

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC
INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
CENTRE – URBANISATION CULTURE SOCIÉTÉ

Changements climatiques, chaleur accablante et « tempête parfaite » : les pratiques communautaires de soutien et de soin (*care*) aux populations vulnérables à la chaleur à Montréal en contexte d'austérité

Par

Anne-Marie D'AMOURS

Baccalauréat ès sciences (B. Sc.)

Mémoire présenté pour obtenir le grade de

Maître ès sciences, M.Sc.

Maîtrise en études urbaines

Programme offert conjointement par l'INRS et l'UQAM

Avril 2023

Ce mémoire intitulé

Changements climatiques, chaleur accablante et « tempête parfaite » : les pratiques communautaires de soutien et de soin (*care*) aux populations vulnérables à la chaleur à Montréal en contexte d'austérité

et présenté par

Anne-Marie D'AMOURS

a été évalué par un jury composé de

Mme Sophie L. VAN NESTE, directrice de recherche, INRS-UCS

Mme Hien PHAM, examinatrice interne, INRS-UCS

Mme Geneviève CLOUTIER, examinatrice externe, Université Laval

RÉSUMÉ

L'une des conséquences attendues du réchauffement climatique est l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des vagues de chaleur, qui affectent particulièrement les populations urbaines défavorisées, marginalisées ou socialement isolées. En parallèle, les modèles néolibéraux de développement urbain (inégal) et les mesures d'austérité exacerbent davantage la vulnérabilité de ces groupes dans plusieurs villes du monde. Pareil contexte conduit à ce que certains ont caractérisé de « tempête parfaite » (*perfect storm*) pour décrire l'effet combiné d'un retrait de l'État de la prestation de services sociaux et d'une demande croissante pour ces services dont la fourniture est de plus en plus reléguée aux familles, aux entreprises privées et au tiers secteur.

Ce mémoire se penche sur les pratiques communautaires de soin (*care*) et de soutien social aux populations susceptibles d'être les plus touchées par les vagues de chaleur à Montréal, tout en tenant compte des contraintes et ambiguïtés de leur agentivité dans le contexte actuel d'austérité. Il s'appuie sur 17 entretiens semi-structurés conduits auprès de personnes (employé.es et citoyennes mobilisées) œuvrant dans le milieu communautaire. En puisant des champs des *disaster studies* et des théories de l'éthique du *care*, nous examinons dans quelle mesure les acteurs et actrices du milieu communautaire agissent sur différents facteurs systémiques de vulnérabilité thermique. Cette recherche contribue ainsi aux travaux sur l'adaptation au changement climatique en explorant l'apport d'acteurs méconnus de l'adaptation tout en fournissant une perspective critique sur les effets combinés du réchauffement climatique et de l'austérité dans la production d'injustices socio-environnementales en milieu urbain.

Mots-clés : adaptation aux vagues de chaleur; vulnérabilités climatiques; injustices environnementales; *disaster studies*; éthique du *care*; pratiques de soin; milieu communautaire; gouvernance néolibérale; austérité.

ABSTRACT

One of the expected consequences of global warming is an increase in the frequency and intensity of heat waves, which particularly affect disadvantaged, marginalized or socially isolated urban populations. Meanwhile, neoliberal (uneven) urban development and austerity measures further exacerbate the vulnerability of these groups in many cities around the world. This context leads to what some have characterized a "perfect storm" to describe the combined effect of a withdrawal of the state from social service provision and a growing demand for these services, which are increasingly downloaded onto families, private businesses and the third sector.

This master thesis examines community practices of care and social support for populations likely to be most affected by heat waves in Montreal, while taking into account the limitations and ambiguities of their agency in the current context of austerity. It is based on 17 semi-structured interviews conducted with employees of local community organizations and mobilized citizens. Drawing from the fields of disaster studies and care ethics theory, we examine the extent to which community actors act on different systemic drivers of heatwave vulnerability. This research thus contributes to the field of climate change adaptation by exploring the contribution of actors that tend to be overlooked, while providing a critical perspective on the combined effects of global warming and austerity in the production of socio-environmental injustices in Montreal.

Keywords: heatwaves adaptation; climate vulnerabilities; environmental injustice; disaster studies; care ethics; caring practices; community sector; neoliberal governance; austerity.

REMERCIEMENTS

Je tiens d'abord à remercier ma directrice, Sophie L. Van Neste pour ses précieux enseignements et son support soutenu et bienveillant tout au long de cette grande aventure de recherche. Je lui suis extrêmement reconnaissante pour toutes les belles opportunités de participation à différents projets et activités qui m'ont permis de pousser plus loin mes réflexions, faire rayonner mes recherches et me développer non seulement académiquement, mais aussi professionnellement et personnellement tout au long de mon passage à l'INRS.

Je remercie mes collègues de la chaire de recherche, Gabrielle, Myriam, Alice, Hélène, Zaïnab, Clarence, Catherine, Josée, Frédéric et Alexandra pour les riches et stimulantes discussions. Je suis particulièrement reconnaissante envers Étienne Poulin pour cette belle collaboration que nous avons tissée à travers différents projets de rédaction et de transfert des connaissances.

Je remercie toutes ces personnes qui ont fait don de leur temps pour participer à cette recherche. Le travail colossal et bienveillant qu'elles déploient pour soutenir les populations vulnérables, lutter contre l'exclusion et prendre soin de l'environnement a été pour moi une grande source d'inspiration qui m'a permis de garder le cap dans les creux de motivation.

Évidemment, je ne saurais exprimer toute ma gratitude à mes ami.es, mon amoureux Joël et à ma famille, spécialement à mes parents Manon et Serge, qui m'ont tous et toutes apporté amour, soutien et réconfort tout au long des différentes étapes de mon parcours. Merci à Stéphanie et Pénélope d'avoir partagé vos connaissances et perspectives lors de multiples discussions d'ilot de cuisine. Un merci tout spécial à ma précieuse amie et collègue géographe Annie Métivier Hudon pour son écoute, son support et ses commentaires constructifs. Je la remercie ainsi que toute la petite bande de la « Punta de Santa Felicidad » avec qui j'ai pu partager quelques beaux moments de répit pleins de nature, de rires, de repas extravagants et d'aboiements joyeux.

Je tiens aussi à remercier les membres de l'Espace Thésérez-vous pour ces beaux moments de rédaction en groupe. Merci de contribuer à créer cette micro-communauté de *care* pour celles et ceux qui usent de leur privilège d'accès à l'éducation pour faire avancer les connaissances et la société, créer, innover et dénoncer les injustices par leurs recherches. D'ailleurs, merci aussi à ces personnes!

Enfin, je remercie l'Institut national de recherche scientifique, la Chaire de recherche du Canada en action climatique urbaine et le Conseil de recherches en sciences humaines pour le soutien financier sans quoi la réalisation de cette recherche et la rédaction de ce mémoire n'auraient pas été possibles.

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	iii
Abstract.....	iv
Remerciements.....	v
Table des matières	vii
Liste des tableaux	ix
Liste des figures.....	ix
Liste des abréviations et des sigles.....	x
Introduction	1
Chapitre 1 : Revue de littérature, problématique et question de recherche.....	6
1.1. Vulnérabilité(s) aux vagues de chaleur	6
1.1.3. <i>En amont de la vulnérabilité thermique : facteurs systémiques et structurels.....</i>	<i>11</i>
1.1.4. <i>Évaluation du risque et des vulnérabilités thermiques en milieu urbain.....</i>	<i>13</i>
1.2. L'adaptation aux vagues de chaleur	15
1.2.1. <i>Interventions sur le cadre bâti et initiatives de verdissement</i>	<i>15</i>
1.2.3. <i>Approches et enjeux gouvernance du risque associé aux vagues de chaleur.....</i>	<i>18</i>
1.2.4. <i>Approches communautaires de l'adaptation aux vagues de chaleur.....</i>	<i>19</i>
1.2.5. <i>Tiers secteur, secteur volontaire et milieu communautaire à l'ère néolibérale</i>	<i>22</i>
Le cas montréalais.....	24
1.3. Problématique, questions et objectifs de recherche	27
Chapitre 2 : Cadre théorique et conceptuel.....	31
2.1. Remonter à la source des vulnérabilités climatiques	32
2.2 Envisager la résilience climatique par l'éthique du <i>care</i>	34
2.2.1. <i>Définir le care</i>	<i>35</i>
2.2.2. <i>Les éléments d'une éthique du care</i>	<i>36</i>
2.2.3. <i>Communautés et infrastructures de care</i>	<i>38</i>
2.3 Néolibéralisme, austérité et <i>care</i> en crise.....	40
2.3.1. <i>Rationalité et gouvernance (climatique) néolibérales.....</i>	<i>40</i>
2.3.2. <i>Marginalisation du care.....</i>	<i>42</i>
Chapitre 3 : Design et méthodes de la recherche	46
3.1. Choix du terrain à l'étude	46
3.2. Entretiens semi-directifs comme méthode de collecte de données	47
3.2.1. <i>Recrutement des participant.es</i>	<i>48</i>
3.2.2. <i>Portrait des participant.es.....</i>	<i>50</i>
3.2.3. <i>Déroulement des entretiens.....</i>	<i>53</i>
3.3. Traitement et analyse des données	55

3.4. Impacts de la pandémie sur la recherche.....	56
Chapitre 4 : Résultats.....	58
4.1. Contexte : traitement de l'enjeu des vagues de chaleur à Montréal.....	59
4.1.1. <i>Les liens entre la santé publique et le milieu communautaire</i>	60
4.1.2. <i>Perception du rôle des acteurs et actrices communautaires dans l'adaptation aux vagues de chaleur</i>	62
4.1.3. <i>Initiatives communautaires d'adaptation aux vagues de chaleur</i>	64
4.2. « Ajoute à ça la chaleur ! » : Les facteurs socio-économiques de vulnérabilité.....	66
4.3. « On se ramasse avec tout ce que les gens ne veulent pas » : Les facteurs environnementaux de vulnérabilité.....	70
4.4. L'action communautaire sur les facteurs d'isolement social	74
4.4.1. <i>Amener les gens à l'extérieur</i>	76
4.4.2. <i>Rejoindre les plus vulnérables</i>	78
Le Réseau sentinelle à Villeray.....	79
Mercier-Est en réseau.....	80
Brigade 365 et autres réseaux d'entraide dans le Sud-Ouest	81
4.5. Les impacts de la pandémie.....	85
4.6. Les contraintes à l'action communautaire sur les vagues de chaleur	88
4.5.1. <i>Enjeux de financement</i>	89
4.5.2. <i>Enjeux de surcharge et roulement de personnel</i>	91
4.5.3. <i>La rigidité des cadres d'intervention</i>	93
4.5.2. <i>Reconnaître la valeur (socio)économique de l'adaptation à la chaleur</i>	95
Chapitre 5 : Discussion et retour sur la théorie	98
5.1. Agir sur des facteurs de vulnérabilité dans une éthique du <i>care</i>	98
5.2. Développer des communautés de <i>care</i>	101
5.3. Marginalisation de l'action communautaire sur les vagues de chaleur	103
Conclusion.....	106
Bibliographie	110
Annexe 1 : Courriel de recrutement	126
Annexe 2 : Formulaire de consentement.....	127
Annexe 3 : Lettre d'informations aux participant.es.....	129
Annexe 4 : Guide d'entretiens	132

LISTE DES TABLEAUX

44

52

LISTE DES FIGURES

7

10

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGLES

AC	Acteur ou actrice communautaire
CHSLD	Centre d'hébergement et de soins de longue durée
Cit	Citoyen.e
CIUSSS	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
CLSC	Centre local de services communautaires
DRSPQ	Direction générale de la santé publique
DRSPQ	Direction générale de la santé publique du Québec
Eco	Écoquartier
HLM	Habitation à loyer modique
ICU	Ilot(s) de chaleur urbain(s)
KAP	<i>Knowledge, attitude and practices</i>
INSPQ	Institut national de la santé publique du Québec
MSSS	Ministère de la santé et des services sociaux
OC	Organisatrices communautaire
OMHM	Office municipal de l'habitation de Montréal
PARI	Projet d'Accompagnement, de Référencement et d'Intervention
PIC	Projet impact collectif
RSSS	Réseau de la santé et des services sociaux
TQ	Table de quartier
VCS	<i>Voluntary and community sector</i>

INTRODUCTION

Face à la crise écologique et climatique en cours, les villes des quatre coins du globe se retrouvent actuellement dans l'obligation de mettre en place des politiques et des mesures d'adaptation aux différents aléas climatiques provoqués par le réchauffement planétaire (Angelo et Wachsmuth 2020). Des études ont effectivement démontré que le changement climatique se manifeste par l'augmentation, en fréquence et en intensité, des événements météorologiques extrêmes comme les ouragans, les tempêtes, les inondations et les fluctuations de températures, lesquels engendrent des bris d'infrastructures, dommages matériels et collatéraux (Dekker 2020). La ville de Montréal n'échappant pas à cette tendance, on a déjà été témoin d'une augmentation, en intensité et en fréquence, des événements climatiques extrêmes comme les vagues de chaleur, les inondations ou les tempêtes de verglas (Ouranos 2020). Bien que de tels aléas aient de lourds impacts pour les populations urbaines, leurs coûts sociaux demeurent souvent statistiquement invisibles (Floro et Poyatzi 2019). La vaste littérature existante sur la justice environnementale démontre également que ce sont le plus souvent les groupes étant marginalisés selon des critères ethniques, de genre ou de classe socio-économique qui se retrouvent le plus exposés à la dégradation de l'environnement (Anguelovski 2014 ; Nixon 2011) et aux externalités négatives du réchauffement climatique (Bourban 2018). Face aux impératifs d'agir pour accroître la résilience des villes aux conséquences déjà visibles du réchauffement planétaire, les populations urbaines se retrouvent donc également confrontées à des enjeux d'équité sociale et environnementale, lesquels doivent impérativement être pris en compte dans les politiques et mesures d'adaptation.

Parmi les événements météorologiques attribuables aux changements climatiques, les vagues de chaleur constituent l'un des aléas le plus meurtriers (Hales et al. 2014). En période estivale, les villes sont particulièrement affectées par l'augmentation des vagues de chaleur en raison du phénomène des îlots de chaleur urbains (ICU). En effet, les températures enregistrées en ville sont généralement plus hautes qu'en zones rurales et s'abaissent moins pendant la nuit en raison de la forte inertie thermique du cadre bâti, lequel absorbe une plus grande quantité de chaleur et retient celle-ci plus longtemps (Dekker 2020). En plus de ce phénomène thermique propre aux milieux urbains hautement minéralisés, la vulnérabilité des villes aux épisodes de chaleur accablante serait accrue par le fait qu'elles concentrent une importante population de personnes âgées et d'individus socioéconomiquement défavorisés (Lareau et Beaudoin 2015). En effet, les vagues de chaleur affectent tout particulièrement certains segments vulnérables de la population. Cette vulnérabilité se traduit entre autres par une surmortalité parmi les personnes âgées, surtout

celles vivant seules (Keller 2015, Kim et al. 2020, Wolf et al. 2010) mais aussi parmi les populations atteintes de problèmes de santé ou ayant des troubles de santé mentale (INSPQ 2021, Kravchenko et al. 2013).

Toutefois, comme nous le verrons plus loin, la vulnérabilité aux conséquences du réchauffement climatique peut s'avérer difficile à appréhender et à évaluer. Pour ce qui est des vagues de chaleur, outre les facteurs individuels propres à l'âge et aux conditions de santé, la vulnérabilité résulte souvent de l'intersection de plusieurs facteurs sociaux, politiques ou économiques, dont certains de nature systémique et parfois produits sur le long terme. Par exemple, des études démontrent que les milieux défavorisés sont souvent plus durement affectés par les vagues de chaleur (Kravchenko et al. 2013), notamment en raison d'une corrélation positive observée entre le taux de défavorisation économique et la présence d'ICU (Wilson et Chakraborty 2019).

Bien que les vagues de chaleur constituent l'aléa climatique le plus meurtrier et que leurs impacts soient inéquitablement répartis parmi les populations urbaines, les modes de régulation et de gouvernance du risque qu'elles posent ont jusqu'à ce jour été limités (Keith et al. 2021). Cela est en partie attribuable au fait qu'elles ne produisent pas les mêmes dommages matériels et images spectaculaires que d'autres catastrophes naturelles comme les inondations ou les ouragans (Sood, Stockdale et Rogers 1987). Toutefois, selon le sociologue Erik Klinenberg (2015) qui a étudié le cas de la vague de chaleur de Chicago ayant fait plus de 700 victimes en 1995, les vagues de chaleur recevraient moins d'attention médiatique et politique que d'autres aléas météorologiques extrêmes en raison du fait qu'elles touchent particulièrement les groupes socialement marginalisés comme les personnes âgées, pauvres ou isolées ; les oubliés (Graham, 2015). Les vagues de chaleur sont donc, selon Klinenberg, les « silent and invisible killers of silenced and invisible people » (2015, 17).

L'Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ) définit les vagues de chaleur, ou canicule, comme une période de trois jours ou plus pendant lesquels la température quotidienne atteint un maximum de 33 °C et ne s'abaisse pas en dessous de 20 °C. (INSPQ 2021). Montréal est également susceptible de connaître une hausse importante du nombre de journées chaudes. Si entre 1981 et 2010, le nombre moyen de journées pendant lesquelles la température était supérieure à 30°C était de 11 annuellement, il est estimé que d'ici 2050 ce nombre pourrait osciller entre 30 et 41 par année, dépendamment des différents scénarios d'émissions de carbone

(Ouranos, 2020)¹. Les vagues de chaleur que la métropole québécoise a vécues au courant des étés 2010 et 2018, causant respectivement le décès de 106 et 66 personnes (Lamothe, Roy et Racine-Hamel 2019), témoignent de la vulnérabilité de sa population à ce genre d'aléa. L'enquête épidémiologique de la Direction régionale de la santé publique de Montréal (DRSP) suivant l'épisode de 2018 a pu mettre à jour une surreprésentation des populations vulnérables (âgées, isolées, atteintes de maladies chroniques ou de troubles de santé mentale) parmi les victimes, mais également une concentration des décès au niveau de certains quartiers reconnus comme étant plus défavorisés : Rosemont-Petite-Patrie, Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension et Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (Lamothe, Roy et Racine-Hamel 2019). Le rapport reste plutôt vague quant au lien entre la mortalité et le profil socioéconomique des victimes, bien que la défavorisation socio-économique soit prise en compte comme facteur de vulnérabilité. Ses auteurs ont également observé un lien entre la répartition spatiale des décès et les ICU causés par l'absence d'espaces verts. Les principales pistes d'amélioration proposées sont l'ajout de tels espaces verts dans les zones les plus chaudes et une approche de type porte-à-porte visant à mieux identifier et rejoindre les personnes vulnérables.

Montréal se démarque quant au dynamisme de son réseau communautaire dont la mission globale est de réduire les inégalités et de favoriser l'autonomie et l'*empowerment* de ses usagers et usagères (Bourque 2017, Dufour et Guay 2019, Hamel et Autin 2017). Vu son engagement dans la réduction d'injustices et sa proximité aux différentes réalités vécues par les résident.es des différents quartiers de Montréal (Dufour et Guay 2019, Germain, Morin et Sénécal 2004, Lamoureux et al. 2008), nous voyions le potentiel apport du milieu communautaire dans l'adaptation aux vagues de chaleur qui touchent particulièrement certaines populations marginalisées ou isolées pouvant facilement glisser entre les mailles du filet social. Si de plus en plus d'efforts et d'attention politique se retrouvent dirigés vers des impératifs d'adaptation aux perturbations climatiques à venir, on connaît très peu sur le rôle que peut jouer le milieu communautaire en matière de pratiques de soin (*care*) et de soutien social à l'égard des populations qui en sont ou en seront les plus affectées.

¹ Dans les pages qui suivent, nous emploierons le terme « vagues de chaleur » ou « chaleur extrême » pour évoquer ces périodes de chaleur prolongées, mais également toute journée où la température monte au point de constituer un risque pour les populations ou de perturber des activités quotidiennes (vulnérabilité thermique).

Ces dernières années, différent.es théoricien.nes ont soutenu l'argument selon lequel le *care*, en tant qu'éthique et ensemble de pratiques, s'avère indissociable aux réflexions sur la ville juste et soutenable (Laugier 2015, Till 2012, Williams 2016). D'un autre côté, les modes de gouvernance néolibérale et les politiques d'austérité qui en découlent tendent à accroître les besoins de soins, mais viennent aussi simultanément réduire les ressources nécessaires pour répondre à ces besoins croissants et aux inégalités qui se creusent (Jones et al. 2016; Hamel et Keil 2020). Pareil contexte politico-économique, combiné aux conséquences des changements climatiques venant aggraver plusieurs vulnérabilités et inégalités préexistantes, nous semblait particulièrement intéressant pour étudier l'apport du milieu communautaire dans l'adaptation aux vagues de chaleur, tout en examinant les potentielles contraintes auxquelles ils se heurtent pour supporter les populations les plus vulnérables face à cet aléa.

Si, comme nous le verrons au chapitre suivant, l'adaptation face aux épisodes de chaleur extrême est le plus souvent traitée comme un enjeu de santé publique ou de verdissement à des fins de mitigation des effets d'îlot de chaleur urbain (ICU) (Zaidi et Pelling 2020; Keith et al. 2019), nous nous concentrerons pour notre part sur des pratiques de soin (*care*) et de soutien social pour évaluer dans quelle mesure les actrices et acteurs du milieu communautaire peuvent agir sur des facteurs de vulnérabilité aux vagues de chaleur. Nous étudierons les ressources dont ils disposent, qu'ils mobilisent, mais aussi dont ils manquent pour contribuer à l'adaptation aux vagues de chaleur à l'échelle des quartiers, notamment en adressant certaines injustices sociales à la source des vulnérabilités climatiques.

Dans un premier temps, nous verrons comment l'enjeu des vagues de chaleur et leurs impacts sur les populations urbaines sont traités dans la littérature académique. Nous verrons comment la vulnérabilité thermique est comprise et aborderons certaines approches dominantes de l'adaptation de même que sur les limites propres à ces modes de gouvernance du risque posé par les vagues de chaleur. Avant de présenter notre problématique et nos questions de recherche, une section de ce chapitre sera consacrée à un bref historique du développement du milieu communautaire montréalais et de la manière dont il a été affecté par l'entrée en vigueur progressive des mesures d'austérité.

Le deuxième chapitre sera consacré au développement du cadre théorique et conceptuel ayant orienté notre recherche et l'analyse des résultats qui en ont été tirés. Nous y aborderons d'abord la notion de vulnérabilité climatique telle que conceptualisée dans les champs de l'écologie politique et des *disaster studies*. Nous explorerons, sur un deuxième temps, les théories du *care*

et l'apport potentiel des différentes pratiques et éthiques du *care* dans les réflexions sur une résilience climatique qui soit porteuse de justice sociale et environnementale. Nous verrons d'autre part comment la gouvernance néolibérale tend à dévaloriser et invisibiliser le *care* (Agostino 2019; Lawson 2007). Cette grille d'analyse nous permettra d'analyser les différentes forces et contraintes à l'action communautaire sur les vagues de chaleur.

Nous présenterons ensuite, au chapitre 3, le design de notre recherche et les différentes démarches méthodologiques ayant été employées pour recruter les participant.es à notre projet, produire nos données et traiter ces dernières afin d'en dégager des résultats, qui seront présentés au chapitre 4. Pour générer nos résultats, nous avons mené une série de 17 entretiens semi-structurés auprès de membres de groupes communautaires, de tables de quartier, de citoyennes engagées et d'organisatrices communautaires affiliées à différents Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS) de l'île de Montréal.

Nous présenterons ensuite nos résultats en commençant par la manière dont l'enjeu des vagues de chaleur est traité par le réseau de la santé et des services sociaux (RSSS), la santé publique et la Ville de Montréal afin de contextualiser l'action communautaire sur les vagues de chaleur en relation avec les protocoles officiels (top-down). Nous présenterons ensuite les perceptions et interventions recueillies auprès de nos répondant.es en lien avec différentes catégories d'enjeux ayant émergé à l'issue du codage de nos données. Ces différentes catégories regroupent des facteurs de vulnérabilité qui, bien qu'ils ne soient pas dans tous les cas associés à l'enjeu de la chaleur par les répondant.es, concordent avec des facteurs de vulnérabilité, dont certains structurels, identifiés dans la littérature et dans certaines contributions théoriques de l'écologie politique et des *disaster studies*. Nous terminerons ce chapitre en abordant les contraintes rapportées par les répondant.es, lesquelles limitent leurs capacités d'offrir certains services aux populations. Nous concluons avec une discussion de ces résultats (Chapitre 5) en lien avec la littérature et la théorie.

CHAPITRE 1 : REVUE DE LITTÉRATURE, PROBLÉMATIQUE ET QUESTION DE RECHERCHE

On assiste, depuis les dernières années, à une attention grandissante pour l'enjeu des vagues de chaleur dans les recherches sur les changements climatiques, avec un regain d'intérêt politique pour les stratégies d'adaptation et les estimations du risque qu'elles posent (Marx, Haunschild et Bornmann 2021). Une prise de conscience graduelle sur les impacts qu'elles ont sur les infrastructures et les populations urbaines s'exprime également dans le nombre croissant de publications sur la chaleur extrême dans le domaine de l'aménagement urbain (Keith, Meerow et Wagner 2019). Le but de ce chapitre est d'explorer la manière dont l'enjeu des vagues de chaleur est abordé dans différents domaines de la littérature scientifique. Nous verrons en premier lieu comment la vulnérabilité à la chaleur accablante est traitée dans les champs de la médecine et de la santé publique, des sciences de l'environnement et des études urbaines. Une revue de la littérature critique sur les processus de développement urbain inégaux et les politiques d'austérité issues du néolibéralisme servira également d'informer sur la complexité des différents processus de production de vulnérabilité à la chaleur, lesquels opèrent parfois sur le long terme et deviennent ainsi imbriqués dans les systèmes sociaux, économiques et politiques. Dans un deuxième temps, nous explorerons différentes approches de l'adaptation aux vagues de chaleur et de la gouvernance du risque qu'elles posent, tout en exposant leurs limites respectives dans une perspective de justice sociale et environnementale. Cette revue de littérature servira de base pour poser une problématique de laquelle ont émergé les questions et hypothèses de cette recherche, qui seront détaillées à la fin du chapitre.

1.1. Vulnérabilité(s) aux vagues de chaleur

La notion de vulnérabilité fait référence au degré d'impact prévu d'un aléa sur un système sociospatial, une société humaine et ses activités (Géoconfluences 2021). En bâtissant sur une large littérature, Wilhelmi et Hayden (2010) ont explicité un cadre d'analyse devenu de plus en plus commun pour évaluer la vulnérabilité à la chaleur (Figure 1.1) qui tient compte à la fois des facteurs de risque, des composantes de la vulnérabilité à la chaleur extrême et des différentes stratégies de réponse aux risques qu'elle pose sur les populations. Comme l'illustre la figure 1, la vulnérabilité face aux vagues de chaleur dépend généralement de trois composantes, soit l'exposition, la sensibilité et la capacité à faire face des individus ou des communautés.

L'exposition concerne la présence plus ou moins grande de l'aléa climatique sur un territoire. L'exposition à la chaleur est affectée par la manière dont sont construites et aménagées les villes. (Wilhelmi et Hayden 2010). Les personnes habitant ou pratiquant des zones caractérisées d'îlots de chaleur urbains (ICU) seront par exemple plus exposées aux vagues de chaleur. La sensibilité dépend pour sa part le degré de tolérance d'un individu ou d'une communauté à la chaleur intense, sans subir de dommages à long terme (Wilhelmi et Hayden 2010). Elle est déterminée par des caractéristiques individuelles, collectives ou socio-économiques sur lesquelles nous reviendrons dans la section suivante. Finalement, la capacité d'adaptation concerne l'habileté d'un système ou d'une population à modifier ses caractéristiques et son comportement afin de composer avec un stress existant ou anticipé (Wilhelmi et Hayden 2010). Comme l'illustre la Figure 1, l'évaluation de cette troisième composante de la vulnérabilité se doit d'aller au-delà des modélisations spatiales et l'analyse de données quantitatives. Elle implique en effet de prendre en compte différentes caractéristiques de nature qualitatives comme les connaissances, attitudes et pratiques (*knowledge, attitude and practices (KAP)*), l'accès à différentes ressources, le capital social ou encore l'existence de programmes collectifs de mitigation du risque (Wilhelmi et Hayden 2010).

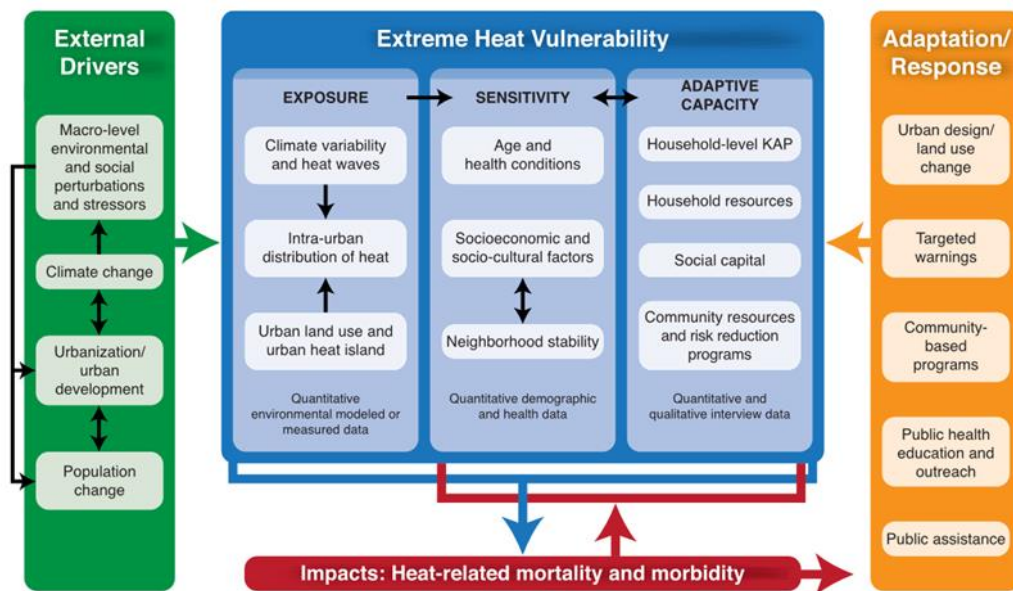


Figure 1.1: Cadre d'évaluation de la vulnérabilité à la chaleur extrême

Source : Wilhelmi et Hayden 2010

Comme nous le verrons dans cette section, ces trois composantes de la vulnérabilité thermique sont elles-mêmes engendrées par une multitude de facteurs individuels, socio-économiques, politiques et environnementaux, lesquels expliquent également pourquoi le risque associé aux

vagues de chaleur n'est pas équitablement réparti parmi les populations urbaines. À noter que ces trois composantes de la vulnérabilité aux épisodes de chaleur extrême dépendent également de facteurs « externes » (Figure 1.1) comme les changements climatiques, socio-économiques ou démographiques, de même que certains processus structurels de développement urbain (inégal). Nous reviendrons sur ce troisième aspect à la section 1.1.3. Finalement, comme l'illustre la Figure 1, ces composantes de la vulnérabilité sont évidemment influencées par les mesures d'adaptation en place et les différents modes de gestions du risque, lesquels seront abordés plus en détail dans la section 1.2.

Différentes contributions ont permis de constater que la vulnérabilité face aux épisodes de chaleur accablante n'est pas équitablement distribuée à l'échelle des villes et des populations. De nombreuses études épidémiologiques ont fait état de variations intra-urbaines dans la répartition spatiale des décès et des hospitalisations pendant et après certains épisodes de chaleur accablante (Schuster, Burkatt et Lakes 2019; Cadot et Spira 2006; ou encore Lamothe et al. 2019 pour le cas de Montréal). De telles variations seraient toutefois davantage attribuables à des facteurs sociaux et environnementaux qu'à des facteurs médicaux (Laverdière et al. 2015). Le fait de vivre en ville peut certes constituer un facteur de vulnérabilité en soi en raison du phénomène d'ilots de chaleur urbain (ICU). Les citoyens sont également susceptibles d'être exposés à d'autres nuisances comme la pollution atmosphérique et sonore, le stress, l'accès limité aux aliments frais et abordables ou le manque d'opportunité de pratiquer l'activité physique (Berry et Richard 2016). Les groupes racisés sont généralement plus sujets à vivre dans des quartiers densément peuplés, faiblement végétalisés et moins bien desservis par les commerces ou services de proximité (Harlan et al. 2006; Kravchenko et al. 2013; Mitchel et Chakraborty 2015). Une étude menée dans plusieurs grandes villes étatsuniennes a également démontré une corrélation positive entre défavorisation socio-économique et présence d'ICU (Hsu et al. 2021). D'autres études ont pu mettre à jour des inégalités similaires au sein de villes canadiennes (Ho et al. 2018), dont Montréal où on a observé une corrélation positive entre l'indice de défavorisation socio-économique et la présence d'ICU (Fan et Sengupta 2021).

Plusieurs contributions du domaine de la santé considèrent que la vulnérabilité face aux vagues de chaleur est en grande partie déterminée par des facteurs liés à l'âge et aux conditions de santé propres à chaque individu. Dans ce cadre de Wilhelmi et Hayden (2010) présenté ci-haut, il s'agit de facteurs de sensibilité rendant les impacts de la chaleur accablante plus grave. Les personnes âgées (65 ans et plus) sont considérées comme étant les plus sensibles à cet aléa climatique (Kovatz et Kristie 2006). Par exemple, lors de la vague de chaleur de 2003 en Europe qui a

provoqué 70,000 décès, environ 80% des victimes étaient des personnes âgées de 75 ans et plus (Valleron et Boumendil 2004). À l'inverse, les jeunes enfants sont également perçus comme étant particulièrement vulnérables, car moins tolérants à la chaleur, notamment en raison d'une plus forte propension à la déshydratation et aux coups de chaleur (Kravchenko et al. 2013). De plus, des problèmes comme le diabète, les troubles cardio-vasculaires, respiratoires ou de santé mentale, de même que des habitudes comme la consommation d'alcool, de drogues ou de certains médicaments susceptibles de réduire la tolérance à la chaleur sont reconnus pour accroître la sensibilité aux épisodes de chaleur extrême (Kravchenko et al. 2013). Outre les décès directs qu'elles peuvent causer parmi ces populations, les vagues de chaleur peuvent aussi aggraver l'état de santé de personnes souffrant préalablement de troubles cardio-vasculaires ou respiratoires (Ledrans et Isnard 2003).

En plus de l'âge et des conditions de santé propres à chaque individu, d'autres études font état de facteurs sociodémographiques déterminants de la sensibilité, mais également de la capacité à faire face aux épisodes de chaleur accablante. Ces facteurs incluent l'occupation – les personnes physiquement actives ou occupant des emplois à l'extérieur par exemple –, la classe sociale, le groupe ethnique ou encore la situation familiale (Santé Canada 2011). Les ménages défavorisés sont par exemple moins susceptibles d'avoir accès à un air climatisé (Kaiser et al. 2016 l'ont démontré pour le cas de Montréal) ou encore d'utiliser celui-ci en quantité suffisante en raison des hauts coûts énergétiques que ces appareils demandent (Sampson et al. 2013). Des barrières linguistiques et culturelles, un plus faible accès à diverses ressources ou services de même qu'un manque de sensibilisation par rapport au risque associé aux vagues de chaleur peuvent également rendre les nouveaux arrivants ou certaines populations en transit (comme les touristes) plus vulnérables (Santé Canada 2011).

L'isolement social demeure l'un des principaux facteurs de vulnérabilité chez les personnes âgées vivant seules et disposant d'un réseau de soutien limité (INSPQ 2021, Kim et al. 2020), mais aussi pour toute personne en perte d'autonomie, à mobilité réduite ou atteinte de troubles de santé mentale. En ce qui concerne les personnes âgées, Eady et al. (2020) identifient un stigma social associé au fait de vieillir, de perdre une partie de son autonomie et de craindre de devenir un fardeau pour ses proches. Les études de Klinenberg (2015) sur la canicule de Chicago en 1995 et de Keller (2015) sur celle de Paris en 2003, démontrent que la majorité des victimes étaient des personnes âgées qui étaient socialement isolées même si elles habitaient des zones urbaines densément peuplées. Les deux sociologues posent l'accablant constat selon lequel une grande majorité des victimes causées par ces deux vagues de chaleur n'avaient pas de proches pour

venir réclamer leurs effets personnels ou prendre les dispositions nécessaires aux funérailles. Nous retenons qu'en plus de l'exposition inégale aux vagues de chaleur parmi les populations urbaines, plusieurs facteurs individuels, économiques et sociodémographiques peuvent accroître la sensibilité de certains groupes et réduire leur capacité à faire face aux épisodes de chaleur intense.



Figure 1.2 : Facteurs influençant la vulnérabilité des personnes et des collectivités à la chaleur

Source : Santé Canada 2011

Ainsi, comme l'illustre la Figure 1.2, plusieurs facteurs autant collectifs qu'individuels à l'origine de la vulnérabilité face aux vagues de chaleur. Certains dépendent du degré de préparation des collectivités à faire face à cet aléa, notamment l'état du système de santé, l'existence de protocoles d'alerte ou encore la présence de lieux où se rafraîchir. La vulnérabilité globale d'un individu face à cet aléa est déterminée par la somme et l'interaction de ces facteurs individuels et collectifs (Berry et Richardson 2016).

1.1.3. En amont de la vulnérabilité thermique : facteurs systémiques et structurels

Les contributions présentées jusqu'ici informent que l'exposition, la sensibilité et la capacité à faire face à la chaleur sont déterminées par de nombreuses caractéristiques de santé, socio-économiques et environnementales, dont la somme ou l'interaction affectent disproportionnellement certains individus, groupes ou milieux. Toutefois, bien qu'il y ait une prise en compte que les vulnérabilités ne sont pas équitablement réparties à travers l'espace et les populations, il existe une tendance à passer sous silence les explications sur *pourquoi* de ces inégalités (Thierney 2019). En effet, bien que plusieurs contributions du domaine médical et de la santé publique identifient les populations vieillissantes, socialement isolées, défavorisées ou racisées comme comptant parmi les plus vulnérables aux vagues de chaleur, elles demeurent généralement plutôt floues sur les *causes* des inégalités en termes d'exposition et d'accès aux ressources qui pourraient accroître la capacité de certaines populations à faire face à cet aléa. La section qui suit se tourne vers des processus de nature plutôt systémiques et structurels qui génèrent différentes inégalités en termes d'inégalités face aux vagues de chaleur parmi les populations urbaines.

Nombre d'études empiriques sur la sociologie du risque et le développement urbain inégal ont mis à jour différents processus économiques, sociaux et politiques de nature structurelle et sur le temps long de production d'inégalités et de vulnérabilités face aux vagues de chaleur. Ces contributions offrent aussi une posture critique qui permette de cadrer cet aléa climatique comme un enjeu d'injustice environnementale. Des recherches empiriques et théoriques ont notamment pu identifier la discrimination sur base de classe et de race comme cause systémique de vulnérabilité. Par exemple, Laster-Pirtle (2020) explore sous l'angle du capitalisme racial – basé sur l'idée que l'exploitation de personnes racisées et l'accumulation du capital ne sont pas mutuellement exclusives (Robinson 1983) – la manière dont la pandémie a disproportionnellement affecté les populations de couleur dans la ville de Détroit. Selon elle, les effets combinés du racisme et du capitalisme font en sorte que les populations de couleur se retrouvent parmi les populations urbaines les plus pauvres, avec un accès inégal aux ressources (espaces verts, aliments de qualité) et aux services de santé qui impacte négativement leurs conditions de santé. La somme de ces conditions est aussi susceptible d'accroître la sensibilité et l'exposition tout en réduisant la capacité à faire face aux vagues de chaleur parmi ces populations.

Toujours en contexte étatsunien, l'héritage de politiques de ségrégation résidentielle comme le *redlining* aurait également contribué au fait que les populations racisées se soient retrouvées assignées à des secteurs particulièrement affectés par les vagues de chaleur (Grove et al. 2018; Hoffmann et al. 2020). En étudiant les cas de Baltimore, Dallas et Kansas City, Wilson (2020) arrive au constat que des politiques discriminatoires passées génèrent encore aujourd'hui, dans les secteurs affectés par ces politiques, des inégalités en matière de vulnérabilité face aux vagues de chaleur (températures de surfaces plus élevées et plus grandes proportions de ménages défavorisés et de minorités visibles). Dans le cas de grandes villes californiennes, Gabbe et Pierce (2020) ont remarqué des logiques similaires de discrimination dans certaines politiques de logement social. En effet, des conditions de santé précaire, un accès limité à l'automobile et à des espaces verts, de même que le type de construction des habitations subventionnées contribueraient à accroître la vulnérabilité de ces habitants et habitantes lors d'épisodes de chaleur accablante. Une autre étude (Keller 2015) investiguant les causes du décès de milliers de personnes socialement isolées pendant la vague de chaleur de 2003 à Paris fait état de ségrégation verticale des classes sociales dans les bâtiments hérités de l'haussmannisation de Paris, artéfacts de profondes inégalités socio-économiques propres à cette époque. En effet, un nombre important des victimes résidaient seules dans les chambres de bonnes, des logements situés sous les toits de ces bâtiments, mal ventilés, parfois sans eau courante et dans lesquels les températures étaient particulièrement élevées lors des canicules. Keller (2015, 106) réfère ainsi à une violence structurelle des formes d'architecture, où « *the vertical dimension of the urban space operates toward the differential valuation of life* ».

Les iniquités en matière de vulnérabilité thermique sont également générées par un ensemble de processus économiques et politiques d'urbanisation inégale. Par exemple, en étudiant le cas de la vague de chaleur de Chicago de 1995, Erik Klinenberg (2015) a démontré comment des processus successifs de désindustrialisation et de désinvestissement auraient été responsables d'une différence notable dans le nombre de décès entre deux quartiers défavorisés et habités en majorité par des minorités visibles. Le quartier le plus durement affecté était en effet caractérisé par une faible vitalité commerciale et la présence de nombreux terrains vagues. Cela aurait engendré une baisse de l'achalandage et un sentiment d'insécurité qui aurait exacerbé l'isolement et la vulnérabilité des personnes vivant seules. Ces dernières auraient alors été moins sujettes à sortir de leur logement pour se rafraîchir ou aller chercher des soins. Toujours pour le cas de Chicago, Browning et al. (2006) reconnaissent que certaines caractéristiques structurelles des quartiers comme la présence de ressources économiques, la stabilité résidentielle, les structures

d'âge de la population et la densité démographique ont pu inhiber certains mécanismes communautaires susceptibles d'accroître la résilience de leurs populations pendant la vague de chaleur, notamment la présence d'un réseau informel de soutien aux personnes âgées vivant seul.es. Lopes et al. (2018) démontrent pour leur part comment l'augmentation de l'usage individuel de la climatisation dans les résidences privées et les automobiles ont entraîné une « individualisation du confort thermique » dans les villes australiennes. Cette privatisation de l'usage d'air conditionné aurait entraîné un désinvestissement dans les transports en commun et les équipements collectifs comme les bancs, les espaces verts et les accès à l'eau auxquels les populations plus défavorisées n'ont désormais plus accès pour se rafraîchir lors des journées chaudes. De tels processus politico-économiques contribuent à amoindrir la capacité à faire face des populations urbaines touchées lors d'épisodes de chaleur extrême.

L'ensemble de ces contributions témoignent du caractère complexe et multidimensionnel des causes génératrices de la vulnérabilité thermique et des inégalités face aux épisodes de chaleur intense. En fait, selon Graham (2015, 197), les vagues de chaleur sont révélatrices de comment les inégalités systémiques, le résultat de politiques résidentielles, les choix d'aménagement ou encore l'absence de mesures d'urgence adéquates se combinent et interagissent pour faire de cet aléa « *the mass killer of the poor, the lonely, the old, the weak, and the vulnerable* ». On peut en comprendre que les vulnérabilités ne sont pas uniquement engendrées par les conditions socio-environnementales immédiates, mais résultent aussi de décisions passées (Wilson 2020) et doivent être anticipées comme résultantes de processus opérant à plus grande échelle spatio-temporelles (Cutter 2003) comme la manière dont sont construites les villes ou encore l'évolution des normes socioculturelles générant l'isolement social de populations aînées et défavorisées (Keller 2015). Nous verrons plus en détail cet aspect complexe et dynamique de la vulnérabilité climatique dans le cadre conceptuel.

1.1.4. Évaluation du risque et des vulnérabilités thermiques en milieu urbain

Bien que, comme nous venons de le voir, la vulnérabilité thermique résulte d'une multitude de facteurs et de processus complexes, il existe différentes tentatives visant à la mesurer ou à l'anticiper. Plusieurs scénarios et modélisations ont effectivement été proposés, tant dans les champs de la santé publique, des sciences de l'environnement et de la géographie (ou cartographie), afin de mieux comprendre et évaluer la vulnérabilité à la chaleur de même que les interactions souvent complexes entre les différentes caractéristiques environnementales et sociales qui la génèrent. Cette évaluation du risque et de sa distribution spatiale s'avère

essentielle pour déterminer les bonnes pratiques d'adaptation de même que les milieux ou groupes à prioriser dans les interventions de mitigation du risque. Par exemple, cartographier les îlots de chaleur à l'échelle d'une ville² peut servir à mieux cibler l'intervention via de programmes de verdissement (Fan et Sengupta 2021; Martin, Beaudoin et Gachon 2015; Roberge et Sushama 2018). D'autres (Mirzaei et al. 2012; Thomson et al 2019) ont mesuré les températures à l'intérieur des logements ou des résidences, fournissant un indicateur plus précis des variations dans l'exposition réelle à la chaleur à des échelles géographiques restreintes. En ce sens, Laverdière et al (2015) soulignent l'importance d'une évaluation de la vulnérabilité à des échelles (géographiques) plus fines pour bien saisir les variations spatiales, régionales de la distribution de la vulnérabilité et ainsi mieux cibler les programmes d'intervention et de prévention.

Puisque la vulnérabilité à la chaleur dépend souvent de l'interaction de plusieurs caractéristiques individuelles, sociales et environnementales, des modèles croisant plusieurs variables démographiques et climatiques ont été proposés. À titre d'exemple, Rohat et al. (2019) ont mis au point un modèle combinant les scénarios climatiques et socio-économiques pour déterminer le pourcentage de la population européenne qui se retrouveraient à risque pour l'horizon 2050. Une autre étude conclut que l'efficacité des stratégies d'adaptation dépendrait de l'aspect du risque associé à la chaleur, du degré de perturbation engendrée par le changement climatique, du type de développement socioéconomique, des communautés qu'elles visent ainsi que des lieux où elles sont déployées (Rohat et al. 2021). Oven et al. (2011) expriment toutefois une réserve sur la manière dont il serait possible de prédire les changements sociodémographiques qui pourraient engendrer de nouvelles sources de vulnérabilités et dont les variations géographiques (actuelles et potentielles) viendraient compliquer le portrait de même que les modes d'intervention à envisager pour soutenir efficacement les populations vulnérables. Après avoir combiné différentes variables démographiques et géographiques afin d'évaluer les variations intra-urbaines de sensibilité thermique, Hondula et al. (2015) arrivent d'ailleurs au constat que les plans d'intervention en santé publique doivent être adaptés aux contextes locaux *spécifiques* et non pas s'en tenir à des indicateurs de vulnérabilité prédéterminés qui seraient universellement appliqués.

Ainsi, la vulnérabilité face à la chaleur extrême est difficile à évaluer puisqu'elle découle de nombreux facteurs sociaux, économiques, politiques, culturels et environnementaux. Elle est

² Une telle cartographie des zones caractérisées d'îlots de chaleur urbains a été produite pour Montréal et est disponible en ligne à cette adresse (consultée le 23 janvier 2023) : <https://bter.maps.arcgis.com/apps/webappviewer/index.html?id=157cde446d8942d7b4367e2159942e05>

d'autant plus difficile à saisir du fait qu'elle est inégalement répartie parmi les populations urbaines et que plusieurs de ces inégalités résultent de processus opérant sur le temps long. Cela pose un défi évident pour soutenir efficacement les populations les plus durement touchées par cet aléa, notamment pour déterminer quelles mesures adopter et quels milieux prioriser pour l'intervention. Les sections qui suivent se tournent vers différentes approches d'adaptation aux vagues de chaleur en milieu urbain.

1.2. L'adaptation aux vagues de chaleur

Deux approches de l'adaptation semblent ressortir dans la littérature sur l'impact des vagues de chaleur en milieu urbain. D'abord, l'adaptation est largement discutée en termes d'interventions sur l'environnement physique, dont le verdissement dans une optique d'atténuer les ICU (Keith et al. 2019). Ensuite, les vagues de chaleur sont le plus souvent considérées comme une situation d'urgence à être pris en charge par le secteur de la santé (Zaidi et Pelling 2015). Cela est attribuable au fait que l'impact de ces dernières soit généralement mesuré et anticipé en termes de surmortalité et de hausse des décès (Marx, Haunschild et Bornmann 2021). Dans cette section, nous ferons la revue des contributions portant sur ces deux approches qu'on pourrait dire *dominantes* de l'adaptation, en nous concentrant sur les limites propres à chacune. Nous passerons finalement en revue certaines contributions portant sur des modes d'adaptation de type *grassroots* et se déployant à l'échelle des communautés. C'est d'ailleurs ce dernier type d'approches, qu'on pourrait considérer comme alternatives aux modes de régulations et de gouvernance du risque les plus répandus, que cette recherche vise à explorer.

1.2.1. Interventions sur le cadre bâti et initiatives de verdissement

De nombreuses études démontrent que, dans plusieurs villes du monde, l'adaptation aux vagues de chaleur est le plus souvent anticipée via des initiatives de verdissement (Keith et al. 2019) ou des interventions techniques comme l'adaptation ou l'ajout d'infrastructures bleues ou vertes (parcs, ruelles bleu-vertes, lieux publics climatisés, piscines ou pataugeoires, etc.) et grises (toute autre structure ou technologie conçue pour mitiger les effets des vagues de chaleur) (Hintz et al. 2018) ou encore l'usage d'air climatisé (Wilhelmi et Hayden 2010). Puisque les vagues de chaleur sont amplifiées par les effets d'ICU, l'ajout d'arbres et d'espaces verts ou encore la pratique de l'agriculture urbaine comptent parmi les solutions envisageables pour réduire l'intensité de la chaleur et augmenter la résilience des communautés urbaines à celle-ci (Hanouès-Jouve et

Hidalgo 2014 ; Jandaghian et Akbari 2018). Ainsi, elles sont souvent priorisées comme mesure d'adaptation (Mahlkow et Donner 2017).

En plus de contribuer à réduire les températures de surface, la présence de végétation et d'espaces verts a de nombreux bénéfices sur la santé et le bien-être des populations urbaines. La présence d'espaces verts stimulerait notamment la pratique d'activité physique (Lachowycz et Jones 2011; Sarkar et al. 2015) et contribueraient à réduire les taux de maladies chroniques comme l'obésité, le diabète et les troubles cardio-respiratoires (Villeneuve et al. 2014). La présence d'arbres aurait aussi des incidences positives sur la santé mentale des individus, en réduisant les taux de stress et de dépression (Van den Berg et al. 2015). Considérant que certaines maladies chroniques et troubles de santé de mentale constituent des facteurs de vulnérabilité aux vagues de chaleur, la présence ou l'ajout d'espaces verts contribuent donc à réduire, en amont, cette forme de vulnérabilité climatique parmi les populations urbaines.

Des impacts positifs sur le tissu social ont aussi été documentés. Par exemple, certaines installations vertes comme des parcs ou des équipements sportifs peuvent générer des espaces de rencontres et de convivialité (Haentjens et Lemoine 2015). En contexte québécois, un projet pilote réalisé en 2016 par l'INSPQ visant la réduction des ICU par le verdissement d'espaces urbains a montré de nombreuses retombées positives sur les communautés dans lesquelles il a été inséré : la revitalisation des quartiers, la création d'espaces de rassemblement appropriables par les populations vulnérables ou encore le développement d'une solidarité sociale (Beaudoin et Levasseur 2017). Il en ressort que la présence de parcs et d'espaces verts contribuerait directement à réduire l'isolement social, tout particulièrement dans les milieux défavorisés (Beaudoin et Levasseur 2017). En étudiant le cas d'initiatives citoyennes de verdissement et d'agriculture urbaine dans un quartier défavorisé de Boston, Isabelle Anguelovski (2014) a pu démontrer que ce type de projets est positif pour le lien social et le développement d'un sentiment de fierté et d'appartenance chez les résidents envers leur quartier qu'ils ont contribué à améliorer.

Une vaste littérature critique fait toutefois état des potentielles dérives et externalités négatives de certaines initiatives de verdissement en matière de justice sociale et environnementale. En effet, un nombre croissant de recherches démontrent que plusieurs tentatives de verdissement, tant du côté des politiques publiques que des initiatives citoyennes, laissent souvent des groupes ou des espaces en marge. Des contributions montrent notamment comment, dans plusieurs villes du monde, les groupes privilégiés ont souvent été favorisés par les sphères publiques et privées au détriment de segments plus vulnérables de la population urbaine en termes de verdissement,

mais également dans les mesures d'adaptation aux changements climatiques au sens large (Anguelovski et al. 2016) Des initiatives citoyennes d'adaptation au changement climatique de type DIY (Do it yourself) ont également commencé à voir le jour au Québec et ailleurs (voir par exemple Cloutier, Papin et Bizier 2018). Dans certains cas, ce type d'initiatives informelles ont toutefois reçu la critique d'être élitiste pour leur aspect technocratique et professionnaliste (Douglas 2018) les rendant accessibles et appropriables qu'à des petits groupes privilégiés. D'autres démontrent encore que les pratiques citoyennes de verdissement et d'agriculture urbaine sont généralement associées à des populations aisées, blanches et éduquées (Bach et McClintock 2020 ; McClintock, Miewald et McCann 2020) ou encore que certaines interventions de verdissement suivant des impératifs de résilience climatiques risquent de générer des injustices socio-environnementales (gentrification, exposition à des nuisances) en cas de trop faible participation ou consultation (justice procédurale) des résident.es affectées par ces interventions (Carmichael, Danks et Vatovec 2919). Des études menées dans différentes villes du nord et du sud arrivent également au constat que plusieurs interventions de verdissement – lorsqu'elles soulèvent des enjeux de justices distributives et procédurales – peuvent entraîner de nouvelles formes d'injustice ou processus d'exclusion comme la gentrification, les déplacements ou encore des disparités quant à l'accès aux espaces verts (Ambrey et al. 2017; Anguelovski et al. 2016; Anguelovski, Connolly et Brand 2018; Anguelovski, Zurita et Connolly 2019; Berland et al. 2020; Rice et al. 2020, Porter et al. 2020; Shorky et al. 2021).

Dans leur étude des politiques d'adaptation à la chaleur de la ville de Londres, Kingsborough et al. (2017) arrivent au constat que les stratégies d'adaptation basées sur le verdissement, la modification des normes de bâtiments et l'augmentation de l'usage de la climatisation ne sont toutefois pas suffisantes pour mitiger les risques thermiques à long terme. À titre d'exemple, l'augmentation de l'usage de l'air climatisé contribuerait à l'amplification du phénomène d'ICU, aggravant ainsi la vulnérabilité des ménages n'y ayant pas accès. Très énergivore, la climatisation aurait aussi un impact sur les infrastructures critiques comme le système d'approvisionnement en électricité (McEvoy et al. 2012). De plus, l'usage de l'air climatisé comme stratégie pour se rafraîchir risque d'aggraver la vulnérabilité de ceux et celles qui en dépendent en cas de coupures d'électricités lors de journées chaudes (Stones et al. 2021), générant ainsi une forme de mal-adaptation.

Bien qu'elles puissent contribuer à réduire l'effet d'ICU et les températures dans certains logements et espaces publics, les interventions de verdissement n'agissent pas forcément sur les facteurs de vulnérabilités sociales (i.e. isolement social, précarité socio-économique, accès aux

différentes ressources et soins, etc.). En effet, certains des plus importants dommages engendrés par les vagues de chaleur, ceux sur la santé des personnes, seront évités par la mise en place de mesures préventives, ciblées et proactives basées sur une plus grande sensibilisation de même que la mise en réseaux d'acteurs (Lass et al. 2021). La prochaine section examine justement les limites d'une gestion du risque confinée au seul secteur de la santé et la nécessité d'impliquer une plus grande diversité d'acteurs et de secteurs dans l'adaptation aux vagues de chaleur.

1.2.3. Approches et enjeux gouvernance du risque associé aux vagues de chaleur

Dans une récente revue de la littérature scientifique portant sur les vagues de chaleur, Marx, Haunschild et Bornmann (2021) ont constaté une prépondérance des publications du domaine médical, notamment attribuable au fait que leurs impacts soient anticipés et mesurés en termes de surmortalité et de hausse des hospitalisations. Plusieurs ont toutefois démontré les limites de mesures d'adaptation qui seraient uniquement basées sur le cadrage des vagues de chaleur en tant qu'enjeu d'urgence sanitaire. En effet, cette approche contribuerait à une absence de prise en compte des dimensions sociales, techniques et environnementales de la vulnérabilité thermique (Vanderplanken et al. 2021), ce qui aurait comme conséquence d'inhiber la mise en place de stratégies d'adaptation de nature plutôt *préventive* que purement réactives (Abeling 2015). D'autres arrivent au constat que les pratiques d'adaptation devraient aller au-delà des impacts de la chaleur sur la santé, mais également tenir compte des facteurs sociaux, culturels et économiques de vulnérabilité (Zografos et al. 2016). Allant dans le même sens, Bolitho et Miller (2017) étudient les politiques d'intervention et de gouvernance du risque associé aux vagues de chaleur dans la ville de Melbourne (Australie) pour arriver au constat que de traiter les vagues de chaleur comme une situation d'urgence ne permet pas d'agir sur l'aspect systémique des vulnérabilités. Les deux chercheuses prônent ainsi une conception des vagues de chaleur en tant que stress chronique, laquelle serait beaucoup plus sensible aux iniquités préexistantes que ce type d'aléa contribue à mettre à jour et à exacerber. Selon elles, concevoir ainsi cet aléa amène à porter attention sur ce qui cause, à la source, la vulnérabilité face aux vagues de chaleur et conduit à une différente priorisation des enjeux à adresser pour la réduire, en misant par exemple sur l'amélioration des conditions de logement ou encore de l'accès aux soins de santé, à la mobilité, aux espaces publics ou autres lieux de rafraîchissement.

De plus, considérer les vagues de chaleur comme une situation d'urgence médicale comporte le risque de cloisonner l'intervention à un réseau restreint d'acteurs (Zaidi et Pelling 2015). À cet effet, plusieurs études, tant des champs de la santé que de l'aménagement, arrivent au constat de la nécessité d'une gouvernance multiniveaux et multiacteur. Par exemple, pour Vanderplanken et al. (2021), une collaboration entre différents acteurs (syndicats, écoles, clubs sportifs, etc.) et secteurs serait essentielle pour prendre en compte les différentes dimensions de la vulnérabilité aux vagues de chaleur. Plusieurs s'entendent sur le rôle des autorités municipales et gouvernementales comme essentiels dans la mise en place et l'harmonisation des mesures d'adaptation aux vagues de chaleur (Hintz et al. 2018). Keith et al. (2019) insistent cependant sur la nécessité d'échanges entre les décideurs et les communautés, et donc d'aller-retour entre les différents niveaux de gouvernance, afin de mieux cibler l'intervention et de diriger les ressources vers les plus affectés. Mees et al. (2015) étudient pour leur part les arrangements de gouvernance de même que la manière dont est perçue la responsabilité de soutenir les plus vulnérables aux vagues de chaleur dans deux villes de Hollande. Les résultats de leur étude penchent vers la nécessité d'une collaboration entre différents acteurs à la fois publics et privés. Il en ressort aussi que des mesures de prévention devraient être davantage intégrées à la fois aux politiques, aux normes d'aménagements et aux réseaux communautaires et de santé, témoignant ainsi de l'impératif de décloisonner l'intervention et de sortir d'une gouvernance en silo (Zaidi et Pelling 2015).

1.2.4. Approches communautaires de l'adaptation aux vagues de chaleur

Bien que plusieurs s'entendent sur la nécessité d'une gouvernance du risque à la fois multisectorielle et multiniveau, l'adaptation à la chaleur accablante reste généralement discutée en termes de mitigation des ICU via des initiatives de verdissement (Keith et al. 2019) ou comme enjeu d'urgence sanitaire limité au secteur de la santé (Marx, Haunschild et Bornmann 2021, Zaidi et Pelling 2015). Dans notre recherche, nous nous intéressons à des modes alternatifs d'adaptation – plus en amont des sources de vulnérabilité, mais surtout plus connectées aux enjeux de justice socio-environnementale de même qu'aux réalités spécifiques vécues à l'échelle des communautés affectées.

Des intellectuels du champ de la sociologie du désastre ont montré comment certaines catastrophes naturelles peuvent constituer des catalyseurs de mobilisation citoyenne et de renforcement des liens communautaires à l'échelle locale (Hamshaw et Calderara 2020), ou

encore comment les désastres étaient souvent accompagnés par des sentiments de solidarité communautaire et des actions collectives à portée sociale (Solnit 2009). En effet, «si les villes ont toujours été caractérisées par l'instabilité, il apparaît que l'intérêt pour la notion de communauté prend particulièrement de l'ampleur quand l'expérience de l'instabilité ou de l'incertitude est plus aigüe [traduction libre] » (Blokland 2017, 42). Suivant cette idée, les conséquences de la crise climatique, combinée à la précarité grandissante engendrée par les effets combinés du développement urbain inégal et de la crise climatique, seraient donc susceptibles de faire réémerger la notion de communauté au cœur de la réflexion sur l'adaptation au réchauffement planétaire.

En effet, il y a actuellement un intérêt grandissant pour la recherche sur le rôle de communauté dans l'action climatique (Aiken et al. 2017). Bien que cette littérature mette surtout l'emphase sur la mitigation du changement climatique et la transition énergétique (Aiken 2018, Creamer 2015, Fuller et Bulkeley 2013, autres), de plus en plus de programmes de gestion du risque et d'initiatives d'adaptation misent sur le développement de la résilience à l'échelle des communautés (Kais et Islam 2016). La résilience communautaire se définit, selon Magis (2010, 402), comme « l'existence, le développement et la mobilisation des ressources de la communauté par les membres de la communauté pour prospérer dans un environnement caractérisé par le changement, l'incertitude, l'imprévisibilité et la surprise [traduction libre] ». Si la communauté reste une notion théoriquement floue et dont les contours spatiaux et socioculturels sont difficiles à définir (Blockand 2017), elle peut être généralement caractérisée par des liens de solidarité naturelle et spontanée (Grawitz 1994). Rapportée à l'échelle du quartier, la notion de communauté peut référer à l'idée que l'existence d'une vie publique et d'un capital social est nécessaire pour qu'un quartier soit viable (Lofland 1989).

Ainsi, selon Clare (2019), renforcer les liens sociaux au sein d'une communauté donnée peut rendre celle-ci plus résiliente aux aléas climatiques extrêmes. Des études ont montré que les communautés caractérisées par une plus grande efficacité collective – la présence d'un climat de confiance mutuelle, d'une cohésion sociale et de solidarité (Sampson, Raudenbush et Earls 1997) – étaient perçues comme plus orientées vers le bien-être de leurs membres (Browning et al. 2006). L'existence de cette efficacité collective serait ainsi susceptible d'accroître la résilience des communautés aux vagues de chaleur, si on prend en considération que plusieurs études sont parvenues à démontrer que l'absence d'un réseau de support adéquat et l'isolement social en résultant furent la cause d'une part importante des décès lors de canicules de Chicago en 1995 (Klinenberg 2015, Semenza et al. 1996) et de celle d'Europe en 2003 (Graham 2015; Keller 2015).

Une autre étude couplant des modélisations de risques avec différentes projections de vulnérabilités face à la chaleur accablante a permis d'établir que les stratégies d'adaptation visant à réduire l'isolement social à l'échelle des communautés étaient les plus efficaces et les plus faciles à mettre en pratique pour chacun des scénarios (Rohat et al. 2021).

Burchell et al. (2018) ont déjà étudié l'apport du milieu volontaire et communautaire (*voluntary and community sector* (VCS)) dans le développement de communautés plus résilientes aux vagues de chaleur dans la ville de Londres. Il en ressort que les membres de ce secteur disposent d'une expérience de terrain privilégiée acquise de leur travail en proximité avec les populations considérées comme particulièrement affectées par les vagues de chaleur. Ils seraient donc à même d'identifier les plus vulnérables qui autrement passaient à travers les mailles du filet social. De manière générale, les intervenant.es du secteur volontaire et communautaire agissent en suivant des valeurs fondamentales d'équité et de respect des droits sociaux, tout en valorisant les relations humaines de même que l'autodétermination et la participation sociale de leurs clientèles (Baines 2011). En contexte canadien, les organisations de la société civile ont été identifiées comme jouant un rôle crucial dans la prestation de services sociaux, la promotion de la santé et le développement d'un capital social; toutefois son apport dans l'adaptation aux changements climatiques reste méconnu (Poutiainen et al. 2013). Il nous semblait donc pertinent, au regard de cette littérature, d'étudier dans quelle mesure des acteurs et actrices communautaires, à travers leurs activités et services fournis à l'échelle de quartiers, étaient susceptibles de rendre des communautés plus résilientes aux conséquences du réchauffement climatique.

Il convient cependant de noter qu'une riche littérature critique a récemment émergé autour de la notion de résilience, concept hérité de l'écologie – pouvant être définie simplement comme la capacité d'un écosystème à retrouver un état normal à la suite d'une perturbation – et devenu un véritable *buzzword* dans les domaines tant de la recherche académique que des politiques publiques d'adaptation au changement climatique (Dekker 2019 ; Meerow et Newell 2019 ; O'Hare et White 2013). Les critiques convergent sur le fait qu'un grand nombre de politiques urbaines promouvant la résilience soutiennent en réalité des dynamiques néolibérales de désengagement de l'État qui replace la responsabilité sur les individus, notamment en valorisant des pratiques d'autosoin (*self-help*) comme réponse individuelle à la précarité socioéconomique (Joseph 2013). Prôner la résilience est donc susceptible de contribuer à rendre fonctionnelle la logique du *business as usual*, maintenant ainsi en place le système capitaliste à la base même de la dégradation environnementale (Abraham 2019) et de la vulnérabilité climatique.

À l'échelle communautaire, Burchell et al. (2018) ont eux-mêmes reconnu qu'un discours de résilience posait le risque de légitimer une déresponsabilisation de l'État dans la fourniture de service, reléguant un fardeau supplémentaire sur ses membres. Ainsi, si la « communauté » peut être perçue comme lieu potentiel d'émergence de solidarités locales et de soutien social en contexte de crise(s), elle peut d'autre part être construite comme un idéal néolibéral d'autosuffisance dans un contexte d'austérité (Oldfield et Stokkeso 2006). Dans cette optique, il nous semblait particulièrement intéressant d'étudier l'apport de pratiques communautaires dans l'adaptation aux changements climatiques, tout en restant attentifs aux ambiguïtés relatives à ce rôle qui pourrait aussi être vu comme un fardeau supplémentaire dans un contexte où les ressources nécessaires pour fournir les services de base sont déjà limitées. La prochaine section se penche justement sur les effets du néolibéralisme et des politiques d'austérité sur le tiers secteur, dont fait partie le milieu communautaire montréalais, afin de mieux mettre en contexte notre problématique et notre question de recherche.

1.2.5. Tiers secteur, secteur volontaire et milieu communautaire à l'ère néolibérale

L'idéologie néolibérale, qui se traduit, selon Wendy Brown (2015) par une économicisation de toutes les sphères de la société, s'exprime par une gouvernance d'austérité (Peck 2012) qui entraîne notamment des coupures dans la provision de services publics de la part de l'État et qui peut contribuer à une érosion du tissu social qui exacerbe la précarité, l'insécurité et l'isolement chez certains individus (Brown 2015, 2016; Chatzidakis et al. 2020, Lorey 2017). Pour Evans et Reid (2014), le climat néolibéral ferait de l'insécurité la nouvelle normalité où la résilience deviendrait l'unique solution. Bien que plusieurs recherches convergent vers les bienfaits de développer du lien social et des réseaux d'entraide pour briser l'isolement et aspirer à des communautés plus résilientes aux aléas climatiques, les notions traditionnelles d'action collective et de développement social fondé sur des principes d'inclusivité se retrouvent d'autre part menacées par des courants intellectuels et des forces sociopolitiques – incluant le néolibéralisme et le retrait de l'État-providence – qui « pointerait vers des ordres sociaux de plus en plus fragmentés [traduction libre] » (Sites, Chaskin et Parks 2007, 520). En plus de l'érosion possible du lien social et des solidarités locales, plusieurs chercheurs et chercheuses se sont également penché.es sur les impacts du néolibéralisme sur le tiers secteur en ce qui a trait notamment à ses relations avec l'État et à sa capacité d'offre de services aux populations.

La montée du néolibéralisme comme mode de gouvernance et les politiques d'austérité ayant été implantées dans plusieurs pays occidentaux entraînent, selon Power et al. (2021), un relai des

responsabilités à fournir services et soutien social de la part des gouvernements vers les organismes communautaires, les familles et les individus. En fait, de plus en plus de ce rôle autrefois associé à l'État-providence est désormais attribué au tiers-secteur, composé de toutes les organisations non gouvernementales sans but lucratif (Gilmore 2009), faisant en sorte que celui-ci est amené à combler de plus en plus de services pour combler le vide laissé par ce retrait de l'État (Carmel et Harlock 2008). Selon Evans et al. (2005), le tiers secteur exerçait auparavant un rôle *secondaire* dans la fourniture de services sociaux, le rôle des OSBL étant plutôt de combler quelques vides ou encore de renforcer les structures existantes de fourniture de services, et non pas de remplacer l'État. Pour Jennifer Wolch (1990), les organisations du tiers secteur – qu'elle définit comme *shadow state* – exerceraient désormais, par rapport à l'État, un rôle de sous-traitance dans la fourniture de services aux populations, mais avec de moins en moins de ressources disponibles pour répondre à une demande grandissante pour ces services. Par exemple, Jones et al. 2016 ont étudié comment les mesures d'austérité implantées à la suite de la crise économique de 2008 ont entraîné des coupes budgétaires et une réduction drastique du support financier de l'État envers le milieu volontaire et communautaire dans des villes d'Angleterre, le plus souvent dans les secteurs où la précarité et les besoins étaient les plus grands.

L'imposition de cette rationalité néolibérale a aussi de lourds impacts sur les activités et les modes de gouvernance internes des organisations du tiers secteur, notamment dû au fait qu'on s'attend à ce qu'il comble de plus en plus de services, mais avec de moins en moins de ressources. Sites, Chaskin et Parks (2007) ont étudié le passage des États-Unis à l'ère post-fordiste où l'idéologie néolibérale s'étend aux organisations du secteur communautaire, poussant ces dernières à entrer en compétition les uns avec les autres et à opérer de manière plus ciblée et pragmatique pour répondre à des impératifs d'efficacité. Carmel et Harlock (2008) constatent aussi des impacts des politiques d'austérité sur les orientations éthiques et morales du milieu communautaire et volontaire (VCS) au Royaume-Uni. De telles mesures résulteraient, selon eux, à une tentative de normaliser leur rôle en simples prestataires de services répondant aux besoins du marché, détachés des contextes sociopolitiques au sein desquels ses acteurs œuvrent et dépourvus de toutes visées morales ou éthiques. Evans, Richmond et Shields (2005) étudient les relations entre l'État et le secteur à but non lucratif canadien en contexte néolibéral et vont dans le même sens en affirmant que l'imposition d'une gouvernance néolibérale de ses organisations aurait compromis leur autonomie et leur orientation militante, leur imposant un délaissement de leur orientation sociocommunautaire pour une approche entrepreneuriale dans la fourniture de leurs

services. Cela fait en sorte que les organismes se retrouvent en compétitions les uns envers les autres pour l'accès aux ressources de financement et résulte en une instabilité grandissante au sein de ces organisations. Cette précarité interne est également documentée par Cunningham et al. (2016) qui remarquent une vulnérabilité croissante des travailleurs de ce secteur, de plus en plus soumis à la précarité de l'emploi due au manque de financement et à une surcharge de travail généré par la demande croissante en services de la part des populations.

Le cas montréalais

Le Québec se distingue des autres provinces canadiennes par ce que certains appellent le « modèle québécois », « un régime marqué par l'image d'un État de bien-être encore proche de l'État keynésien » (Germain, Morin et Sénécal 2004, 129) et caractérisé par ses hautes taxations, de même que ses nombreux services sociaux (Lefebvre et Berthiaume 2018). N'ayant certes pas échappé aux récentes tendances néolibérales marquées par la rationalisation économique des services publics et, plus largement, l'implémentation de mesures d'austérité, cette province, et tout particulièrement sa métropole, est toutefois reconnue à l'échelle nord-américaine pour se démarquer par le dynamisme de leur réseau communautaire (Bourque 2017, Hamel et Autin 2017). Cette section vise à présenter un bref historique du développement communautaire montréalais dans le but de mieux contextualiser notre problématique de recherche.

Germain et ses collègues (2004) relatent les phases successives de développement du milieu communautaire montréalais, des premiers regroupements citoyens aux organismes communautaires autonomes et professionnalisés. Au courant des années 1960, les premiers comités citoyens voient le jour dans différents quartiers de Montréal. Ils prennent la forme de groupes de pression locaux qui œuvrent dans les milieux plus défavorisés et dont les actions visent l'amélioration des équipements collectifs et cadre de vie dans son ensemble : construction de logements sociaux, restauration d'école, aménagement de parcs, ouverture de locaux communautaires, etc. (Godbout et Collin 1977). Puis, dans la foulée des mouvements sociaux de 1968, ces comités citoyens se mutent en groupes populaires, « des regroupements de personnes qui s'identifient aux classes populaires et remettent en question la société globale. » (Germain, Morin et Sénécal 2004, 131). En plus de leur vocation militante et contestataire, ces groupes se lanceront aussi dans la provision de services et de soutien social aux classes sociales défavorisées dans des domaines du logement, de l'alimentation, de la garde d'enfants et des services de santé. Ces groupes reçoivent dès lors un soutien financier de l'État pour la mise en

place et le maintien de ces services. Toujours selon Germain et ses collègues (2004), c'est ensuite dans un contexte de restructuration de l'économie suivant les Trente Glorieuses et de réorganisation de l'action publique (notamment dans une période où le modèle d'État-providence est de plus en plus remis en question) que vont émerger les organismes communautaires sur la scène sociopolitique. Issus des groupes populaires et de divers mouvements sociaux et militants (Dufour et Guay 2019), ils se définissent comme des « regroupements de personnes s'identifiant à une « communauté d'intérêts » qui s'organise collectivement pour se donner des services » (Germain, Morin et Sénécal 2004, 131).

Les pratiques des organismes communautaires se présentent dès lors comme des alternatives à celles plus hétéronormatives et bureaucratiques du secteur public (Jetté 2011). Ces regroupements se distinguent également des institutions publiques par « leur enracinement dans un milieu local », en ce sens qu'ils « émanent de la communauté locale à laquelle les lie un sentiment d'appartenance, ils sont en symbiose avec elle » (Germain, Morin et Sénécal 2004, 130). À l'origine marquées d'influences catholiques (catholicisme social et théologie de la libération), les pratiques du milieu communautaire montréalais sont dès le départ basées sur le principe de *l'empowerment*, « une pratique d'intervention qui reconnaît les inégalités sociales comme obstacle possible aux capacités d'agir des personnes » tout en étant « basée sur la reconnaissance de la compétence des personnes les plus vulnérables », de leur agentivité et de leur capacité d'autodétermination, de même que des « dimensions à la fois individuelles et sociales des problèmes sociaux » (Dufour et Guay 2019, 110). Dans les approches d'intervention sont donc reconnues les causes d'inégalités de pouvoir comme étant structurelles (capitalisme, patriarcat) plutôt que d'être liées à une responsabilité individuelle (Dufour et Guay 2019). De plus, leur mission émerge généralement d'un constat qu'une injustice est vécue par une tranche marginalisée ou aliénée de la population, et cherche ainsi à « apporter une solution collective et solidaire à un problème social ou à un besoin commun » (Lamoureux et al. 2008, 4).

Si l'État supporte déjà financièrement les premiers groupes populaires dans les services qu'ils offrent aux populations marginalisées, les relations entre les organismes communautaires montréalais et l'État québécois se formalisent en 2001 avec l'adoption d'une politique de reconnaissance du milieu communautaire (Dufour et Guay 2019). Celle-ci prend notamment la forme de financements accordés aux organismes, leur donnant les moyens d'offrir des services, mais aussi de contester certaines actions – ou inactions – de l'État. Aujourd'hui, 625 organismes communautaires interviennent dans les différents quartiers et arrondissements de Montréal sur des enjeux (sécurité alimentaire, logement, itinérance, mobilité, etc.) ou auprès de populations

(aînés, familles, minorités ethniques, populations défavorisées, etc.) ciblées (Gouvernement du Québec 2023).

Cette longue histoire de collaboration au niveau local a toutefois été mise à l'épreuve au moment où des politiques d'austérité ont été transférées à la Ville par le gouvernement provincial (Hamel et Keil 2020), notamment à partir du début des années 2000 avec l'entrée au pouvoir des gouvernements libéraux de Charest puis de Couillard, entraînant de nombreuses coupures dans les services sociaux (Vaillancourt 2007). Cette situation a pour effet de limiter les capacités des organisations communautaires à se mobiliser autour de leurs valeurs traditionnelles de solidarité et de coopération (Hamel et Keil 2020). Le manque de financement résultant de ces politiques a eu de nombreuses conséquences sur les activités du milieu communautaire montréalais, dont l'alourdissement des tâches, la dégradation des conditions de travail et l'abandon de certaines activités ou services, faute de ressources (RIOCM 2014). La nouvelle vague d'austérité insufflée par le gouvernement de Couillard aurait même conduit à la fermeture de nombreux organismes communautaires à travers la province (Lanctôt 2015). Les restructurations néolibérales des instances politiques et du secteur public ont également comme effet de limiter graduellement l'accès des organismes communautaires aux instances publiques et de les reléguer à une position de plus en plus marginale dans le jeu politique (Dufour et Guay 2019).

Pour Hamel et Autin (2017), les impacts réels des mesures d'austérité, plutôt caractérisée de « rigueur » dans le discours des gouvernements libéraux québécois et canadiens, sont difficiles à cerner par certains regroupements communautaires, activistes et syndicaux. Le caractère flou des mesures d'austérité implantées aux échelles provinciales et fédérales au courant des 20 dernières années ferait en sorte qu'il est difficile pour ces groupes de formuler une opposition claire face à celles-ci. Les résultats de leur recherche menée auprès de ces différents acteurs et actrices de la société civile, mais aussi gouvernementaux, révèle toutefois que les ménages ou individus socioéconomiquement défavorisés sont les plus négativement affectés par les politiques d'austérité :

This is mentioned in reference to areas like social assistance, housing conditions, health and education, but also in connection with public services generally speaking. In these areas, the decision to cut investments and/or jobs – particularly regarding the provision of personal services – necessarily has consequences in the short or medium term on those who are most vulnerable (171-172).

Les mesures d'austérité auraient aussi eu de profonds impacts sur le milieu de la santé, dont la perte de plus du tiers des professionnels qui avaient une approche multidimensionnelle de l'intervention (intervention qui prenait davantage en considération les déterminants sociaux, environnementaux et éducationnels de la santé) au profit d'une vision médico-centrée et d'une hyperspécialisation des infrastructures de santé (Hamel et Keil 2020).

Dans l'ensemble, les mesures d'austérité semblent avoir pour effet de favoriser des approches en silo qui limitent la possibilité de tenir compte des facteurs structurels de la vulnérabilité face aux vagues de chaleur. Elles touchent également les segments plus précarisés de la société tout en réduisant les capacités du milieu communautaire à offrir des services à ces populations. Si les conséquences du réchauffement climatique comme les vagues de chaleur constituent une couche supplémentaire aux vulnérabilités préexistantes (Ranganathan et Bratman 2019) sur lesquelles le milieu communautaire œuvre déjà et qu'on s'attend à ce que de plus en plus d'individus sollicitent les services du milieu communautaire en raison des coupures dans de nombreux services autrement fournis par l'État, les conséquences des vagues de chaleur sur les populations vulnérables pourraient générer un supplément dans le travail des organismes communautaires montréalais. Face à ce constat, il nous semble pertinent de nous pencher sur leur rôle dans l'adaptation aux changements climatiques en nous questionnant à la fois sur la manière dont ils agissent ou se positionnent par rapport aux vulnérabilités thermiques et aux iniquités socio-environnementales, mais aussi sur les limites de ce rôle dans un contexte où de nombreux organismes sont déjà surchargés et sous-financés.

1.3. Problématique, questions et objectifs de recherche

La littérature présentée jusqu'ici nous indique que plusieurs approches d'adaptation en lien avec des interventions sur le milieu physique reproduisent des inégalités. On se rend compte aussi que l'enjeu des vagues de chaleur semble être surtout traité comme un problème d'urgence sanitaire, ce qui génère une intervention plutôt en réaction qu'en prévention, en plus de cloisonner l'intervention à un réseau limité d'acteurs. D'autre part, ce mode d'intervention *en réaction* s'attaque davantage aux symptômes qu'aux causes de la vulnérabilité thermique; autrement dit, il n'offre que peu de possibilités de prendre en compte et d'agir sur l'aspect systémique ou structurel des inégalités socio-environnementales ni les processus de production de vulnérabilité. Étant donné la complexité de ce qui génère la vulnérabilité à la chaleur accablante, plusieurs s'entendent sur la nécessité de briser les silos, d'impliquer une plus grande diversité d'acteurs

pour soutenir adéquatement les plus vulnérables aux vagues de chaleur. Nous avons également vu comment les effets combinés du néolibéralisme, du développement urbain inégal et, de plus en plus, des conséquences du réchauffement climatique génèrent une précarité grandissante parmi certaines populations urbaines inégalement exposées à leurs externalités négatives. Les initiatives individuelles ou communautaires visant à réduire les vulnérabilités à l'échelle locale semblent devenir une réponse à la précarité grandissante, mais aussi au retrait de l'État dans la fourniture de nombreux services et à l'érosion du filet social qui s'ensuit. Dans ce contexte, il nous semblait pertinent d'examiner le potentiel de telles initiatives – *grassroot*, citoyennes et communautaires – dans la réduction d'inégalités socio-environnementales dont plusieurs sont à l'origine des vulnérabilités aux épisodes de chaleur accablante.

Puisque le milieu communautaire montréalais s'est construit en suivant des modes d'intervention basés sur l'approche de *l'empowerment*, laquelle prend en considération la nature structurelle des inégalités à la source de la marginalisation de tranches plus vulnérables de la population, il nous semblait pertinent d'étudier son apport dans l'adaptation aux vagues de chaleur. De plus selon Bourque (2017), ces groupes communautaires se démarquent d'autres acteurs sociaux ou institutionnels par leur enracinement dans la communauté. Ils disposeraient donc, pour suivre Burchell et al. (2018), d'une expertise terrain qui les rendrait plus à même de mieux cibler les besoins des plus vulnérables et de rejoindre celles et ceux qui auraient pu glisser entre les mailles du filet social. Cet ensemble de caractéristiques propre au milieu communautaire le place selon nous dans une position privilégiée pour agir en amont des vulnérabilités face aux vagues de chaleur, autrement dit de s'attaquer aux causes systémiques des inégalités en termes de vulnérabilité climatique.

Nous cherchons à voir, par exemple, comment certaines de leurs interventions contribuaient à briser l'isolement social de certaines populations marginalisées comme des personnes âgées ou toute autre personne vivant dans des espaces dévitalisés avec peu d'accès aux transports, aux commerces ou aux services. Nous nous intéressons également aux moyens déployés sur le terrain et à l'échelle des quartiers pour identifier et répondre à des besoins qui, s'ils ne sont pas pris en charge, contribuent à accroître les inégalités et vulnérabilités face aux vagues de chaleur. Notre but est donc également de mettre à jour des pratiques et modes d'interventions qui ne sont pas considérés comme des pratiques d'adaptation, mais qui, dans une certaine mesure, viennent tout de même y contribuer.

Nous étudions toutefois ce potentiel apport du milieu communautaire dans l'adaptation aux changements climatiques dans un contexte de retrait graduel de l'État dans la fourniture de services sociaux qui pousse de plus en plus de personnes à solliciter les services du milieu communautaire (Lanctôt 2015). Les organismes de ce secteur tirent en effet la majorité de leur financement de différents paliers de gouvernement, de même que d'autres bailleurs de fonds tel Centraide, pour fournir des services autrement non couverts par le secteur public, à l'échelle des quartiers (Germain et al. 2014) et doivent donc composer avec un climat politico-économique d'austérité qui opère généralement en leur défaveur. Ainsi, cette recherche examine le rôle du milieu communautaire montréalais dans l'adaptation aux vagues de chaleur, tout en portant attention aux contraintes et ambiguïtés de leur agentivité dans le contexte actuel.

Pour étudier l'apport du milieu communautaire dans l'adaptation aux vagues de chaleur tout en portant attention à ces potentielles contraintes d'intervention, une approche théorique du *care* – laquelle sera exposée en détails au chapitre suivant – se posait comme un angle analytique pertinent. En effet, l'éthique du *care* est une éthique située qui s'interroge sur ce qui est nécessaire dans l'ici et le maintenant pour adresser les injustices et la négligence dans une optique d'aspirer à des villes ou des communautés qui soient plus justes et portées vers le bien-être d'autrui (Lawson 2007, Silk 2000, Smith 2009, Williams 2016). Pourtant, alors que les restructurations néolibérales ont contribué à accroître les besoins de soins et de soutien social, ce même climat politico-économique tend simultanément à dévaluer et à invisibiliser le *care* (Agostino 2019, Lawson 2007). Ce champ théorique nous informe donc à la fois du potentiel des pratiques de soutien social et d'adaptations suivant une éthique du *care* en termes de réduction des inégalités socio-environnementales dans les quartiers tout en tenant compte du rôle inhibiteur des politiques d'austérité sur les possibilités de *care*. Nous avons donc formulé la question suivante pour notre recherche, soit **de quelles manières et dans quelle éthique du care les pratiques communautaires de soin et de soutien social travaillent-elles sur des facteurs de vulnérabilité à la chaleur accablante dans un contexte d'austérité?**

Comme nous l'avons vu, la vulnérabilité à la chaleur est causée ou exacerbée par une multitude de facteurs et processus sociaux et environnementaux. Des conséquences du réchauffement climatique comme les vagues de chaleur pourraient, en aggravant certaines vulnérabilités et inégalités préexistantes, se poser comme un fardeau supplémentaire pour les acteurs communautaires qui doivent déjà composer avec une demande croissante de services, dans un contexte où ils disposent de ressources de plus en plus limitées pour le faire. Nous partions toutefois de l'hypothèse selon laquelle toute initiative qui contribue à soutenir des populations

précarisées, en agissant sur les sources d'iniquités socio-environnementales face aux vagues de chaleur, contribue à l'adaptation à cette conséquence du réchauffement climatique. Dans le prochain chapitre, nous présentons le cadre théorique et conceptuel qui constituera la grille d'analyse de nos résultats. Nous commencerons par un retour sur la notion de vulnérabilité climatique telle que comprise du point de vue de l'écologie politique et des *disaster studies*. Nous nous pencherons par la suite sur différents éléments théoriques de l'éthique du *care* et sur les facteurs contribuant à sa marginalisation dans un contexte néolibéral et d'austérité.

CHAPITRE 2 : CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTUEL

Puisque nous nous intéressons à la manière dont les actrices et acteurs communautaires agissent, via des pratiques de *care* et de soutien social, sur certains facteurs de vulnérabilité face aux vagues de chaleur, il convient de nous positionner conceptuellement et théoriquement sur les notions de vulnérabilité et de *care*. Ce chapitre vise donc à poser les bases théoriques et conceptuelles qui orienteront l'analyse des résultats de cette recherche. La première section sera consacrée à amener des éléments de précision quant à la notion de vulnérabilité, en nous basant sur les approches des *disaster studies* et de l'écologie politique, qui permettent de mettre à jour les causes systémiques et structurelles des iniquités en termes de vulnérabilité thermique. Ce sont en effet les causes à la source, les *root causes*, généralement moins visibles des facteurs de vulnérabilité climatique. Nous aborderons par la suite différentes notions théoriques entourant le *care*, compris à la fois comme ensemble de pratiques, comme éthique de vie collective et comme disposition émotive envers autrui (Chatzidakis et al. 2019, Milligan and Wiles 2010, Popke 2006). Cet angle théorique nous permettra d'analyser dans quelle mesure les intervenant.es qui travaillent en étroite proximité avec des populations marginalisées envisagent (*care about*) la vulnérabilité de certaines populations, la prennent en charge (*taking care of*) et prennent soin (*care for*) de leurs usagers et usagères.

Enfin, comme nous l'avons vu plus haut, le climat néolibéral et d'austérité a contribué à accroître les besoins envers les services offerts par le tiers secteur. Toutefois, ce dernier n'a pas davantage de ressources pour répondre à cette demande croissante, ce qui peut engendrer – ou maintenir – de la précarité autant parmi les usagers de ces services qu'au sein même du secteur qui les fournit. Ainsi, pour étudier de telles pratiques ou dispositions de *care* émanant du milieu communautaire, il nous semble essentiel de les situer dans le contexte culturel et sociopolitique au sein desquelles elles ont lieu. Nous amènerons donc quelques éléments de réflexion sur la place du *care* dans un contexte d'austérité, dans l'optique, par exemple, d'analyser les raisons qui expliqueraient pourquoi les acteurs et actrices du milieu communautaire ne disposeraient pas des ressources nécessaires pour soutenir adéquatement les populations vulnérables face aux vagues de chaleur. La troisième section sert donc à cadrer le néolibéralisme et les politiques d'austérité en tant que processus à la fois générateur de vulnérabilités socio-environnementales et inhibiteur de possibilités de *care*.

2.1. Remonter à la source des vulnérabilités climatiques

Plusieurs contributions des champs de l'écologie politique et des disaster studies partent du constat que la vulnérabilité face aux risques et aux désastres n'est pas équitablement répartie parmi les populations et expliquent ces variations comme résultantes d'une série de facteurs sociaux, économiques, politiques et historiques qui s'intersectent et opèrent à différentes échelles temporelles et spatiales (Hsu 2011, Thomas et al. 2018, Tierney 2019). La littérature présentée au chapitre précédent fait effectivement état de divers indicateurs individuels, socio-économiques et environnementaux de la vulnérabilité face aux vagues de chaleur. Certaines études mettent également en lumière divers processus politico-économiques, historiques et structurels qui produisent des vulnérabilités et iniquités, dont certains sur le long terme et opérant parfois de manière inattendue. En fait, selon Rice, Long et Levanda, de telles inégalités environnementales et climatiques « *arise from hierarchies of domination that are rooted in constructed categories of social difference such as race, class, gender, sexuality, ability, citizenship, and more.* » (Rice et al., 2022, p. 633). Ainsi, toute tentative visant à agir sur celles-ci doit d'abord passer par une reconnaissance et une compréhension de pourquoi elles existent à la base (Thomas et al. 2018), d'où l'importance d'une lecture analytique multidimensionnelle, multitemporelle et intersectionnelle de ce qui génère la vulnérabilité à la chaleur.

Dans le cadre de notre étude, nous nous intéressons à cette dimension structurelle de la vulnérabilité. Autrement dit, nous tournons notre attention sur ce qui se trouve à la source des vulnérabilités, soit les *root causes*, auxquelles le champ théorique des *disaster studies* est tout aussi attentif. Pour Wisner et al. (2004), les processus les plus importants qui génèrent et reproduisent les vulnérabilités au fil du temps sont de nature politique, économique et démographiques, puisqu'ils ont une incidence sur l'accès aux ressources parmi les populations. Ainsi, la vulnérabilité devrait plutôt être conceptualisée comme un *processus* au travers duquel certains groupes se retrouvent soumis à des mutations politiques et économiques opérées à diverses échelles géographiques et temporelles qui vont soit, favoriser soit, entraver leur sensibilité aux chocs et perturbations, et leur capacité à leur faire face (Tierney 2019).

De plus, si les désastres sont souvent envisagés comme des perturbations rapides et violentes (Barton 1969), Hsu (2011) remet en question cette tendance à les conceptualiser comme des événements qui se produisent nécessairement rapidement. Selon lui, les perturbations sociales

récurrentes et temporellement diffuses causent généralement plus de dommages que celles qui se produisent rapidement. Puisqu'elles sont moins visibles, ces perturbations tendent à être normalisées comme problème de tous les jours. Son argument fait écho à la notion de violence lente (*slow violence*) conceptualisée par Rob Nixon (2011) en référence aux dégradations environnementales qui affectent disproportionnellement et durablement certains groupes et espaces à travers le monde. Il la définit comme une forme de violence structurelle qui se déploie graduellement et loin des regards, dispersé dans le temps et l'espace au point où elle n'en devient plus perçue comme de la violence en soi. Nixon considère le changement climatique et la destruction de l'environnement comme une catastrophe à lent déploiement qui affectent certaines communautés et espaces à un rythme trop lent pour qu'une quelconque responsabilité soit prise. Karen E. Till (2012) évoque pour sa part la violence non pas uniquement associée à la destruction, l'exploitation et la contamination de l'environnement, mais également des violences politiques et étatiques qui résultent en des déplacements brutaux de population, l'abandon ou la dégradation d'espaces urbains qui génèrent des vulnérabilités sous forme de traumatismes collectifs. Elle propose ainsi la notion de *wounded city* pour décrire des espaces densément peuplés endommagés par ces violences historiques et politiques qui en seraient venus à structurer les relations sociospatiales au point d'être normalisées.

Conceptualiser ainsi les causes à *la source* de vulnérabilités face aux vagues de chaleur comme des catastrophes à lent déploiement ou des formes de violences lentes offre la possibilité de remonter en amont de vulnérabilités qui ne se manifestent qu'au moment où survient un épisode de chaleur accablante (par exemple sous forme de décès et d'hospitalisation), et d'agir davantage en prévention qu'en réaction à cette vulnérabilité. En effet, « la vulnérabilité climatique ne tombe pas du ciel » et les dommages associés tant aux aléas climatiques extrêmes qu'aux conséquences de changements climatiques graduels « *are shaped by the social, political, and economic vulnerabilities of people and societies on the ground* » (Ribot 2010, 47). Ainsi, les conséquences de la crise climatique, plutôt que de les causer, viennent plutôt *exacerber* certaines vulnérabilités et iniquités préexistantes. Pour Ranganathan et Bratham (2021), des « menaces quotidiennes » comme la gentrification, l'insécurité alimentaire – ou tout autres conséquences des politiques d'austérité et du développement urbain inégal – puisqu'elles ne sont pas typiquement associées à des enjeux *climatiques*, manquent souvent d'être considérées comme des facteurs de vulnérabilité alors qu'elles entravent la capacité des populations à face aux conséquences du réchauffement climatique. Dans cette optique, il nous semble approprié de nous en remettre à la conception de Bolitho et Miller (2017) des vagues de chaleur en tant que stress chronique, qui

permet de voir la vulnérabilité thermique comme étant l'exacerbation d'inégalités et de vulnérabilités sociales *préexistantes*. Pareille conception de la vulnérabilité et des iniquités face aux vagues de chaleur nous paraît essentielle pour saisir comment des pratiques de soin et de soutien social, bien que pas typiquement reconnu comme des pratiques d'adaptation, peuvent néanmoins y contribuer. Nous cherchons à identifier des pratiques qui adresseraient certaines de ces « menaces quotidiennes » résultantes de la combinaison des crises du néolibéralisme et du climat, à l'échelle des communautés.

2.2 Envisager la résilience climatique par l'éthique du *care*

Intimement liée à la notion de vulnérabilité, nous avons vu plus haut que la notion de résilience – individuelle ou communautaire – peut s'avérer problématique. Sarah Bracke (2016) considère en effet la résilience comme inhibitrice de transformation sociale, et appelle plutôt à la *résistance* dans des situations où un retour à l'état normal ne serait pas réellement souhaitable. En guise d'alternative à la notion de résilience, MacKinnon et Derickson (2012) proposent celui d'ingéniosité (*resourcefulness*). Au lieu d'être définie de façon externe et imposée par les experts ou les agences gouvernementales, cette notion d'ingéniosité met plutôt l'accent sur les formes d'apprentissage et de mobilisation basée sur des besoins définis et pris en compte par et pour les membres de la communauté. En effet, pareille conception de la résilience ou de l'adaptation permet davantage de tenir compte des spécificités locales à la source des vulnérabilités climatiques.

Pour Dean Spade (2020), des situations de crises environnementales, sociopolitiques ou encore sanitaires, comme la récente pandémie de Covid-19 qui a elle aussi drastiquement dévoilé des vulnérabilités et iniquités préexistantes, font que de plus en plus de personnes seraient appelées à s'investir pour répondre à des besoins ressentis dans leur communauté. De la même manière que l'ingéniosité émerge de façon endogène, *grassroot*, au sein de communautés (MacKinnon et Derickson 2012), Dean Spade définit l'aide mutuelle (*mutual aid*) comme une coordination collective déployée pour répondre aux besoins de chacun, généralement en réaction à un constat que le système en place ne le fera pas ou n'est pas apte/adapté à le faire. Ainsi selon Spade (2020, 8), de tels gestes *grassroot* d'entraide et de mise en commun de ressources à l'échelle des communautés constitueraient un « acte radical » dans un contexte d'isolement social et de dépendance forcée à des systèmes hostiles. Allant dans le même sens, Chatzidakis et al. (2020) s'interrogent sur ce qui se produirait si le *care* – au lieu de la compétition et des impératifs de

croissance économique – était placé au centre de l’organisation sociale et politique de nos sociétés.

Défini simplement, le *care* est notre capacité individuelle et collective à fournir les conditions politiques, sociales, matérielles et émotionnelles nécessaires à la santé, au bien-être, à la protection et à l’épanouissement des humains et du non-humain (Tronto 1993). Tout comme la notion de *resourcefulness*, il concernerait la manière dont les collectivités organisent leur communauté et leurs moyens de subsistance (Harcourt et Bauhardt 2019). Dans un contexte où l’isolement social et les inégalités socio-économiques préexistantes exacerbent la vulnérabilité aux vagues de chaleur, le *care* – compris à la fois comme éthique et comme ensemble de pratiques – nous semblait un angle d’analyse particulièrement approprié pour étudier ce qui motive et oriente l’action de certaines personnes à soutenir les plus vulnérables de leurs communautés, en relation avec un contexte plus large d’austérité. Cet angle analytique nous paraissait également utile pour étudier la manière dont les acteurs et actrices du milieu communautaire se positionnent par rapport aux sources de vulnérabilité thermique et, dans une certaine mesure, agissent sur celles-ci.

2.2.1. Définir le *care*

En anglais, le *care* signifie le soin, comme *prendre soin de* quelqu’un ou de quelque chose. En effet, le *care* peut référer à l’activité de soin en soi, au travail qu’il est nécessaire d’accomplir pour répondre aux besoins tant physiques qu’émotionnels d’autrui (Dowling 2021). Dans le cas qui nous intéresse, les services et activités offerts par les organismes communautaires pour supporter les plus vulnérables constituent des activités de soin, déployées en réponse à un besoin. Toutefois, le terme *care* peut aussi être traduit par la sollicitude, au sens de se soucier de (*caring about*) quelqu’un ou quelque chose. L’éthique du *care*, comme nous le verrons dans les prochaines sections, ne se limite donc pas à l’activité de soin en tant que tel, mais implique également un engagement moral ou émotionnel pour la situation que l’on considère comme requérant notre attention (Tronto 1993).

Pour notre étude, nous partons de la définition du *care* proposée par Bernice Fisher et Joan Tronto (1991), soit un ensemble d’activités comprenant tout ce qui doit être fait « maintenir, perpétuer et réparer notre « monde », de sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible » (Tronto 2009 [1993], 143). Dans ce « monde », ces autrices incluent autant notre corps, nous-mêmes et l’environnement. Le *care* englobe donc aussi les pratiques et initiatives qui améliorent les

environnements urbains dans lesquels nous vivons. Nous reviendrons plus loin sur cet aspect *situé* de l'éthique du *care*, lequel fournira un cadre d'analyse pertinent pour voir dans quelle mesure les actrices et acteurs du milieu communautaire contribuent au développement et au maintien d'environnements urbains sains qui soient à la fois justes et résilients aux impacts de la crise climatique.

2.2.2. Les éléments d'une éthique du *care*

Les éléments de l'éthique du *care* théorisés par Joan Tronto (1993) se posent comme une grille d'analyse appropriée pour évaluer à la fois ce qui génère les vulnérabilités, mais aussi le genre d'approches qui contribuent possiblement à réduire les injustices socio-environnementales face aux épisodes de chaleur accablante en ville. Tronto identifie quatre phases au *care*, chacune étant associée à un élément éthique. La première phase, se soucier de (*care about*), est fondée sur une éthique de l'attention qui permet d'identifier un besoin de *care*. Tronto part du principe que, pour être en mesure de répondre aux besoins des autres, nous devons d'abord y être suffisamment attentifs afin de reconnaître l'existence de ces besoins de *care*. Afin de ne pas tomber dans l'inattention, cet élément d'éthique sollicite aussi notre regard « sur ce qui est juste sous nos yeux, mais que nous ne voyons pas par manque d'attention » (Laugier 2015, 129). À plus grande échelle, identifier les besoins de *care* passe aussi par une reconnaissance des processus historiques et institutionnels (comme l'extension des relations de marché, la destruction de l'environnement ou encore les désastres) qui les génèrent (Lawson 2007).

La deuxième phase est la prise en charge et implique d'assumer la responsabilité de prendre soin. Cela passe par la reconnaissance que « quelque chose que nous avons fait, ou n'avons pas fait, a contribué à l'apparition de besoins de soin, et nous devons dès lors nous en soucier » (Tronto 2009 [1993], 178). Ces deux principes éthiques s'avèrent fondamentaux si on considère que les vagues de chaleur touchent particulièrement des segments marginalisés ou invisibles (Graham 2015, Keller 2015, Klinenberg 2015) de la population et que les vulnérabilités climatiques résultent souvent de processus historiques et structurels sur lesquels on doit aussi porter notre attention afin d'identifier les besoins de *care*. L'attention et la responsabilité impliquent une reconnaissance de ce qui cause les vulnérabilités et inégalités en amont, ainsi qu'un engagement à les réduire en s'attaquant aux dynamiques d'oppression, d'exclusion et d'exploitation qui les maintiennent en place (Lawson 2007, Williams 2016).

Partant de ces deux premiers éléments, le *care* peut être vu, non pas uniquement comme un ensemble d'activités ou de pratiques, mais bien aussi une disposition, une *façon d'être et d'agir* les uns avec les autres (McEwan et Goodman 2010). Il serait caractérisé par un intérêt proactif pour le bien-être d'autrui (Silk 2000). Conceptualisé comme la provision de support autant pratique qu'émotionnel (Milligan et Wiles 2010), une lunette analytique du *care* nous permet aussi de comprendre ce qui pourrait *motiver* les acteurs et actrices du milieu communautaire à agir sur les vulnérabilités et les injustices exacerbées par la crise climatique, dans un contexte où les ressources pour le faire sont limitées. Nous tenons donc aussi compte de cette dimension émotionnelle du *care*, soit comment des émotions comme l'empathie, la compassion, la générosité ou le sentiment d'injustice sont susceptibles de pousser différentes personnes à mobiliser et débloquer des ressources pour le bien-être et la sécurité des membres de la communauté.

Nécessairement complémentaire aux deux premières, la troisième phase consiste à prendre soin et englobe le travail effectif nécessaire à la réalisation du *care*. Tronto y associe l'élément éthique de la compétence, soit les ressources nécessaires pour que le *care* ait lieu et que le besoin préalablement identifié et pris en charge soit répondu. Dans le cas qui nous intéresse, cette phase peut s'avérer problématique si les acteurs du milieu communautaire identifient et prennent en charge des besoins de soin, mais sans disposer des ressources nécessaires pour y répondre. En effet, « se soucier de l'autre, et même endosser une responsabilité envers lui, mais ne pas réussir à dispenser un soin adéquat signifie qu'en fin de compte il n'est pas répondu au besoin » (p. 179).

Finalement, le *care* implique de recevoir le soin. La quatrième phase concerne donc la *réponse* de celui ou celle qui en bénéficie. Pour Tronto, la capacité de réponse implique une reconnaissance des vulnérabilités et des inégalités. En effet, le *care* « interroge fondamentalement l'idée selon laquelle les individus sont entièrement autonomes et indépendants. Être dans une situation où l'on doit recourir au *care* revient à être dans une position de vulnérabilité. » (p.181) Vue de cette manière, l'éthique du *care* s'oppose radicalement à la rationalité néolibérale qui construit l'individu comme étant autonome et entièrement responsable de son bien-être et de sa sécurité. Elle reconnaît l'existence d'une vulnérabilité commune, bien qu'inégalement répartie dans le temps, l'espace, ou entre les individus. Le *care* est donc basé sur une reconnaissance de nos interdépendances (Chatzidakis et al. 2019) et la qualité de la vie collective serait largement déterminée par un engagement mutuel et empathique envers autrui (Smith 1998). D'ailleurs, plusieurs considèrent le *care* comme une éthique qui est nécessairement

située puisque sensible aux particularités locales pour identifier les besoins auxquels il faut répondre pour réparer notre monde (Lawson 2007, Till 2012, Williams 2016).

2.2.3. Communautés et infrastructures de *care*

Si l'on revient à la définition de Tronto et Fisher (1991), le *care* ne se limite pas uniquement aux relations entre les humain.es (proches ou éloignés, visibles ou invisibles), mais s'étend également à notre environnement, de manière que nous puissions y vivre le mieux possible. Cette dimension environnementale du *care* s'avère d'autant plus pertinente dans un contexte où la vulnérabilité aux vagues de chaleur est, comme nous l'avons vu, largement déterminée par des processus de développement urbain inégal : désinvestissement de certains secteurs, inégalités dans les initiatives de verdissement et dégradation du cadre bâti, dont les logements. Les impacts de tels processus sur la qualité des espaces urbains affectent par la suite l'expérience quotidienne et corporelle de la chaleur des personnes qui les habitent ou les pratiquent. Ainsi, nous considérons les gestes qui contribuent à améliorer nos environnements urbains comme des actes de *care* qui contribuent potentiellement à mieux outiller les populations vulnérables à faire face aux vagues de chaleur.

Cette dimension spatiale ou *située* du *care* s'exprime d'ailleurs dans la conceptualisation de communautés de *care* (*caring communities*) telles qu'imaginées par Chatzidakis et al. (2020). Pour eux, de telles communautés ont besoin d'espaces publics qui permettent le rassemblement, le partage de ressources, de même que l'exercice d'une démocratie et d'une participation civique à l'échelle locale. Ces espaces publics doivent être appropriés ou appropriables par tous et toutes; ils favorisent la convivialité, les interconnexions et l'émergence d'une vie commune. Cette mise en commun d'espace et de ressources dont ils font la promotion évoque la notion d'infrastructures sociales telle que conceptualisé par Erik Klinenberg (2018, 2015) et défini de manière générale comme les lieux physiques ou organisations qui contribuent à la vie sociale. Klinenberg distingue ces dernières du capital social, défini comme les composantes d'une organisation sociale, soit les réseaux, les normes ou les liens de confiances, qui facilitent la coopération et la coordination entre les agents sociaux dans une optique de bénéfices mutuels (Putnam 2000). D'ailleurs les initiatives de développement communautaire (*community building*) qui génèrent des connexions et de liens de confiances entre les personnes, facilitent le partage des connaissances et favorisent le développement d'une vision commune qui contribueraient à créer un réseau social solidaire sur lequel les membres d'une communauté peuvent s'appuyer lorsque survient une perturbation ou

un désastre (Clare 2019). Selon Klineberg (2018), les infrastructures sociales consistent en les lieux ou les institutions qui *permettent* au capital social de se développer. Il y inclut les institutions comme les bibliothèques, écoles, parcs, terrains sportifs et piscines, certains éléments du mobilier urbain comme les trottoirs, les cours et les espaces verts qui invitent à sortir de chez soi, de même que certains commerces – les cafés, pubs, restaurants, salons de coiffure et les librairies – où les gens se sentent bien et aiment revenir. Il inclut aussi toutes organisations communautaires qui fournissent des lieux de rassemblement conviviaux. Pour Klineberg, ces espaces favorisent les contacts, le support mutuel et les relations de collaborations entre ami.es ou voisin.es. À l'inverse, s'ils sont dégradés, peu invitants ou inexistantes, la vie sociale et civique a plutôt tendance à s'éroder et les individus, à s'isoler.

La notion d'infrastructure sociale « *helps in recognising the public dimensions of often overlooked and undervalued spaces* » (Latham et Layton 2019, 1). Pourtant, construire et entretenir des espaces sécuritaires et conviviaux où tous et toutes peuvent se rassembler serait selon Klineberg (2018) la meilleure façon de briser l'isolement social et de réparer les sociétés fracturées et fragmentées dans lesquelles nous vivons. Dans son enquête sociologique des répercussions de la vague de chaleur ayant sévi à Chicago à l'été 1995, Klineberg (2015) arrive à la conclusion que c'est l'absence de ces infrastructures sociales qui a pu expliquer le nombre excessif de décès dans un quartier par rapport à un autre pourtant socioéconomiquement et démographiquement similaire.

Enfin, notre étude s'inspire des travaux ethnographiques d'AbdouMalik Simone (2009) qui perçoit les *personnes* comme partie prenante d'infrastructures sociales. Il montre en effet comment les gens coopèrent et prennent appui les uns sur les autres pour remplir certaines fonctions de la vie urbaine et composer avec des situations de précarité ou d'inattendu, des « formes dynamiques d'architecture sociale qui sont souvent ignorés par les travaux académiques » (McFarlane 2015, 65). Ainsi, un peu de la même manière que les infrastructures sociales ou de soin, la co-présence et l'interaction de différents corps dans un espace-temps donné peut en soi constituer une ressource dans un contexte de précarité, par exemple en brisant l'isolement social ou en générant un climat de sécurité au sein des quartiers. Nous porterons également attention, dans notre analyse des résultats, à ces modes incarnés de soin et d'adaptation collective aux vagues de chaleur. La section qui suit propose une lecture critique du néolibéralisme afin de mieux saisir la manière dont cette idéologie et le contexte d'austérité qui en résultent, en plus d'exacerber les iniquités à la source des vulnérabilités face aux vagues de chaleur, marginalisent le *care* et menacent certaines ressources essentielles au maintien de ces infrastructures sociales et de soin.

2.3 Néolibéralisme, austérité et *care* en crise

Milligan et Wiles (2010) insistent sur l'importance de prendre en considération non pas uniquement les personnes qui donnent ou reçoivent le *care*, mais aussi les différents contextes (micro et macro) dans lesquels ces relations ont lieu, notamment les normes socioculturelles, les orientations politiques ou toute autres condition qui ont un impact sur l'allocation et la distribution des ressources nécessaires à l'exercice du *care*. Suivant leur position, cette ultime section a pour but d'amener des éléments de contexte afin d'avoir une idée plus claire de l'environnement social, économique et politique dans lequel les pratiques communautaires de soin et de soutien social aux plus vulnérables ont lieu. Une lecture critique du néolibéralisme comme projet politico-économique (Peck et Tickell 2002) et des externalités négatives de modes de gouvernances urbaines et climatiques néolibérales nous semblait appropriée pour bien saisir la manière dont le climat néolibéral contribue à la production de vulnérabilités et d'iniquités, et comment il tend simultanément à marginaliser le *care* (Lawson 2007).

2.3.1. Rationalité et gouvernance (climatique) néolibérales

En tant que processus, la *néolibéralisation* correspond à un recadrage des relations entre la société et l'État, à travers duquel le rôle de ce dernier s'en trouve diminué au profit de solutions privées ou émanant de la société civile pour adresser des problèmes sociétaux (Tierney 2019). Parallèlement à cette déresponsabilisation de l'État dans la fourniture de services et de support social, les réformes néolibérales construisent toute aspiration au bien-être et à la sécurité comme une responsabilité personnelle ou privée (Lorey 2015, Staeheli et Brown 2003). Il s'oppose ainsi fondamentalement à l'éthique du *care* qui est basée sur la reconnaissance d'une interdépendance et d'une vulnérabilité partagée.

En effet, le sujet néolibéral idéal est ainsi conçu comme un individu entrepreneurial et compétitif, tourné vers son épanouissement individuel, ce qui aurait engendré des modes d'organisation sociale basés sur la compétition plutôt que sur la coopération (Chatzidakis et al. 2020). Le critique culturel Henry Giroux (2008) évoque une *politics of disposability* typique de l'ère néolibérale actuelle. Ce système aurait comme effet de considérer les individus jugés comme non productifs (les personnes défavorisées, âgées ou les populations racialement discriminées) – soit tous ceux qui ne cadreraient pas dans cet idéal du sujet néolibéral performant et autonome – comme *disposable*, autrement dit jetables ou sacrificiables. Selon cette politique du jetable, de larges pans

de la population seraient vus comme des fardeaux économiques inutiles pour l'État et donc condamnés à se débrouiller par eux-mêmes. Cette rationalité néolibérale mènerait ainsi à l'érosion des solidarités locales et à l'émergence d'une nouvelle classe d'individus hautement isolés et vulnérables, privés de toute protection et garantie d'accès à un support de base (Brown 2016).

De la même manière que le néolibéralisme fait la promotion d'un individu autonome et compétitif, la ville néolibérale est également conceptualisée comme une ville entrepreneuriale qui, suivant des impératifs de compétitivité interurbaine et internationale, est orientée vers l'attraction des ressources, des emplois, de l'innovation et des capitaux (Hackworth 2006). Cet environnement concurrentiel expliquerait « le caractère inévitable des restrictions budgétaires », marquant ainsi « une nouvelle donne dans l'orientation des politiques urbaines, qui délaissent les questions d'équité et de justice sociale au profit de l'efficacité, de l'innovation et de la hausse des taux réels d'exploitation » (Harvey 2010, 126).

Pareil mode de gouvernance s'exprime également dans un contexte d'impératif d'adaptation aux changements climatiques. La gouvernance climatique néolibérale tend en effet à décharger la responsabilité de mitigation des changements climatiques et d'adaptations sur les individus et les entreprises privées, via des incitatifs de comportements à adopter (Bee, Rice, Traugher 2015; Long et Rice 2019; Rice 2014). Ce mode de gouvernance priorise également la protection des infrastructures physiques et numériques essentielles au maintien de la croissance et du développement économique. Allant dans ce sens, de récentes études sont arrivées au constat que plusieurs *nature-based solutions* comme les ruelles bleu-vertes, l'agriculture urbaine ou la plantation d'arbres s'imbriquent souvent dans des modes de gouvernance néolibérale et des impératifs de croissance socio-économique ou de développement immobilier, tout en maintenant ou produisant des dynamiques d'exclusion sociale (Kiss et al. 2022; Kotsila et al. 2020; Sekulova et al. 2021). Sans que cela en soit l'intention ou que toutes les mesures de verdissement se caractérisent d'un tel mode de gouvernance, c'est l'absence de l'anticipation d'impacts sociaux qui est souvent mise de l'avant dans la littérature (Anguelovski et al. 2018; Berland et al. 2020; Rice et al. 2020; Shokry et al. 2022).

La gouvernance climatique néolibérale serait donc portée vers des interventions sur le cadre bâti, des infrastructures physiques et des approches de la résilience qui favorisent le maintien d'un statu quo socio-économique, négligeant de tenir compte des causes structurelles de vulnérabilités climatiques et reproduisant des inégalités (Pelling 2010; Long et Rice 2019). Un tel enjeu de priorisation d'intervention dans l'adaptation climatique urbaine est d'ailleurs constaté par Schlosberg, Collins et Niemeyer (2017) qui ont comparé les discours d'autorités

gouvernementales à ceux de groupes vulnérables et de groupes communautaires (*community groups*). Leurs résultats indiquent que le premier groupe met l'emphase sur la gestion du risque (adaptation des infrastructures) alors que le deuxième priorise l'intervention sur des systèmes garantissant une réponse aux besoins de base (transports publics, alimentation, accès à l'eau, etc.) et seraient donc plus portés vers la prise en compte des facteurs (structurels) de vulnérabilités face aux changements climatiques que les autorités municipales ou étatiques.

Comme nous l'avons vu au premier chapitre – et comme il semble être le cas au Québec (Hamel et Keil 2020; Hamel et Autin 2017, Lanctôt 2017) – certaines mesures néolibérales d'austérité tendent à décharger les externalités sociales et environnementales sur les villes et les communautés, tout en incapacitant l'État et le secteur public à fournir des services et du support social – essentiels à la réponse de besoins de bases pour faire face aux changements climatiques (Schlosberg et al. 2017) – et relayant le fardeau à des segments déjà marginalisés de la population (Peck 2012). Le désinvestissement de l'État dans la provision et le maintien d'infrastructures sociales et techniques vitales – services publics, espaces verts, transports collectifs, etc. – devient, selon Wendy Brown (2015), une forme de « sacrifice partagé » par ses citoyens, conditionnel au fonctionnement de ce système politico-économique basé sur des impératifs de concurrence et de pragmatisme économique. Pareil contexte entraîne ce que certains ont qualifié de « *perfect storm* » (Jones et al. 2016, 16) pour décrire l'effet combiné d'un désengagement de l'État dans la fourniture de services sociaux simultanément à une demande croissante de ces services résultant d'une précarité et d'iniquités sociales toujours plus grandes (Cunningham et al. 2016, Power et al. 2021). Cette idée de « *perfect storm* » implique aussi que le contexte d'austérité actuel entrave les possibilités de *care*, qui contiennent le potentiel d'adresser les vulnérabilités et iniquités structurelles face aux conséquences du réchauffement climatique et des autres crises résultantes du néolibéralisme.

2.3.2. Marginalisation du *care*

En effet, bien que le *care* devienne de plus en plus nécessaire dans le contexte actuel d'austérité et marqué par les discours de responsabilisation individuelle vis-à-vis des enjeux de pauvreté, de dévitalisation urbaine et de précarité de l'emploi, il est pourtant marginalisé (Lawson 2007). Emma Dowling (2021) évoque une crise du *care*, résultante d'un système qui priorise le profit au détriment du bien-être des populations et au sein duquel de plus en plus de personnes voient s'amoinrir tant leur accès au *care* que leurs capacités à prendre soin d'elles-mêmes et des autres. Cette crise aurait également été provoquée par une détérioration du sens de responsabilité

collective résultante des dernières décennies de capitalisme néolibéral, au point d'écarter complètement l'idée selon laquelle les gouvernements, les entreprises et le public auraient une obligation de *care* (Trenow 2015). En effet, le néolibéralisme ne dispose ni des capacités effectives ni du vocabulaire pour envisager une organisation sociale et politique basée sur le *care* (Chatzidakis et al. 2020). Une lecture critique de ces modes de gouvernance urbaine d'austérité permet donc aussi de comprendre pourquoi et comment le *care*, malgré qu'il paraisse de plus en plus essentiel pour aspirer à une ville juste et solidaire, demeure néanmoins marginalisé, invisibilisé et dépolitisé.

Certaines théoriciennes féministes expliquent une telle marginalisation du *care* par son association traditionnelle au féminin et à la sphère domestique (Agostino 2019, Laugier 2017, Staeheli 2003). Par exemple, pour Staeheli et Brown (2003), la perception du *care* comme tenant de la sphère privée ou domestique résulte au fait qu'il soit construit comme une responsabilité individuelle et donc facilement dépolitisé, ce qui bloquerait ainsi tout idéal de justice sociale et d'éthique du *care*. Pour sa part, la théoricienne féministe marxiste Nancy Fraser (2022) revisite les théories de la reproduction sociale pour illustrer les contradictions du système capitaliste qui conduit systématiquement à la destruction de ses propres conditions d'existence. Pour elle, le système social actuel met en péril les processus socioculturels qui fournissent les relations solidaires, les dispositions affectives et les horizons de valeurs indispensables à la coopération. Bref, il sape les énergies et le temps nécessaire pour le travail de *care* pourtant indispensable à la reproduction sociale. Fraser voit ainsi une profonde ironie au fait que le *care* soit essentiel au maintien et à la reproduction d'une force de travail considérée comme *productive*, alors qu'il est lui-même jugé d'*improductif*.

Dans un contexte d'instabilités climatiques, Floro et Poyatsi (2012) ont par ailleurs critiqué le fait que les désastres soient souvent abordés en termes de mortalité et de morbidité, alors que d'autres coûts sociaux comme le poids sur le travail de *care* – payé ou non – demeurent statistiquement invisibles. Comme d'autres études empiriques l'ont par ailleurs démontré, les aléas climatiques risquent de représenter un fardeau supplémentaire en matière de *care*, dont les fonctions sont le plus souvent assumées par une main-d'œuvre féminine, racisée et sous-payée (Dominelli 2013, Dowling 2020, Jonsson et Lundgren 2015). Dans notre étude, nous portons une attention particulière à la manière dont les vagues de chaleur, en exacerbant des vulnérabilités déjà existantes, pourraient constituer un fardeau supplémentaire pour les actrices et acteurs du milieu communautaire qui soutiennent et prennent soin des populations marginalisées dans les

quartiers, en tenant compte d'un contexte d'austérité susceptible d'entraver l'accès aux ressources nécessaires pour le faire.

En somme, nous retenons qu'une approche multidimensionnelle de ce qui génère la vulnérabilité thermique est essentielle pour agir davantage en prévention qu'en réaction au risque que peuvent poser les vagues de chaleur pour des populations marginalisées. Nous portons donc attention non pas uniquement aux initiatives *directes* d'adaptation aux vagues de chaleur, mais également toute pratique communautaire de *care* qui agisse sur des causes en amont des vulnérabilités, soit par exemple : la dévitalisation urbaine, l'accès inégal aux ressources et aux services, la défavorisation socio-économique ou tout autre mécanisme d'exclusion et de discrimination à la base de la marginalisation de groupes ou d'individus. Nous retenons également que l'éthique du *care* peut orienter des actions qui vont dans le sens d'une plus grande justice sociale, mais aussi engendrer des dispositions qui incitent à prendre soin des autres et de l'environnement de manière que tous puissent y vivre aussi bien que possible. Et finalement, une lecture critique des modes de gouvernance néolibérale et du contexte d'austérité met en lumière certains processus tant à la base des iniquités socio-environnementales que de la marginalisation du *care* qui pourrait pourtant contribuer à les réduire. Ce dernier élément de notre cadre théorique nous permettra d'analyser les contraintes et ambiguïtés dans le rôle des intervenant.es du milieu communautaire dans l'adaptation aux vagues de chaleur. Le tableau suivant (Tableau 2.1) fait la synthèse de notre cadre théorique et la manière dont ces différents éléments ont été opérationnalisés pour l'analyse de nos résultats qui seront présentés au chapitre 4.

Tableau 2.1 : Grille d'analyse

Cadre conceptuel	Objectifs de recherche	Cadre opératoire
Vulnérabilités climatiques (dans l'écologie politique et les <i>disaster studies</i>)	Documenter dans quelle mesure les acteurs et actrices du milieu communautaire agissent sur des facteurs de vulnérabilité et d'inégalités face aux vagues de chaleur,	Documenter la perception des participant.es de ce qui génère la vulnérabilité face aux vagues de chaleur parmi les populations de leur territoire d'intervention, incluant certains processus structurels ayant une incidence sur l'une ou plusieurs des trois composantes de vulnérabilité thermique (exposition, sensibilité et capacité à faire face). Documenter comment ces acteurs et actrices agissent sur ces enjeux et facteurs de vulnérabilités.

Éthique du care	Analyser dans quelle éthique du <i>care</i> les acteurs et actrices du milieu communautaire se positionnent ou agissent sur les facteurs de vulnérabilité face aux vagues de chaleur	Analyser comment ou dans quelle mesure ils ou elles racontent... <ul style="list-style-type: none"> - Constater les injustices et identifient des besoins non répondus (attention) - Prendre en charge ou décident d’agir sur ces besoins/injustices ou perçoivent leur rôle face à ces sources de vulnérabilité (responsabilité) - Répondre aux besoins en mobilisant les ressources nécessaires (compétence); ou, à l’inverse, ne disposent pas des ressources nécessaires pour y répondre
Communautés de care (<i>caring communities</i>)	Analyser l’apport du milieu communautaire dans le développement de communautés de <i>care</i> , soit des communautés portées sur le bien-être de leurs membres et sur la qualité du cadre de vie :	Examiner comment les acteurs et actrices communautaires racontent participer, par des activités et pratiques, <ul style="list-style-type: none"> - Au développement de réseaux d’entraide et de soutien aux plus vulnérables (aide mutuelle, <i>people as infrastructure</i>); - À l’amélioration du cadre de vie (prendre soin de l’environnement) et le développement ou maintien d’espaces conviviaux et accessibles favorisant le développement de liens sociaux et la participation citoyenne (infrastructures sociales)
Gouvernance d’austérité et gouvernance climatique néolibérales	Analyser critiquelement si/comment un contexte d’austérité affecte les pratiques de care en soutien aux populations vulnérables face aux vagues de chaleur	Analyser la perception des acteurs et actrices communautaires de : <ul style="list-style-type: none"> - Leur rôle en lien avec l’État et les priorités d’adaptation climatique; - la disponibilité de ressources et les limites à leur intervention

CHAPITRE 3 : DESIGN ET MÉTHODES DE LA RECHERCHE

La recherche que nous avons menée pour étudier l'apport du milieu communautaire montréalais dans l'adaptation aux vagues de chaleur est de nature qualitative, une approche basée sur l'interprétation visant à explorer un phénomène de l'intérieur, en se basant sur les perspectives et perceptions des participant.es (Ormston et al. 2003). Nos données ont été collectées au moyen d'une série d'entretiens semi-structurés conduits auprès d'acteurs et d'actrices du milieu communautaire œuvrant dans différents quartiers montréalais. Bien que nous ayons déjà certaines questions d'entretien et catégories d'analyses formulées en fonction des facteurs de vulnérabilité thermique identifiés dans la littérature scientifique et par la santé publique, nous avons usé de la méthode de l'analyse inductive générale de Blais et Martineau (2006, 4), en créant des catégories à partir de ce qui ressort des données d'entretiens. La méthode inductive « se prête particulièrement bien à l'analyse de données portant sur des objets de recherche à caractère exploratoire ». Une telle approche se prête donc bien à notre sujet de recherche considérant que l'apport du milieu communautaire dans l'adaptation aux changements climatiques reste à ce jour méconnu et que notre objectif est effectivement d'explorer des contributions moins visibles ou traditionnelles de l'adaptation aux changements climatiques. Dans les sections qui suivent, nous apporterons d'abord quelques précisions sur le choix de notre terrain d'étude, pour ensuite détailler les différentes étapes de la collecte puis du traitement de nos données de recherche.

3.1. Choix du terrain à l'étude

Le territoire de la ville de Montréal se posait comme choix de terrain pertinent afin d'étudier l'apport du milieu communautaire dans l'adaptation aux vagues de chaleur. En effet, comme nous l'avons vu au premier chapitre, cette ville est d'une part reconnue pour le dynamisme de son milieu communautaire et elle est également en voie de connaître une augmentation de la fréquence et de l'intensité des vagues de chaleur pour son territoire au courant des prochaines décennies (Ouranos 2020). De récentes vagues de chaleur ont par ailleurs démontré que la métropole québécoise est déjà à risque face à cet aléa climatique. Par exemple, au courant des étés 2010 et 2018, des vagues de chaleur particulièrement intenses et prolongées ont engendré une hausse des décès et des hospitalisations (Bustinza et Dubé 2021; Bustinza et al. 2013; Lamothe, Roy et Racine-Hamel 2019). Concernant l'événement de 2018, l'enquête épidémiologique de la Direction régionale de la santé publique (DRSP) faisait état de variations sociodémographiques et spatiales

dans la répartition des décès, lesquels étaient concentrés dans certains arrondissements reconnus pour être plus défavorisés, soit Rosemont-Petite-Patrie, Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension et Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (Lamothe, Roy et Racine-Hamel 2019). De tels événements témoignent de la vulnérabilité de certain.es Montréalais.es face aux vagues de chaleur, vulnérabilité qui n'est toutefois pas répartie équitablement parmi la population. Le territoire montréalais constitue donc un terrain pertinent pour étudier comment des acteurs et actrices communautaires se positionnent et interviennent sur de telles inégalités socio-environnementales.

De plus, au courant de l'été et de l'automne 2020, une première recherche avait été menée par des membres de l'équipe du Labo Climat Montréal dans l'arrondissement de Lachine sur l'action communautaire face aux vagues de chaleur (Poulin et al. 2021). Une série d'entretiens avait alors été menée auprès d'organismes communautaires lachinois dans le but de documenter leurs pratiques en cas de vagues de chaleur, de même que l'impact de ces dernières sur leurs activités. Constatant la richesse des pratiques communautaires de soutien aux plus vulnérables à la chaleur, il nous a semblé pertinent d'étendre l'étude à d'autres secteurs de la ville.

Nous avons d'abord pensé concentrer notre étude dans l'arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension. Cet arrondissement semblait un terrain d'étude intéressant d'une part parce qu'il comptait parmi les trois arrondissements les plus touchés lors de la vague de chaleur de 2018 (Lamothe, Roy et Racine-Hamel 2019). Toutefois, devant la difficulté d'obtenir un échantillon satisfaisant (dans sa diversité), mais aussi dans une optique de nous faire une idée plus complète du réseau de soin existant en soutien aux plus vulnérables à la chaleur dans le milieu communautaire à Montréal, nous avons par la suite décidé d'étendre l'étude l'ensemble de la ville.

3.2. Entretiens semi-directifs comme méthode de collecte de données

Nous avons choisi l'entretien semi-structuré comme mode de collecte de données. Ce type d'entretien permet de saisir la compréhension du monde des personnes participantes (Savoie-Zajc 2016), dans une optique où ces dernières sont considérées comme étant les expertes du terrain (England 2005). L'entretien semi-structuré a également l'avantage de permettre une discussion autour de thèmes et enjeux ciblés, tout en faisant place à la spontanéité et à la flexibilité propres à l'entretien non structuré (Salmon 2016). Cette méthode nous permettait donc de

documenter la manière dont les acteurs et actrices du milieu communautaire percevaient – et dans une certaine mesure agissaient sur – les différents facteurs de vulnérabilités face aux vagues de chaleur, tout en ouvrant la porte à ce qu’elles abordent certaines pratiques qui *contribueraient* à l’adaptation sans qu’elles soient nécessairement pensées en ce sens. La flexibilité propre à ce mode d’entretien était donc adaptée à la nature exploratoire de notre recherche. Les données produites par ce type de méthode consistent donc en des *perceptions* – partiales et issues de contextes spécifiques (Baines 2011) – partagées par des participant.es travaillant en étroite proximité aux réalités du terrain (Burchell et al. 2018).

Dix-sept (17) entretiens semi-directifs d’environ une heure ont donc été conduits auprès d’acteurs et d’actrices communautaires œuvrant dans différents quartiers montréalais qui étaient invités à partager leurs perceptions et expériences des vagues de chaleur, plus spécifiquement sur les effets de la chaleur sur leurs activités et les populations qu’ils ou elles considèrent vulnérables, de même que les ressources disponibles ou manquantes pour répondre aux besoins de celles-ci. Comme critère de recrutement, nous avons inclus toute personne qui œuvre en soutien communautaire. Notre échantillon pouvait donc inclure des employé.es d’organismes communautaires, de bénévoles, d’organiseurs ou d’organisatrices communautaires, de travailleurs ou travailleuses de rue, d’intervenant.es de milieu, etc. . Les sections suivantes discutent en détail les modes de recrutement employés, suivi du déroulement des entretiens.

3.2.1. Recrutement des participant.es

La première phase de recrutement s’est faite dans l’arrondissement de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension. Afin de rencontrer des membres d’organismes communautaires, nous avons participé sur base bénévole à différentes activités : plantation de végétaux dans des parcs, appels d’amitié auprès de personnes âgées et bénévolat lors d’une fête de quartier rassemblant plusieurs organismes. Nous espérons de la sorte rencontrer des personnes intéressées à participer au projet, puis utiliser la méthode de la boule de neige, un « mode d’échantillonnage en chaîne qui s’appuie sur les recommandations des sujets de départ pour générer d’autres participants » (Johnson et Sabin 2010, 39) pour élargir notre échantillon.

Au cours de cette première phase de recrutement, nous avons réalisé que très peu de personnes étaient intéressées ou se sentaient à l’aise de discuter des vagues de chaleur. Cette phase de recrutement s’est aussi déployée au courant de la saison estivale pendant laquelle plusieurs

personnes du réseau partent en vacances et que les activités du milieu communautaire s'en trouvent au ralenti. Quatre participant.es (trois membres d'organismes communautaires, dont une table de quartier, et une organisatrice communautaire employée du CIUSSS du Nord de l'île) ont été recrutés lors de cette première phase. Toutefois, face à l'absence de retour de nombreuses personnes sollicitées et à la faible représentativité de notre échantillon, nous avons entamé la deuxième phase de recrutement, laquelle s'étendait à l'échelle de la ville.

Pour notre deuxième phase de recrutement, nous avons procédé de manière plus systématique en contactant toutes les tables de quartier de Montréal. Les tables de quartier sont des instances de concertation multisectorielles et multiniveaux dont le rôle est de rassembler divers.es acteurs et actrices du milieu communautaire, mais également du milieu culturel, institutionnel, des entreprises et des citoyen.nes. Ces tables ont comme mandat, via des démarches de concertation et de consultation, d'établir un portrait de leur quartier afin d'identifier différents enjeux et préoccupations qui servent par la suite à établir des priorités d'action. Dans cette optique, ces tables constituaient un point d'entrée intéressant dans la vie communautaire des différents quartiers de Montréal. Ils constituaient en ce sens des « gatekeepers », soit des personnes agissant comme premier lien entre les chercheurs et la communauté au sein de laquelle est menée la recherche (Musante 2015). Nous passions par les tables de quartier en supposant qu'ils étaient au courant des différents enjeux qui nous intéressaient et qu'ils seraient donc en mesure de nous référer aux organismes qui travaillaient sur ceux-ci. Nous avons donc envoyé un courriel de recrutement (voir ANNEXE 1) expliquant le but et les modalités de recherche aux différentes tables de quartier comprises dans le territoire de la Ville de Montréal. Leurs coordonnées ont été obtenues dans le répertoire du site de la Coalition montréalaise des tables de quartier.

La méthode boule de neige a également été utilisée pour identifier et recruter certain.es intervenant.es clés du milieu communautaire. C'est aussi via cette méthode de référencement que trois autres organisatrices communautaires (CIUSSS) de même que deux citoyennes engagées pour la justice environnementale ont pu être recrutées. Ces personnes nous avaient été référées par d'autres personnes – sollicitées ou participantes à la recherche – les ayant identifiées comme étant impliquées dans un réseau communautaire de soutien social face aux vagues de chaleur. Cette deuxième phase de recrutement a pris fin lorsque nous avons commencé à percevoir une redondance dans les réponses des participant.es (saturation de l'échantillon).

Finalement, dans le but de constituer un échantillon de répondant.es qui soit diversifié au point de vue des enjeux d'intervention. En effet, certains enjeux comme le logement et les enjeux d'itinérance avaient été mentionnés par plusieurs de participants comme des facteurs importants de vulnérabilité face aux vagues de chaleur, sans toutefois avoir été en mesure de rencontrer des acteurs ou actrices intervenant plus directement sur de tels enjeux. Afin d'avoir le portrait le plus exhaustif de la contribution du milieu communautaire dans l'adaptation aux vagues de chaleur, nous missions effectivement sur la diversité des enjeux couverts et des différentes populations prises en charge par les différents organismes et initiatives communautaires de soutien social. Une troisième phase de recrutement a donc été initiée afin de compléter et diversifier davantage notre échantillon. Elle consistait à directement solliciter (par courriel) des organisations travaillant sur les questions du logement (comités de logement, organisation sans but lucratif œuvrant dans le domaine du logement social, etc.) et d'autres intervenant auprès de personnes en situation d'itinérance (centres d'accueil). Deux derniers entretiens ont ainsi pu être conduits : l'une avec deux travailleur.ses de rue pour une mission d'accueil pour personnes en situation d'itinérance, la deuxième avec deux représentants de l'Office municipal de l'habitation de Montréal (OMHM).

3.2.2. Portrait des participant.es

Au total, 17 entretiens semi-structurés ont été conduits auprès de différent.es acteurs et actrices du milieu communautaire montréalais entre les mois de juillet et octobre 2021, répartis dans plusieurs quartiers de Montréal, soit : Saint-Michel, Villeray, Parc-Extension, Ahuntsic, Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, Mercier-Est, des Faubourgs, Saint-Henri et LaSalle. Cinq de ces entretiens ont été conduits dans les quartiers de Villeray et de Saint-Michel, où la première phase de recrutement a eu lieu. Trois entretiens ont été conduits auprès de membres d'organismes communautaires œuvrant respectivement en sécurité alimentaire, en médiation culturelle (notamment via l'organisation d'activités culturelles et artistiques dans les parcs) et auprès des personnes âgées, un quatrième avec une représentante d'une table de quartier et la dernière avec une organisatrice communautaire du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal.

Les organisateurs et organisatrices communautaires sont des employé.es du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) et dont la principale fonction est d'analyser les besoins de la population tout en travaillant en étroite collaboration avec le milieu communautaire. Cette personne « conçoit, coordonne et met en œuvre des programmes d'organisation communautaire afin de répondre aux besoins du milieu et de favoriser son développement » (Gouvernement du

Québec 2023). Leur rôle consiste aussi en la mise en place et à l'animation de tables de concertation (dont font partie les tables de quartier) en « associant pouvoirs publics et société civile pour prendre en charge des questions spécifiques sur un territoire donné » (Baillargeau 2007, 103). Trois autres de ces organisatrices communautaires (des CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal et du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal) ont été rencontrées lors de la deuxième phase d'entretiens.

Lors de la prise de contact avec les tables de quartiers, plusieurs ont référé à des écoquartiers et des organismes dont la mission principale était le verdissement. Bien que nous nous intéressions davantage aux initiatives de soutien social qu'aux interventions de verdissement, nous avons tout de même fait le choix de contacter certains de ces organismes référés, en choisissant ceux dont le mandat prenait aussi en considération les enjeux de justice socio-environnementale. Trois écoquartiers ont donc été rencontrés, dont l'un était responsable d'un programme de déminéralisation (initié par la Ville) avec le mandat de concentrer les interventions de verdissement dans les zones les plus défavorisées. Les deux autres se sentaient interpellés par l'enjeu des vagues de chaleur et ont donc accepté de participer au projet. Notre échantillon est également constitué de deux représentants de tables de quartier qui ont accepté de nous accorder un entretien en réponse au courriel de recrutement. De plus, nous avons rencontré deux citoyennes engagées qui nous avaient été référées respectivement par une table de quartier et l'une des organisatrices communautaires interviewées. La première militait pour des enjeux de justice environnementale (accès aux espaces verts et exposition à différentes nuisances) alors que la deuxième était l'instigatrice d'une initiative citoyenne d'installation de climatiseurs chez des personnes âgées marginalisées.

Comme mentionné plus haut, nous misons sur la diversité de l'échantillon, mais aussi sur la représentativité des facteurs de vulnérabilité pris en charge et des clientèles soutenues. Afin de compléter notre échantillon, nous avons rencontré un organisme d'aide aux personnes en situation d'itinérance. Enfin, puisque les enjeux de précarité résidentielle étaient mentionnés par une importante part des répondant.es, mais qu'aucune organisation œuvrant précisément sur l'enjeu du logement n'avait été rencontrée, nous avons contacté différents groupes (comités de logement, groupes de défenses des locataires, etc.) travaillant sur cet enjeu afin d'avoir leur perspective. Nous avons finalement réussi à rencontrer des représentants de l'Office municipal de l'Habitation de Montréal (OMHM), organisation à but non lucratif chargé d'administrer et de gérer des programmes d'habitation à l'échelle de l'île de Montréal.

Tableau 3.1 : Synthèse du portrait des participant.es

Identification	Territoire	Rôle/Affiliation
AC1	Quartier Saint-Michel	Employée d'un organisme communautaire en sécurité alimentaire
AC2	Quartier Villeray	Employée d'un organisme communautaire en soutien aux aîné.es
AC3	Quartier Saint-Michel	Employé d'un Organisme communautaire de médiation culturelle
AC4	Arrondissement Ville-Marie	Travailleurs de rue pour une mission d'accueil pour personnes en situation d'itinérance
TQ1	Quartier Villeray	Employée d'une table de quartier – Corporation de développement communautaire (CDC)
TQ2	Quartier Mercier-Est	Employé d'une table de quartier
TQ3	Quartier Lassalle	Employé d'une table de quartier
Eco1	Arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville et de Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	Employée d'un organisme d'éducation et de sensibilisation en développement durable, programme d'écoquartiers et porteur du programme Vert le Nord
Eco2	Quartier Peter-McGill	Écoquartier
Eco3	Arrondissement Rivière-de-Prairies-Pointes-aux-Trembles	Écoquartier
OC1	Secteur nord de l'Île de Montréal	Organisatrice communautaire du CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal
OC2	Secteur Est de l'Île de Montréal	Organisatrice communautaire du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal
OC3	Secteur Est de l'Île de Montréal	Organisatrice communautaire du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal
OC4	Secteur centre Sud de l'Île de Montréal	Organisatrice communautaire du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

OMHM	Le territoire de la ville de Montréal	Office municipal d'habitation de Montréal
Cit1	Quartier Parc-Extension	Citoyenne engagée dans la lutte contre les injustices environnementales et l'accès aux espaces verts
Cit2	Quartier Saint-Henri	Citoyenne porteuse d'une initiative d'installation de climatiseurs dans les logements de personnes âgées vulnérables

3.2.3. Déroulement des entretiens

En raison du contexte pandémique, la majorité des entretiens ont été conduits et enregistrés via la plateforme Zoom. Quelques répondant.es ont toutefois préféré d'effectuer l'entretien en personne dans des conditions où les mesures sanitaires pouvaient être respectées. Les entretiens étaient alors enregistrés au moyen d'un téléphone portable. Trois des entretiens ont été conduits avec deux participant.es. Dans tous les cas, il s'agissait d'un.e collègue invité.e par les participant.es préalablement contacté.es. Bien que le plan initial fût de conduire l'ensemble des entretiens e manière individuelle, ces entretiens à deux participant.es se sont avérés particulièrement riches en raison de la tournure plus organique qu'ont pris les discussions (relances et ajouts sur les propos et enjeux mentionnés par l'un.e et l'autre). Les participant.es avaient tous et toutes pris connaissance et signé un formulaire de consentement (ANNEXE 2) à participer au projet et à ce que l'entretien soit enregistré. Chacun des entretiens a débuté par un bref retour sur les objectifs et modalités de la recherche, dont les participant.es avaient déjà été informé.es au préalable dans le courriel de recrutement et la lettre d'informations (voir ANNEXE 3). Ce retour sur les objectifs de recherche était une bonne occasion pour les participant.es de poser des questions qui pouvaient survenir sur le projet et le déroulement des entretiens.

Les entretiens (voir grille d'entretien en ANNEXE 4) débutaient par une question d'ouverture concernant les fonctions du ou de la répondant.e, de même que sur la mission de l'organisme représenté, le cas échéant. En plus de fournir des éléments de contexte utiles à l'analyse, les réponses obtenues pouvaient servir de questions de relance pour obtenir de plus amples informations sur la portée de leurs interventions en matière de soutien social, mais aussi d'éventuels défis ou contraintes rencontrés dans leurs activités. Les représentant.es du réseau

de la santé étaient aussi invité.es à décrire leur rôle et de préciser leur territoire d'intervention afin de bien les situer en relation avec les autres organismes des quartiers. La grille d'entretien était ensuite structurée autour de trois grands thèmes : la vie de quartier, les ressources en place pour supporter les populations vulnérables aux vagues de chaleur et la perception des vulnérabilités et des inégalités face à celles-ci.

La première section visait à recueillir la perception des répondant.es par rapport aux différents enjeux vécus à l'échelle de leurs territoires d'intervention respectifs. Les personnes interviewées étaient d'abord invitées à identifier quels enjeux étaient selon elles les plus pressants à adresser dans le quartier et comment elles se positionnaient par rapport à ceux-ci. Elles étaient par la suite relancées sur une autre série d'enjeux qui correspondent à des facteurs de vulnérabilité à la chaleur identifiés dans la littérature sans qu'ils soient toutefois nommés comme tels. Ils incluaient l'accès aux commerces et services, l'isolement social, l'aménagement ou l'animation d'espaces publics et, pour les répondant.es concerné.es, les impératifs de verdissement. Cette première série de questions permettait d'obtenir un aperçu des différents facteurs de vulnérabilité et d'inégalités face aux vagues de chaleur et de la manière dont ils étaient ou non traités par le milieu communautaire.

Les deux autres thèmes concernaient plus spécifiquement la problématique des vagues de chaleur. On demandait d'abord aux répondant.es s'ils ou elles disposaient de mesures ou d'initiatives pour soutenir les populations vulnérables en cas de vagues de chaleur ou en prévision de celles-ci. Cette question visait à documenter les protocoles officiels (santé publique) ou des pratiques communautaires de réponse à l'enjeu spécifique des vagues de chaleur. Les questions visaient aussi à obtenir des données sur la manière dont était vécue la chaleur, notamment si les répondant.es remarquaient des impacts sur leurs usager.ères ou sur leurs propres activités. Nous cherchions par le fait même à documenter les différentes ressources dont les répondant.es disposaient – ou manquaient – pour maintenir leurs activités et soutenir adéquatement leurs usager.ères. La troisième série de questions visait à rebondir sur certaines manifestations d'inégalités et de vulnérabilités vécues à l'échelle du territoire d'intervention et en lien avec les vagues de chaleur. Les répondant.es étaient appelé.es à identifier des groupes ou des espaces qu'ils considéraient comme particulièrement vulnérables à la chaleur et à donner leur avis sur ce qui pourrait être fait pour mieux soutenir de telles populations en vue d'une augmentation de la fréquence et de l'intensité des vagues de chaleur à Montréal.

L'ensemble des entretiens a été effectué suivant ce même questionnaire, indépendamment de la fonction du ou de la répondant.e. Certaines des questions étaient toutefois reformulées en fonction des domaines et échelles d'intervention des répondant.es, mais aussi en fonction de certaines informations partagées lors des échanges précédant l'entretien. On interrogeait par exemple les employées des CIUSSS sur les protocoles officiels déployés lors des vagues de chaleur et nous insistions davantage sur les impacts des vagues de chaleur sur la clientèle et la tenue d'activités dans les cas des groupes communautaires. L'objectif était toutefois d'aborder l'ensemble des enjeux lors des entretiens dans une optique de mobiliser l'expertise terrain des répondant.es et leur perception globale des différents facteurs de vulnérabilités, incluant ceux qui auraient pu dépasser leurs champs d'intervention.

3.3. Traitement et analyse des données

Concernant le traitement et l'analyse des données recueillies, notre approche s'inspire de la méthode de l'analyse inductive générale telle que décrite par Blais et Martineau (2006, 2), méthode inspirée de la théorie ancrée qui consiste en « un ensemble de procédures visant à donner un sens à un corpus de données brutes, mais complexes, dans le but de faire émerger des catégories favorisant la production de nouvelles connaissances de recherche ». Pour Charmaz (2005), la théorie ancrée est une méthode analytique particulièrement efficace pour étudier des enjeux liés à la justice sociale, notamment puisque cette méthode appelle à porter une attention particulière aux processus à la base des injustices. Employer la théorie ancrée dans un angle de justice sociale permet selon elle de localiser les subjectivités et expériences collectives dans des structures plus larges afin d'aider à une meilleure compréhension de *comment* ces structures fonctionnent. Telle approche inductive nous permettait en effet de rester attentifs aux différentes perceptions des acteurs et actrices du milieu communautaire sur de potentiels processus et iniquités structurelles à la base des vulnérabilités face aux vagues de chaleur, tout en examinant la manière dont ils se positionnent – ou interviennent – par rapport à ceux-ci, dans une éthique du *care*.

Nous avons utilisé le logiciel NVIVO pour traiter nos données, en nous inspirant du processus inductif de codification et de réduction des données décrit par Blais et Martineau (2006). Nous avons d'abord transcrit intégralement les fichiers audio des entretiens en format texte. Cette première étape de traitement a permis de nous familiariser avec le contenu des entretiens, de prendre des notes d'observation et de laisser émerger des pistes d'analyse qui ont par la suite

orienté la catégorisation de nos données. Nous avons ensuite effectué une lecture attentive et approfondie de nos entretiens en identifiant – sous la forme de mémos d’analyse ou d’annotations directes des transcriptions – des catégories émergentes. Ces étapes ont permis l’identification de catégories sous la forme d’enjeux, dont plusieurs correspondaient à ceux indiqués dans la grille d’entretien et sur lesquels les répondant.es avaient été explicitement interrogés. Des catégories inédites d’enjeux ont tout de même émergé au fil des relectures comme l’exposition à des nuisances, la précarité résidentielle ou encore la perte d’autonomie des personnes âgées. Nous avons ensuite procédé au codage systématique des données d’entretiens tout en raffinant nos différentes catégories, lesquelles nous présenterons au prochain chapitre.

3.4. Impacts de la pandémie sur la recherche

Le contexte de pandémie au sein duquel la recherche a été effectuée n’a eu que peu d’impacts sur la collecte de données. La majorité des entretiens ont été conduits via la plateforme Zoom dans le but de limiter les contacts auprès d’intervenant.es dont certain.es travaillaient en contacts directs avec des populations considérées vulnérables en cas de transmission du virus. De plus, comme les groupes communautaires sont considérés comme des services essentiels, la majorité de leurs activités étaient maintenues. Les organismes étaient donc encore actifs et joignables malgré le contexte pandémique. Toutefois, plusieurs répondant.es ont mentionné que la pandémie avait ajouté un poids supplémentaire sur leurs activités et services, ce qui aurait pu expliquer en partie pourquoi plusieurs des personnes contactées n’ont pas donné suite à notre courriel, faute de temps.

En fait, les répercussions socio-économiques de la COVID-19 se sont davantage exprimées dans le contenu des données recueillies, au point où nous avons dû en tenir compte dans le traitement et l’analyse de nos résultats. En effet, les phases successives de confinements ont généré ou accentué l’isolement, l’instabilité et l’insécurité pour de vastes pans de la population. Nous avons donc traité le contexte pandémique comme facteur de vulnérabilité en soi, lequel venant s’ajouter aux sources de précarité déjà observables avant la pandémie. D’un autre côté, ce contexte particulier permet d’examiner la manière dont se *superposent* les différentes vulnérabilités parmi les populations visées par l’étude de même que pour évaluer la résilience dont ont dû faire preuve les acteur.rices communautaires pour maintenir leur rôle de soutien et de soin à ces populations.

CHAPITRE 4 : RÉSULTATS

Le but de notre recherche était de voir quel était l'apport du milieu communautaire dans l'adaptation face aux vagues de chaleur. Dans les prochaines sections, nous présenterons d'abord la manière dont l'enjeu des vagues de chaleur est perçu et traité par les acteurs du milieu communautaire, en relation aussi avec le réseau de la santé et des services publics (RSSS), instance officiellement responsable d'établir des plans d'intervention pour limiter les effets sanitaires de vagues de chaleur au Québec. La première section de nos résultats vise donc à contextualiser l'action communautaire face aux vagues de chaleur dans un cadre plus large de gouvernance du risque qu'elles posent pour les populations vulnérables à Montréal. Nous y présenterons aussi les données recueillies en interrogeant les participant.es sur leurs actions de même que leurs perceptions de leur rôle en matière de soutien aux plus vulnérables aux vagues de chaleur.

Nous verrons par la suite certains facteurs de vulnérabilité et d'inégalités que les acteurs communautaires identifient et sur lesquels ils interviennent. À l'issue du traitement de nos données d'entretien, quatre grandes catégories d'enjeux ont émergé : la précarité socio-économique, les injustices environnementales, l'isolement social et les impacts de la pandémie comme facteur d'accentuation de plusieurs sources de vulnérabilité aux vagues de chaleur. Bien que certains des enjeux inclus dans ces catégories ne soient pas explicitement nommés par les répondant.es comme des facteurs de vulnérabilité aux vagues de chaleur, ils correspondent néanmoins à plusieurs facteurs individuels, collectifs ou structurels de vulnérabilité thermique identifiés dans la littérature. Nous traiterons donc en premier lieu des enjeux de nature socio-économique (précarité résidentielle, défavorisation, insécurité alimentaire et accès inégal aux ressources et services) identifiés par les participant.es et sur lesquels, dans la mesure du possible, ils interviennent (section 4.2). Cette catégorie d'enjeux correspond également aux principaux indices de vulnérabilité thermique de nature socio-économique identifiés par la DRSPQ, soit le pourcentage de la population vivant sous le seuil de faibles revenus et celui de ménages locataires (Kaiser et al. 2016). Notre deuxième catégorie (section 4.3) regroupe quant à elle différents facteurs de vulnérabilité liés à l'environnement : l'accès inégal aux espaces verts, la fragmentation spatiale, la dévitalisation commerciale et l'exposition aux nuisances (ICU, pollution, etc.). Ces derniers font échos à différents processus systémiques de production de vulnérabilités identifiés dans la littérature tels que les mécanismes de développement urbain inégal, de dévitalisation commerciale et d'abandon urbain qui ont autant d'impacts sur l'exposition

que sur les capacités des populations à faire face aux vagues de chaleur. Nous examinerons ensuite la manière dont le milieu communautaire adresse l'enjeu spécifique de l'isolement social (section 4.4), l'un des principaux facteurs de vulnérabilité identifié dans la littérature et découlant le plus souvent de l'interaction de plusieurs facteurs socio-économiques et environnementaux. Cette troisième catégorie regroupe des enjeux comme la fracture numérique, l'accès inégal aux différentes ressources, certaines manifestations d'assignation à résidence ainsi que la présence (ou absence) d'un réseau de soutien. Finalement, étant donné que la recherche a été menée en contexte pandémique et que ses répercussions sur les services communautaires de même que sur les populations revenaient dans les propos de tous les participant.es, une autre section (4.5) traitera des impacts de la pandémie tant sur les facteurs de vulnérabilité thermique que sur les pratiques communautaires de soutien social.

Enfin, puisque nous nous intéressons aussi aux limites et contraintes rencontrées par les organismes communautaires dans leurs pratiques de soutien aux populations vulnérables à la chaleur, nous concluons ce chapitre en présentant des enjeux liés tant au financement qu'au fonctionnement du milieu communautaire. Nous verrons différentes manières dont ces contraintes entravent la capacité des acteurs et actrices communautaires à agir sur certaines sources de vulnérabilité et d'inégalités face aux vagues de chaleur.

4.1. Contexte : traitement de l'enjeu des vagues de chaleur à Montréal

Cette première section vise d'abord à contextualiser l'action communautaire en relation aux protocoles officiels d'intervention mis en place par le réseau public. Les entretiens qui ont été conduits auprès de divers acteurs du milieu communautaire, dont les organisatrices communautaires employées par le RSSS, ont permis d'obtenir de riches informations sur la manière dont s'opérationnalisent les protocoles (officiels) de prévention et de réponse face aux vagues de chaleur. Nous poursuivrons en présentant les résultats collectés sur la manière dont les acteurs et actrices communautaires perçoivent leur rôle dans l'adaptation aux vagues de chaleur. Et finalement, bien que nous portions davantage notre attention à la mesure dans laquelle les acteurs et actrices du milieu communautaires agissent sur des facteurs structurels – ou en amont – de la vulnérabilité à la chaleur, nous présenterons quelques initiatives directes d'adaptation que nos entretiens ont permis de recenser.

4.1.1. Les liens entre la santé publique et le milieu communautaire

Comme nous l'avons vu au premier chapitre, les vagues de chaleur sont le plus souvent anticipées comme un enjeu de santé publique en raison des hausses dans les taux de mortalité et d'hospitalisation qu'elles génèrent (Marx, Haunschild et Bornmann 2021; Zaidi et Pelling 2015). Suivant cette tendance, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) du Québec s'est doté d'un *Plan ministériel de gestion des épisodes de chaleur extrême* (Vermandèle et Demers 2021) qui encadre la création et l'implémentation des protocoles d'interventions pour chaque unité régionale (les directions de santé publique) au courant de la période estivale (la période de veille s'étend du 15 mai au 30 septembre) et en cas de vague de chaleur. Un avertissement de chaleur extrême est émis par Environnement Canada lorsque l'on prévoit des températures de plus de 30 °C ou plus avec un indice humidex de 40 ou plus pendant au moins une heure (Vermandèle et Demers 2021). En vertu du plan ministériel, ces avertissements sont diffusés sur le Portail de l'Infocentre de santé publique afin d'en informer les intervenants du réseau de la santé publique. Toujours selon ce plan, les différentes directions de santé publique sont tenues d'établir chaque année un protocole de réponse aux vagues de chaleur et de mettre en branle un plan d'intervention propre à leur territoire d'intervention. Adaptés aux contextes régionaux, ces plans permettent d'appliquer des mesures visant à atténuer les impacts sanitaires de la chaleur extrême. Ils sont basés sur la concertation entre les acteurs locaux afin d'assurer la « cohérence des interventions de protection de la santé de la population, tout en respectant les attributions et les champs de compétence. » (Vermandèle et Demers 2021, 1).

L'un des objectifs des entretiens conduits auprès des organisatrices communautaires était de recueillir de l'information sur la manière dont ces protocoles étaient mis en pratique et relayés aux intervenant.es et groupes communautaires œuvrant auprès de populations vulnérables à la chaleur. Pour les répondantes, l'application des mesures préventives ou d'urgence en réaction à une alerte de vague de chaleur consiste principalement en un relai d'informations, lesquelles prennent la forme de conseils pour reconnaître et prévenir les coups de chaleur. L'une des organisatrices communautaires affirme que ce protocole est « structuré du haut » au sens où elle reçoit les informations de sa direction de santé publique d'attache lorsqu'une alerte de chaleur survient ou qu'une vague de chaleur prolongée est attendue. Les organisatrices communautaires disent en effet recevoir les avis de veille ou d'alerte de chaleur de leurs directions régionales respectives qu'elles sont ensuite tenues de faire circuler dans le réseau communautaire avec une série de recommandations préventives, comme de boire de l'eau régulièrement, d'éviter les

activités physiques intenses, de passer au moins une heure par jour dans un endroit frais, etc. Cette information circule au moyen de chaînes de courriels et de diffusion sur les réseaux sociaux. La plupart des répondant.es des tables de quartier et des groupes communautaires ont affirmé recevoir cette information, dont certain.es faisaient circuler parmi leurs usager.ères vulnérables.

D'autres protocoles n'impliquant pas le milieu communautaire sont aussi enclenchés lorsqu'une alerte est émise par la santé publique. La Ville de Montréal dispose par ailleurs elle aussi d'un plan chaleur en différents paliers d'alerte qui inclut notamment la prolongation des heures d'ouverture des piscines et pataugeoires (Ville de Montréal 2023). L'une des répondantes mentionne aussi une collaboration qui existe entre les directions de santé publique et les premiers répondants (services de police et d'incendie) qui sont déployés pour faire du porte-à-porte en cas d'alerte sérieuse et prolongée de vague de chaleur. Le fait que de telles mesures existent à d'autres paliers de gouvernance ou mobilisant d'autres instances sont vues d'un bon œil par cette même répondante puisqu'elle affirme que plusieurs intervenant.es communautaires sont en vacances en période estivale. Le fait que plusieurs personnes-ressources soient en vacances et que les activités soient au ralenti pendant la période estivale a été mentionné par deux répondantes et pourrait affecter la solidité du réseau de soutien sur le terrain dans les périodes les plus propices aux vagues de chaleur. Elle voit donc cette structure d'intervention (plus *top-down*) comme une forme de filet de sûreté parce que, par exemple, il « y a toujours des pompiers à l'œuvre » (OC4) et il y a donc des répondant.es prêt.es à intervenir en tout temps.

Comme nous le verrons plus loin, trois des organisatrices communautaires rencontrées travaillent en étroite collaboration avec les groupes communautaires pour développer différents réseaux de soutien au sein des quartiers. Ces réseaux mobilisent toute une gamme d'acteurs comme les tables de quartiers, les organismes communautaires, différent.es commerçant.es et même des citoyen.es. Ils ont comme but premier de repérer les personnes vulnérables, d'identifier des besoins non répondus puis de référencer vers les services ou instances qui seraient aptes à y répondre. Toutefois, il en demeure que, dans l'ensemble, les liens qui sont faits entre la santé publique et le milieu communautaire via le réseau d'organisatrices communautaires pour l'enjeu des vagues de chaleur sont avant tout – et dans plusieurs des cas examinés, exclusivement – informationnels. Pour trois des organisatrices communautaires rencontrées, l'intervention face aux vagues de chaleur se limite en effet à la diffusion d'information. Autrement, il en tient aux différents intervenants rattachés à la santé publique de mettre en branle des actions supplémentaires, mais les ressources pour le faire semblent limitées. Des répondantes de ce groupe reconnaissent l'importance d'adresser l'enjeu des vagues de chaleur sans toutefois que

celui-ci soit considéré comme prioritaire par rapport à d'autres enjeux plus criants – surtout en contexte pandémique, comme l'illustrent les propos de cette répondante :

Puis avec les tables de concertation avec lesquelles je travaille... En tout cas depuis que je suis arrivée en poste... On n'a jamais... On ne s'est pas penché sur cette cet enjeu-là. Pas que ce n'est pas important, là! Mais ça n'a jamais été priorisés par les partenaires pour, tu sais, mettons, pour développer un projet concerté tout seul; on n'a jamais travaillé là-dessus. On rappelle les consignes, on rappelle c'est quoi les points ou les endroits où on peut aller se rafraîchir, mais c'est pas mal tout. (OC1)

4.1.2. Perception du rôle des acteurs et actrices communautaires dans l'adaptation aux vagues de chaleur

Cette concurrence d'enjeux prioritaires se reflétait aussi dans les propos de plusieurs répondant.es du milieu communautaire qui exprimaient leurs préoccupations pour les effets qu'une augmentation de la fréquence et de l'intensité des vagues de chaleur pourrait avoir sur des populations déjà marginalisées. Plusieurs des répondants travaillant directement auprès de ces populations étaient bien sensibilisés quant au risque que pouvaient représenter une augmentation du phénomène des vagues de chaleur sur des personnes déjà aux prises avec différentes sources de précarité. Toutefois, malgré cette reconnaissance des besoins à adresser en lien avec l'adaptation aux vagues de chaleur, plusieurs affirment avoir d'autres enjeux plus urgents à traiter. Par exemple,

Mais tsé y'a des besoins à tous les niveaux! fait que c'est un petit peu toujours ça de, de jongler à quelle est la priorité dans les choses, mais oui d'instaurer quelque chose comme une liste d'appels qui serait faite au moment de canicules... C'est sûr que ce serait chouette. Ou du moins juste de réinformer sur les mesures à prendre et tout ça. (...) Mais c'est comme tout, j'te dirais que tout l'monde a l'ouverture pour toute. C'est juste, c'est toujours "qu'est-ce qu'on priorise quand?" (AC2)

La surcharge de travail et le manque de ressources humaines et financières nécessaires pour répondre à une forte demande de services font en sorte que, pour plusieurs des personnes que nous avons rencontrées ou sollicitées pour un entretien, il n'est tout simplement pas envisageable de développer de nouveaux projets qui dépasseraient leur mandat initial. Un représentant d'une

table de quartier nous informe par exemple que les comités logement de son quartier sont déjà sur-sollicités. Il doute alors sérieusement qu'ils aient le temps de se pencher concrètement sur la question des vagues de chaleur, bien qu'ils se disent préoccupés par l'impact qu'elles peuvent avoir sur des locataires vulnérables.

D'un autre côté, alors même que les vagues de chaleur semblent devenir un enjeu de plus en plus préoccupant au sein du milieu communautaire, beaucoup d'organismes contactés ne se sentent pas visés ou peu concernés par l'enjeu, n'y voyant pas les liens avec leurs champs d'intervention. Par exemple, en réponse au courriel de recrutement, plusieurs ont affirmé « ne rien faire » par rapport aux vagues de chaleur et plusieurs référaient directement à des écoquartiers ou à d'autres groupes intervenant directement sur des enjeux environnementaux, alors même que leurs domaines d'intervention et clientèles visées correspondaient à ceux mentionnés dans le message de recrutement. Cela illustre la manière dont les vagues de chaleur, lorsque pas exclusivement cadrées comme un enjeu de santé publique, sont souvent associées à des impératifs de verdissement ou d'interventions sur le cadre bâti dans le but de réduire les îlots de chaleur urbains (Keith et al. 2019). Cette tendance s'est même exprimée dans les propos d'un participant qui, après avoir discuté d'enjeux tels l'isolement social, la qualité des espaces publics et l'accès inégal aux commerces et services, s'est exclamé : « *Revenons au sujet principal!* » à la mention des vagues de chaleur, vers la moitié de l'entretien.

En effet, plusieurs personnes contactées ou rencontrées voient difficilement le rôle qu'ils ou elles peuvent jouer dans l'adaptation aux vagues de chaleur lorsque leur mandat n'est pas directement lié à des enjeux environnementaux. Toutefois, d'autres envisagent ces enjeux de manière plus transversale. Par exemple, une organisatrice communautaire exprime ses préoccupations face à la manière dont les conséquences du changement climatique pourraient aggraver des formes de précarités identifiées parmi la population :

Puis au niveau des enjeux qui affectent les populations les plus vulnérables, aînés, à mobilité réduite, santé mentale, misère humaine, solitude.... Ben l'environnement a un impact important sur ces gens-là, l'été, lorsqu'il y a des canicules (...) l'environnement devient un enjeu important sur lequel on doit se pencher pour prévenir. Parce que sinon on ne fait que réagir à des problèmes collectifs (OC3).

De telles préoccupations en poussent certain.es à en faire plus, ou à trouver différents moyens pour intégrer l'enjeu des vagues de chaleur à des pratiques existantes et voient leurs services

offerts comme pouvant agir sur certains facteurs de vulnérabilité face à cet aléa, comme l'illustrent les propos de cette représentante d'un organisme œuvrant pour la sécurité alimentaire, mais qui, dans le cadre de ces activités, contribue également à briser l'isolement social et à rendre accessible des lieux frais lors des journées chaudes :

Mais euh... Dédié à la chaleur? Je ne sais pas si on a vraiment des choses qui sont dédiées vraiment à la chaleur en somme. Tu vois ? Parce que moi, à chaque fois, ça doit englober toujours plusieurs trucs, quoi. Comme pour chaque projet, t'as pas de moyens pour le faire. Donc à chaque fois, un projet doit englober plein de choses. Du coup c'est souvent lié à l'alimentation, mais tu vois, je trouve que le fait qu'on grappille de plus en plus des jardins qui peuvent être investis par les citoyens, ça a créé aussi des zones de fraîcheur... ou même le fait que le restaurant soit ouvert ou le fait que, ici aussi, on soit ouvert... Bah pareil, que les espaces aussi qui sont climatisés, t'as pas tout le temps la clim' chez toi et ça te permet d'avoir un espace ou c'est rafraîchissant. (AC1)

4.1.3. Initiatives communautaires d'adaptation aux vagues de chaleur

En interrogeant les participant.es sur ce qui se passait au sein du réseau communautaire de leur quartier dans les moments de veille ou d'alerte de vagues de chaleur, nous avons tout de même pu répertorier quelques initiatives directes d'adaptation, autrement dit des pratiques qui étaient explicitement pensées comme des pratiques d'adaptation aux vagues de chaleur. L'une des organisatrices communautaires rencontrées raconte avoir développé une stratégie pour le « dossier chaleur » en partenariat avec une table de quartier et une association de commerçant.es. Elle consistait à répertorier et rendre accessible les haltes fraîcheur en sollicitant des groupes communautaires et commerçant.es pour voir s'ils pouvaient agir comme halte fraîcheur (accueil dans locaux climatisés et distribution de bouteilles d'eau) pour des individus dans le besoin. Ces informations étaient ensuite transmises à la population du quartier sous forme de prospectus contenant une carte des haltes fraîcheur fournies par les organismes participants, de même que l'inventaire des ressources communautaires du secteur. Cette initiative avait donc une double visée : rendre accessible à la population des lieux pour se rafraîchir et s'hydrater, tout en les informant des différents services et ressources disponibles dans le quartier. La deuxième initiative a plutôt été lancée par une citoyenne qui a cherché à mobiliser des personnes de son quartier pour installer des climatiseurs chez des personnes âgées défavorisées ou en perte d'autonomie. Si ce projet a d'abord été développé de manière informelle, entre des citoyens

mobilisés, il a par la suite été supporté par l'organisatrice communautaire du quartier qui est parvenue à débloquer du financement et, éventuellement, faire en sorte qu'elle se déploie dans d'autres deux autres quartiers. Ces deux initiatives explicitement pensées pour supporter les plus vulnérables aux vagues de chaleur exemplifient l'étroite collaboration entre les groupes communautaires et ce réseau d'organisatrices communautaires employées par le réseau public. Elles illustrent également le rôle des organisatrices communautaires, non seulement à agir comme « courroie de transmission » (OC1) entre les directions de santé publique et le milieu communautaire, mais également à soutenir et à mobiliser différents citoyens et groupes communautaires pour des projets visant à soutenir les résidents plus vulnérables dans les quartiers.

Les entretiens se sont également avérés particulièrement riches quant aux moyens trouvés par les intervenant.es du milieu communautaires pour adapter leurs pratiques lors des journées particulièrement chaudes dans le but de maintenir certains services ou activités, mais également d'en assurer l'accès (sécuritaire) à des bénéficiaires particulièrement vulnérables à la chaleur. Trois répondant.es ont par exemple mentionné la distribution de brumisateurs ou de bouteilles d'eau, ou encore l'installation de tentes dans l'aire d'attente pour la distribution de paniers de dépannage alimentaire. Deux groupes ont même mis sur pied un système de livraison, d'abord pendant la pandémie, mais également lors des journées particulièrement chaudes pour éviter que des personnes à mobilité réduite ou particulièrement vulnérable à la chaleur puissent bénéficier du service sans toutefois se mettre à risque :

Il faisait soleil, j'pense, à tous les jours ! Puis on s'est dit ne-non! Là, il fait des chapiteaux; il faut qu'on aille des bouteilles d'eau. Tsé on ne peut pas avoir des personnes de 80 ans qui attendent dans la grosse chaleur! Tsé on a eu quelques cas de personnes en détresse.
(TQ1)

De tels gestes démontrent que les personnes qui s'occupent de fournir les services se préoccupent de la sécurité et du bien-être des bénéficiaires lors des journées particulièrement chaudes. Ce sentiment d'empathie s'exprime dans les propos de cette répondante qui a elle-même fait l'expérience de la chaleur accablante lors de ces tournées d'intervention de terrain pendant lesquelles elle circulait dans des secteurs particulièrement chauds et minéralisés du centre-ville pour distribuer des bouteilles d'eau et fiches d'informations aux personnes en situation d'itinérance :

Mais, tu sais, même nous, on trouvait ça insupportable, cet été, parce qu'on a passé la majorité du temps dehors ! Puis là tsé on se mettait dans la peau de quelqu'un qui vit dehors. Puis j'étais comme "mon Dieu, c'est vraiment intense, là !" Ouais. (AC4)

Dans tous les entretiens où l'enjeu de l'itinérance était abordé, les répondant.es ont identifié cette population comme étant particulièrement à risque lors des vagues de chaleur en vertu de facteurs de vulnérabilité similaires à ceux identifiés dans la littérature : problèmes de santé mentale, consommation d'alcool, de drogues et autres médicaments (Bolitho et Miller 2017, Kravchenko et al. 2013). La distribution de bouteilles d'eau faisait donc partie des services offerts en surplus à ces populations, lors des journées chaudes. D'autres répondant.es ont aussi mentionné des lieux (locaux communautaires, centres de jour et commerces) mis à disposition des personnes en situation d'itinérance pour qu'elles viennent s'y rafraîchir lors des journées particulièrement chaudes. La vulnérabilité de cette population est reconnue par l'ensemble des participant.es ayant abordé l'enjeu de l'itinérance et il semble y avoir plusieurs ressources mises à disposition des personnes se retrouvant dans cette situation.

Les résultats présentés jusqu'ici traitent de la manière dont l'enjeu spécifique des vagues de chaleur est traité et pris en compte par les participant.es du milieu communautaire et de la santé publique (organisatrices communautaires), les prochaines sections visent à examiner d'autres enjeux sur lesquels agit le milieu communautaire et qui correspondent à différents facteurs de vulnérabilité identifiés dans la littérature. Nous y documentons différentes interventions communautaires qui agissent sur de tels facteurs de vulnérabilité, même si, dans plusieurs cas, elles ne sont pas explicitement réfléchies ou déployées en tant qu'initiatives d'adaptation aux vagues de chaleur.

4.2. « Ajoute à ça la chaleur ! » : Les facteurs socio-économiques de vulnérabilité

Notre première catégorie de facteurs de vulnérabilité regroupait les enjeux de nature socio-économique. Parmi les enjeux abordés, la précarité résidentielle est dans plusieurs cas mentionnée en premier et semble susciter une inquiétude pour la plupart des participant.es. Ces dernières années, Montréal connaît en effet une crise du logement engendrée par une demande démesurée par rapport au nombre de logements disponibles, entraînant une hausse importante du coût des loyers (Ducas 2022). Le spectre de la gentrification et les augmentations de loyer sont mentionnés par plusieurs comme source de stress supplémentaire pour des ménages à

faibles revenus, plus particulièrement en matière d'accès à différentes ressources. Une répondante observe que certains de leurs usagers auront tendance à couper sur l'alimentation ou les activités extérieures pour être en mesure de couvrir les coûts de logement. Une autre intervenant auprès de personnes âgées mentionne que les aîné.es à plus faibles revenus auront parfois du mal à se rendre à leurs rendez-vous médicaux lorsque le taxi, trop coûteux, devient le seul mode de transport que permettent leurs conditions de mobilité. De telles situations rappellent que la défavorisation socio-économique peut accroître l'isolement de certaines populations et avoir des impacts négatifs sur la santé (insécurité alimentaire, accès limité aux soins de santé), et donc accroître leur sensibilité face aux vagues de chaleur.

Ces sources de vulnérabilités sont toutefois prises en charge par les groupes communautaires rencontrés. L'organisme de soutien aux aînés offre par exemple des services d'accompagnement aux rendez-vous médicaux via un réseau de bénévoles et bénéficie de subventions leur permettant de rembourser des courses de taxi à des personnes à plus faibles revenus. Les services de dépannage alimentaire viennent aussi alléger les ménages à faibles revenus qui en bénéficient. Deux répondantes affirment par ailleurs que ces ressources sont souvent le point d'entrée de plusieurs usagers vers les services sociaux et communautaires. L'enjeu de l'insécurité alimentaire est en effet traité de manière *transversale* par les groupes rencontrés, les services et activités servant aussi d'occasion pour identifier des besoins non répondus, de faire des référencement vers les services appropriés ou d'informer les usager.ères à propos des différentes ressources sociales et communautaires disponibles. Une des organisatrices communautaires fait aussi mention d'un groupe qui offre un service de popote roulante et qui a cette même approche attentive des besoins de ses bénéficiaires, qui iraient au-delà de la sécurité alimentaire :

Ils allaient très loin dans l'intervention. Ils faisaient du repérage parce qu'ils font... ils ont un service de popote donc ils vont livrer à domicile des repas à des aîné.es, mais ils livrent aussi des paniers alimentaires. Et la clientèle qui fréquente, évidemment, les services alimentaires, ben c'est une clientèle qui est vulnérable. Donc eux, dans les réponses, ils faisaient du repérage et de la référence vers le CLSC. (OC2)

Ces approches d'intervention permettent à la fois d'agir sur des enjeux à la source de la vulnérabilité aux vagues de chaleur tout en rejoignant des populations plus difficiles à atteindre ou dont les besoins n'auraient autrement pas été pris en charge. Plusieurs ont d'ailleurs identifié des situations de précarité résidentielle importantes dans le cadre de pratiques de soutien direct

à des usager.ères chez qui ils ou elles se rendaient. Une répondante raconte avoir vu des logements surpeuplés par rapport à leur taille restreinte et dans lesquels il pouvait faire très chaud lors des vagues de chaleur, faute de climatisation ou de ventilation adéquate. Plusieurs problèmes d'insalubrité (moisissures, problèmes d'odeurs, infestations de punaises, de coquerelle ou de rats) sont aussi constatés dans des logements habités soit par des populations migrantes défavorisées, soit par des personnes âgées en perte partielle d'autonomie. La citoyenne porteuse du projet d'installation de climatiseurs se dit choquée par des situations observées en se rendant chez certains bénéficiaires du projet :

Mais ce qui... Ce que je ne peux pas oublier, c'est que ça ne s'arrête pas juste au climatiseur ou... Parce que nous avons des personnes âgées, qu'ils aient des problèmes de santé ou pas, mais qui vivent dans la saleté, qui vivent avec des punaises, qui vivent... parce que les services à domicile sont complètement inadéquats. Et même quand ils sont là, ils sont tellement rigides dans leur... Ils sont tellement institutionnalisés que... On est toujours dans une culture de coupures et de... Et de penser... c'est vraiment *inhumain* de voir l'état dans lequel les gens sont laissés et... ouais. Et on voyait des histoires très tristes. (Cit2)

Dans plusieurs des cas observés, les personnes se trouvant dans ces situations n'oseront pas faire appel à de l'aide ou encore dénoncer la négligence de leur propriétaire par crainte que leur situation ne s'empire. Dans le cas de nouveaux ou nouvelles arrivant.es, un répondant nous explique que, dans l'attente d'un statut de résidence ou de citoyenneté, plusieurs personnes cherchent à rester *le plus discrètes possible*, craignant que de faire appel à des services de santé ou de dénoncer des abus au tribunal du logement puisse affecter leur cheminement de citoyenneté. Dans le cas de personnes aînées à faibles revenus, c'est parfois la crainte d'être *rénovincé* qui dissuaderait des locataires à solliciter leur propriétaire pour des nuisances ou des défauts dans leur logement. Finalement, une autre répondante exprime son inquiétude vis-à-vis le fait que plusieurs personnes âgées en perte partielle d'autonomie aient pu taire des besoins par peur que des intervenants n'entrent dans leur domicile, constatent leur condition précaire et décident de « les placer » en résidence. Les situations reportées dans les Centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) pendant la pandémie auraient selon elle exacerbé cette crainte ressentie par les aîné.es. Dans l'ensemble de ces cas, une méfiance envers le « système » ou des personnes en situation de pouvoir pousse certains individus vulnérables à taire des besoins et à demeurer dans des situations précaires par souci de rester invisibles.

Là, maintenant que la COVID a relâché un peu pour les aîné.es qui sont vacciné.es, là on réalise, on lève le voile sur les problématiques *immenses* qui n'ont pas cessé, mais qui ont même empiré. Donc punaises, insalubrité de logement... Et des situations où les gens bah ils n'ont rien dit parce que... peut-être qu'ils n'en avaient pas conscience puis, des fois, ils en avaient conscience, mais... qui disaient "J'veux surtout pas qu'on vienne chez nous, y a la COVID !" ou encore "j'veux surtout pas qu'on me voie dans mon état mal en point, je ne veux surtout pas qu'on me place !" Fait que ça fait qu'on a détecté des situations d'horreur qui... qui les affectent (OC3)

De telles situations accentuent l'isolement de personnes marginalisées ou vivant dans des situations pouvant être dommageables pour leur santé (mentale et physique), ce qui pourrait accroître leur vulnérabilité face aux vagues de chaleur. Les personnes âgées vivant dans des logements inadaptés à leurs besoins et conditions sont considérées par certain.es des répondant.es comme étant particulièrement fragiles aux épisodes de grandes chaleurs. Lorsque de telles situations sont remarquées par les acteurs et actrices du milieu communautaires, plusieurs d'entre eux et elles expriment des émotions comme la tristesse, l'indignation ou encore l'impuissance face à la multitude de problèmes interconnectés. Toutefois, plusieurs mentionnent l'apport de comités logements (aucun n'a pu être recruté dans le cadre de la recherche) pour défendre les droits des locataires et apporter du soutien aux plus vulnérables. Une organisatrice communautaire raconte aussi que le constat des graves injustices que la pandémie a exacerbées a constitué un moteur de mobilisation parmi les actrices et acteurs communautaires du quartier pour adresser certains besoins criants :

Euh après ça, y'a (table de quartier) qui, en pleine hécatombe, au printemps 2020, ont fait le choix d'avoir un comité aîné pour adresser les enjeux de... d'indignation ? De dire "ça n'a aucun sens, comment on traite nos aînés ; faut faire des choses, mais il faut aussi dénoncer" Donc le comité aîné a vu le jour, en pleine hécatombe. Et là, ça l'a mobilisé des acteurs qui avaient beaucoup de choses à partager et qui disaient "faut faire de quoi !" Et donc ce comité existe depuis seulement un an et quelques, mais ça a été beaucoup canalisé sur des "constater, sensibiliser, dénoncer et *demander*" Demander à la société de faire *plus* pour des populations vulnérables qui le méritent. (OC3)

Les témoignages des participant.es ayant constaté sur place des situations d'extrême précarité laissent tout de même présager que plusieurs autres ne sont sans doute jamais identifiées et que plusieurs individus passent tout de même entre les mailles du filet social et vivent dans des

conditions les rendant significativement à risque lors de vagues de chaleur. L'enjeu du respect de la vie privée et la crainte d'être « intrusif » sont aussi mentionnés par l'une des répondantes qui voit les limites du soutien direct aux populations en situation de précarité dans leur logement.

4.3. « On se ramasse avec tout ce que les gens ne veulent pas » : Les facteurs environnementaux de vulnérabilité

Bien que nous voulions nous concentrer davantage sur les pratiques de soutien social que sur les modes d'adaptation basés sur la modification de l'environnement physique (le verdissement, notamment), nos entretiens ont toutefois permis de relever plusieurs constats d'injustices socio-environnementales qui peuvent autant accentuer l'exposition de certaines populations aux vagues de chaleur que d'entraver leur capacité à y faire face. Dans cette section, nous verrons comment des caractéristiques de l'environnement peuvent dissuader certaines personnes à sortir de leur logement et limiter leur accès à différentes ressources et services, aggravant ainsi leur isolement. Plus largement, nous verrons comment les acteurs et actrices du milieu communautaire identifient et agissent sur certaines de ces caractéristiques qui viennent à constituer des facteurs de vulnérabilité thermique.

En effet, les préoccupations par rapport aux injustices environnementales se sont ressenties dans l'ensemble des entretiens, notamment l'accès inégal aux espaces verts. Plusieurs mentionnent que les quartiers défavorisés sont souvent les plus minéralisés et donc les plus sensibles à l'effet d'ICU. L'une des répondantes remarque même une fracture entre deux secteurs d'un même quartier : le secteur habité par une population plus aisée est beaucoup plus végétalisé alors que celui qui comporte une forte proportion de ménages défavorisés est hautement minéralisé. Elle précise aussi que ce secteur paupérisé est habité par une forte proportion de nouveaux arrivants, reflétant ainsi cette corrélation entre l'indice de défavorisation, la proportion de population racisée et l'exposition aux îlots de chaleur, comme mentionné dans la littérature (Grove et al. 2018 ; Hoffmann et al. 2020 ; Wilson 2020). L'une des citoyennes rencontrées emploie même le terme de « racisme environnemental » pour critiquer le fait que les habitants de Parc-Extension, un quartier regroupant une haute densité de personnes racisées et/ou défavorisées – se voient limiter l'accès au parc Jarry plusieurs mois pendant la saison estivale en raison d'un événement sportif d'envergure – destiné à une clientèle aisée et provenant de l'extérieur – qui s'y tient pendant l'été. Elle fait également état d'une injustice par rapport à l'aménagement du parc en lui-même : le secteur attenant au quartier Villeray, plus favorisé, dispose d'un étang et de

nombreux arbres qui fournissent un îlot de fraîcheur de qualité en période estivale, alors que les terrains sportifs ont été aménagés de l'autre côté, avec beaucoup moins d'arbres pour fournir de l'ombre à la population qui pratique cet espace.

Un enjeu similaire a par ailleurs été mentionné par un répondant du quartier Saint-Michel. Rencontré dans un parc où étaient organisées des activités socioculturelles pour les résidents du quartier, nous avons pu nous-mêmes constater l'absence d'arbres qui auraient pu fournir de l'ombre et le gazon brûlé par le soleil. Le répondant nous a par ailleurs informé.es d'un bris d'aqueduc survenu à l'hiver précédent, faisant en sorte qu'il n'y avait pas toujours pas d'eau potable disponible sur place. Ainsi dévitalisé, ce parc fournit difficilement un espace de fraîcheur lors des vagues de chaleur pour les personnes résidant à proximité. Ces deux cas rappellent que la présence d'espaces verts ne suffit pas à elle seule à accroître la capacité des populations à faire face aux vagues de chaleur. Des parcs mal aménagés ou laissés à l'abandon constituent une forme d'injustice environnementale, d'autant plus lorsqu'ils sont situés dans des secteurs particulièrement défavorisés. Cette forme d'injustice est également constatée par l'une des organisatrices communautaires lorsqu'elle appelle à une plus grande solidarité pour les populations marginalisées dans les mobilisations pour l'environnement et contre les changements climatiques. Selon elle, ce sont effectivement ces populations qui en seront le plus touchées, alors que leurs voix restent peu entendues dans les mobilisations pour la justice environnementale. Ainsi, selon elle,

Oui, ça va perdurer. Les autoroutes vont se faire à côté des pauvres. Tout ce qui est dommageable et qui en effet sur l'environnement va se faire à côté d'eux parce qu'on le sait, ils ne disent rien. (OC3)

L'exposition à des nuisances comme la proximité de grands axes routiers ou d'industries émettant différentes sources de pollutions sonores, visuelles ou atmosphériques dans des quartiers défavorisés ou excentrés est aussi mentionnée par plusieurs répondant.es. Une actrice communautaire rencontrée dans le quartier Saint-Michel affirme qu'il s'agit d'un secteur qui a été « abandonné par les politiques » (AC1). Elle évoque notamment les problèmes de saleté, le manque d'espaces verts, l'insuffisance des services de transports collectifs, la dévitalisation commerciale et la fragmentation spatiale amenée par la concentration d'industries ou encore des travaux qui s'éternisent sur le boulevard Pie-IX, lequel entrave dramatiquement la mobilité des résidents du quartier. Ces formes de nuisance ont des effets néfastes pour les résidents en matière d'accès aux commerces et autres services. Saint-Michel connaît une dévitalisation

commerciale importante, selon cette même répondante qui le qualifie de désert alimentaire. Dans d'autres quartiers, la fragmentation spatiale engendrée par la présence de grands axes routiers ou d'industries, combinée parfois à une offre restreinte en transports en commun, entraîne une contrainte de mobilité importante pour les individus ne disposant pas de voiture pour se déplacer. Le fait de devoir marcher sur de longues distances ou d'attendre les autobus dans des endroits minéralisés lors des périodes de grande chaleur pose un risque pour les individus plus sensibles à celle-ci. Le faible accès aux ressources et services et la dégradation physique de son milieu de vie sont dénoncés par un autre répondant œuvrant dans un secteur dévitalisé de LaSalle :

Puis il n'y a pas d'espaces de parcs autour, comme j'ai dit, c'est sur la bordure d'un secteur industriel et y a beaucoup d'espaces interstitiels entre les immeubles qui sont vraiment laissés à l'abandon. Il y a par exemple un immeuble qui a brûlé voilà 3 ou 4 années puis la fondation est encore là; les gens y mettent des ordures. Donc ça crée des problèmes de propreté. (TQ3)

Plusieurs des personnes rencontrées dans le cadre de notre recherche travaillent activement à améliorer le cadre physique des quartiers pour les rendre le plus agréables possible pour les personnes qui y vivent. L'une des deux citoyennes rencontrées (Cit1) relate ses différentes actions militantes – pression auprès d'élu.es, collecte de signatures pour des pétitions, participations à des consultations publiques – visant à défendre l'accès des habitants de Parc-Extension à leur parc et exiger davantage d'arbres qui leur fourniraient ombre et fraîcheur. Ce type d'engagement citoyen pour lutter contre les injustices environnementales et prendre soin de son milieu de vie est aussi bien présent dans le quartier Mercier-Est, où plusieurs groupes communautaires ou rassemblements citoyens tirent leur origine de mobilisations politiques s'opposant aux différentes nuisances environnementales. Ces luttes ont concerné les nuisances engendrées par l'implantation d'industries à proximité, l'activité portuaire entravant l'accès aux rives du fleuve et, plus récemment, le développement du Réseau express métropolitain (REM). Selon l'organisatrice communautaire attitrée à ce secteur, cette vaste structure de béton haute de trois étages entraînera une fragmentation visuelle et physique de l'espace, en plus de contribuer au phénomène d'ICU si des interventions de verdissement ne sont pas faites en compensation. Ces deux cas constituent un bon exemple de comment, face à un constat d'injustices, des citoyens déploient les efforts et mobilisent les ressources nécessaires pour lutter contre celles-ci.

D'un autre côté, une répondante rappelle que tous n'ont pas les ressources nécessaires – en temps notamment – pour se mobiliser contre les injustices environnementales, évoquant des gens

qui seraient « tellement absorbés par leurs besoins de base qu'il voit ça comme quasiment un luxe, le souci de l'environnement ? » (OC3). Cet enjeu se reflète aussi dans les propos de deux représentant.es d'écoquartiers qui évoquent l'importance de faire de la sensibilisation auprès des résident.es des secteurs touchés par des initiatives de verdissement pour que les citoyen.nes reconnaissent leur valeur et s'engagent à prendre soin des végétaux ajoutés. Pour l'un de ces deux répondants, certaines personnes – immigrantes et/ou défavorisées – sont plus difficiles à mobiliser, faisant en sorte que l'entretien des végétaux devient une forme de privilège réservé aux populations blanches et éduquées. Cela aurait ultimement comme effet de concentrer les interventions de verdissement dans les secteurs plus favorisés.

Malgré ce bémol, les données recueillies auprès des participant.es rappellent le rôle important du milieu communautaire dans la réduction des inégalités environnementales et dans l'amélioration du cadre de vie au bénéfice de résidents qui auraient peu d'agentivité politique. Le cas des programmes Vert le Nord et Verdir le Sud initiés par des regroupements d'écoquartiers et ayant comme objectif de lutter contre les ICU, en constitue un bon exemple. L'une des porteuses du projet nous explique que l'initiative est basée sur la reconnaissance que les populations défavorisées ont davantage de chances d'habiter des secteurs minéralisés. Les interventions y sont donc ciblées, dans un souci de justice environnementale. Elles sont aussi menées dans l'optique qu'elles aient des retombées sociales positives dans l'environnement immédiat, comme l'illustre bien le cas du réaménagement de cette ruelle :

En fait, c'était un espace qui était vraiment en friche, donc qui n'était pas du tout, on va dire "fréquenté". Il y avait même des problèmes, on va dire de de... de sécurité. Parce que ce n'était pas, forcément, les habitants du quartier qui le fréquentaient et il y avait des problèmes comme de drogue, de prostitution. Et en fait ce projet-là il avait aussi pour but de rendre accessible cet espace et que les habitants aient un secteur qu'ils puissent s'approprier. Donc nous on a planté des arbres, mais comme c'était une ruelle verte, l'idée c'était aussi que les habitants plantent, qu'ils se fassent des potagers. Donc là c'était intéressant parce qu'en fait quand c'est un projet avec une ruelle verte, il y a aussi cette notion d'accessibilité. (Eco1)

L'ensemble de ces initiatives communautaires de verdissement répertoriées dans le cadre de notre étude avait donc ce double objectif de limiter l'effet d'ICU et d'améliorer la qualité globale du milieu de vie pour y accroître le sentiment de sécurité et d'encourager leur appropriation par les résidents. Deux répondants ont également mentionné l'aménagement de jardins communautaires dans les espaces interstitiels des terrains de certains complexes d'habitation à

loyer modique (HLM). Ces jardins étaient pensés à la fois pour fournir des espaces de fraîcheur et pour favoriser les rencontres et échanges entre les résident.es. Des jardins communautaires aménagés dans le quartier Saint-Michel et ouverts au public étaient aussi planifiés dans l'optique de répondre à ces mêmes fonctions. Dans un autre quartier, une répondante insiste sur l'importance de valoriser l'espace – par la plantation de végétaux ou l'installation de murs végétalisés – pour le rendre agréable, « pour que le citoyen s'y sente bien » (TQ1). Dans le cas du parc où sont organisés des événements socioculturels pour les résident.es de Saint-Michel, le répondant organise des journées de plantation de végétaux et des corvées saisonnières auxquelles la population est invitée à participer. De telles activités fournissent aux résident.es des opportunités de rencontre, mais également de prendre soin de leur environnement, de l'entretenir et de l'embellir pour s'y sentir mieux. L'organisme a aussi fait installer des structures en bois qui procurent de l'ombre et des espaces où s'asseoir et manger. Il veille aussi à ce que des tentes soient installées et que de l'eau soit disponible lors des activités.

L'ensemble de ces perspectives collectées auprès d'acteurs et d'actrices communautaires témoignent de leur souci d'offrir un environnement qui soit à la fois sécuritaire, agréable et accueillant, et ce même en cas de vagues de chaleur. Pour ces dernier.ères, le verdissement va donc au-delà des simples impératifs de réduction d'ICU; il est également pensé pour améliorer globalement le milieu de vie des résident.es. Les espaces ainsi créés et rendus appropriables prennent la fonction d'infrastructures sociales, lesquelles, comme l'a démontré l'étude de Klinenberg (2015) peuvent jouer un rôle important pour briser l'isolement social et accroître la résilience de populations vulnérables aux vagues de chaleur. La prochaine section se tourne vers les pratiques communautaires contribuant à briser l'isolement social, notamment via des activités qui incitent à sortir de chez soi ou encore par l'entremise de réseaux de soutien permettant d'identifier et d'outiller les plus vulnérables. En effet, comme nous le verrons, ce facteur s'exprime de multiples manières et peut être généré – ou aggravé – par plusieurs des enjeux socio-économiques et environnementaux détaillés plus haut.

4.4. L'action communautaire sur les facteurs d'isolement social

Pour les acteurs et actrices du milieu communautaire œuvrant dans les quartiers et en étroite connexion avec les enjeux vécus des résident.es, l'isolement social est causé par une multitude de facteurs. La défavorisation socio-économique et les différentes situations de précarités vécues à l'intérieur même des logements peuvent aussi, dans certains cas, échapper aux regards de

personnes-ressources et accentuer la marginalisation des individus affectés. La dégradation des conditions physique et cognitive des personnes âgées – accentuée dans plusieurs cas par la pandémie – mène à ce que certaines d'entre elles ne soient plus en mesure de sortir de leur logement :

Puis on est dans un contexte où les gens ont été très enfermés, où nos populations vulnérables ont pris un déclin. Il y a eu comme une augmentation du déclin, abyssal ! Les gens en perte de mobilité, ont perdu en termes de facultés cognitives. Puis bah ça, ça veut dire que les gens qui allaient, je ne sais pas moi, dans la salle communautaire du HLM, ils sont plus capables d'y aller. Des gens qui sortaient pour aller dans une halte fraîcheur n'iront plus. Et on est dans une peur de dire qu'on ne va pas bien parce qu'on ne veut pas se retrouver dans CHSLD parce que c'est un mouvoir ! Donc tu as beaucoup, beaucoup de gens très, très, très mal en point dans leur domicile. (OC3)

D'autres encore mentionnent que des familles monoparentales à plus faibles revenus disposent d'opportunités limitées pour sortir de leurs logements. Diverses sources de marginalisation comme la fracture numérique (personnes âgées, ménages à faibles revenus) ou l'enjeu de barrières linguistiques vécu par diverses minorités ethniques ont également été mentionnés par les répondant.es lorsqu'ils ou elles étaient interrogé.es sur les problèmes d'isolement social.

Les résultats présentés dans les sections précédentes nous indiquent également que l'isolement peut se manifester sous la forme d'assignation à résidence, dont certains dans des conditions précaires. De telles réalités entravent l'accès aux ressources sociocommunautaires et aux soins de santé. La mauvaise qualité de l'environnement immédiat – présence d'ilots de chaleur, exposition à des nuisances, insécurité, faible accès aux commerces et transports – peut aussi poser obstacle à la mobilité et à la socialisation des résidents, allant jusqu'à dissuader certaines personnes de sortir de leur logement.

Donc ça fait que les gens sont isolés dans leur (logement)... Pour les familles, il n'y a pas beaucoup d'espace de jeu, en périphérie de leur immeuble de résidence. (...) Là il y a eu des interventions évidemment, depuis là ce n'est pas resté statique, mais ça fait qu'il y avait beaucoup d'isolement, effectivement, dans ce secteur-là. Au point où le diagnostic de 2009 disait que ça créait de l'insécurité, dans le fond parce que les gens n'osaient pas ou craignaient de sortir. Ils restaient comme confinés un peu de chez eux. Puis maintenant... on est un peu professionnel à savoir que ça peut faire le confinement prolongé, donc c'est ça. (...) L'été c'est particulièrement problématique parce que déjà on

restait comme un peu confinés chez eux puis euhhh... Rajoutons à ça des punaises, des rats... Ça devient... c'est ça. (TQ3)

Nos données indiquent que l'isolement social n'est donc pas une réalité uniquement vécue par des personnes âgées vivant seules. Bien que ces dernières soient les plus vulnérables aux vagues de chaleur, l'accès inégal aux ressources (soins de santé, informations sur les ressources sociocommunautaires existantes, options d'activités extérieures, etc.) et les différentes formes d'assignation à résidence sont également susceptibles de poser un stress supplémentaire à ces autres populations lorsque surviennent des vagues de chaleur.

4.4.1. Amener les gens à l'extérieur

Plusieurs pratiques communautaires contribuant à réduire l'isolement social de ces populations ont été répertoriées lors de nos entretiens. L'organisme intervenant auprès des personnes âgées mobilise des bénévoles pour offrir des appels et des visites d'amitié, des services d'aide aux courses et, comme mentionné plus haut, des transports vers des rendez-vous médicaux. Dans les HLM, des salles communautaires où sont offertes des activités sociales sont également mises à disposition des locataires. L'isolement social des locataires de 65 ans et plus est reconnu par les répondants de l'OMHM qui disent travailler sur une trentaine de projets de « soutien communautaire » visant le réseautage et la reconnexion des aîné.es à des réseaux sociaux et de santé via le travail d'intervenant.es de milieu qui se rendent directement chez ces locataires. Plusieurs activités communautaires – marches en groupe pour les aînés, marchés solidaires, activités culturelles, fêtes de récoltes – pouvant favoriser les rencontres et contribuer au dynamisme de la vie sociale dans les quartiers ont été mentionnées par les répondant.es. Pour l'un d'entre eux, ces activités sont importantes pour inciter les résidents à sortir de chez soi lors des journées chaudes, tout particulièrement lorsque les logements sont en moins bonnes conditions :

C'est de constater à quel point les gens vont chercher la fraîcheur dans les parcs quand il fait chaud ! Donc d'avoir des activités qui sont proposées là-dedans, dans des jardins et tout, c'est assez intéressant parce que ça répond un peu à cette problématique de sortir de chez soi. Tu sais, quand ton logement est un peu vétuste et qu'il ne te permet pas d'avoir de climatisation...(AC1)

En plus de ces activités offertes dans ces espaces extérieurs, deux répondant.es mentionnent l'existence de services de navettage offerts à des aîné.es ou de familles à faibles revenus vers des lieux frais (parcs, plages) ou des activités, par exemple :

Dans l'fond c'était d'aller les chercher à vélo dans une espèce de gros transporteur pour les sortir de leur isolement. Ensuite c'était les amener dans un parc et faire une activité de lecture. Donc il l'avait avant la pandémie, mais ils l'ont fait aussi pendant la pandémie, c'qui a permis de sortir les aînés de leur isolement. (OC2)

La présence d'espaces qui pourraient se qualifier d'infrastructures sociales n'en garantit pas à elle seule l'accès à tous et à toutes, surtout dans le cas d'aîné.es dont la mobilité est réduite ou qui ne se sentiraient pas confortable de s'y rendre par eux-mêmes. Nous constatons que des acteurs et actrices communautaires veillent à en assurer l'accès, mais aussi, dans certains cas, à en prendre soin pour que ces espaces restent invitants et accessibles lors des journées chaudes. Les initiatives présentées plus haut, comme le fait de travailler collectivement à améliorer la qualité des espaces publics (corvées de nettoyage, activités citoyennes de plantations de végétaux), d'exiger plus d'arbres dans les parcs ou encore d'y offrir des activités sociales, en constitue de bons exemples, d'autant plus lorsque ces activités fournissent des opportunités de rencontre et d'échange entre les résident.es. Le répondant du groupe qui organise des événements socioculturels dans les parcs insiste sur les bienfaits de ceux-ci en matière de cohésion sociale au sein d'un quartier regroupant une grande diversité ethnique :

Tsé c'est justement de créer des rencontres justement parce qu'on pourrait dire que, des fois, dans des quartiers un peu précaires comme ça, les gens ont tendance à rester un peu dans leur coin. Tu sais, puis à moins s'y mélanger donc. Donc c'est créer de la cohésion sociale, en fait... de créer des opportunités pour que les communautés se rencontrent puis découvrent l'autre. Puis fasse: "Hey! Tu habites, pas loin de chez nous. OK, ta culture est intéressante finalement, on n'est pas juste cloisonné dans nos petits coins, mais on crée des occasions de... de se mélanger. (AC3)

Si ces activités sont initialement prévues dans un objectif de médiation culturelle, elles contribuent à créer des liens entre les résident.es de tous horizons. Elles agissent également comme incitatif à sortir de chez soi, venir à la rencontre de ses voisin.es. Ce répondant précise aussi que ces événements sont des occasions d'échanges entre les organismes, dont plusieurs sont présents lors de ces événements pour informer les participant.es sur les différentes ressources du quartier.

Nous avons aussi remarqué certaines situations où les locaux communautaires prennent eux-mêmes la fonction d'infrastructures sociales. Une répondante dont l'organisme offre du dépannage alimentaire et des ateliers de cuisine nous raconte que certain.es participant.es y viennent avant tout « pour passer un bon moment ». Pendant l'entretien, elle relate également l'histoire de Mon Resto Saint-Michel, un restaurant communautaire offrant des repas à moindre coût, qui aurait vu le jour grâce à la mobilisation de citoyen.nes désireux.ses d'avoir un espace où se rassembler au sein du quartier. L'accès à des lieux de rassemblement accessibles et agréables est un désir mentionné par plusieurs répondant.es. L'une se plaint par exemple du manque de tels espaces qui permettraient aux citoyen.nes de se rassembler, dans un quartier où les locaux sont à la fois rares et coûteux. Elle insiste aussi sur la nécessité que ces endroits soient des espaces de qualité : « tsé pour un espace digne... On ne peut pas être dans un sous-sol d'église! On veut quelque chose de *cool* » (TQ1). Ainsi, la présence de locaux communautaires agréables où les résident.es des quartiers peuvent se rendre – notamment lors des journées chaudes – pour socialiser ou solliciter des services contribue également à briser l'isolement social tout en augmentant la capacité de ces populations à faire face aux vagues de chaleur.

4.4.2. Rejoindre les plus vulnérables

Ces activités et la présence d'infrastructures sociales bénéficient surtout à ceux et celle qui disposent encore des moyens pour sortir de leur logement. Mais comme nous avons vu plus haut, certaines personnes restent confinées dans leur logement pour des raisons de santé ou de mobilité restreinte. Notre recherche a en effet permis de répertorier différents réseaux de soutien implantés – ou en voie de l'être – dans les quartiers pour rejoindre les personnes plus vulnérables et qui pourraient passer inaperçues.. Si la plupart (Réseau Sentinelle, Mercier-Est en réseau) n'ont pas été pensés et conçus à des fins d'adaptation à la chaleur, l'ensemble des répondant.es les ayant abordés voient la pertinence de développer de tels réseaux dans un contexte où les vagues de chaleur sont en voie d'augmenter dans leur fréquence et leur intensité. Les participant.es sont conscient.es que des résident.es vivent diverses formes de précarité et que certain.es ne disposent pas – ou peu – de réseau de soutien de proximité, les rendant particulièrement vulnérables aux vagues de chaleur.

Le Réseau sentinelle à Villeray

Une organisatrice communautaire rencontrée dans Villeray nous parle d'un projet de gériatrie sociale présentement en cours de développement dans le quartier. Initié à la base par le CIUSSS, il vise à mettre en place une équipe qui aurait comme mandat de soutenir les aîné.es vulnérables qui vivent encore dans leur domicile. Concrètement, le projet consiste à repérer ces aîné.es, les accompagner dans l'identification de leurs besoins et les diriger vers les ressources ou services appropriés, soit vers des intervenant.es du secteur public (à l'interne), soit des activités communautaires (à l'externe). L'objectif du projet en est un de prévention. Par l'entremise de ce type d'accompagnement, on cherche à éviter les hospitalisations et à favoriser le maintien à domicile des aîné.es, en repérant rapidement des situations avant que celles-ci ne se dégradent. Portant le nom de Réseau sentinelle, ce projet se développe en collaboration entre le CIUSSS et différent.es acteurs et actrices du quartier. Dans sa première phase, il mobilise les personnes offrant des services à domicile chez les personnes âgées (préposé.es aux bénéficiaires, service de ménage, aide aux repas, etc.), mais aussi quelques intervenant.es communautaires qui travaillent en soutien direct aux aîné.es. Une fois mobilisées, ces personnes-ressources sont ensuite formées pour devenir des « sentinelles » qui pourront identifier des besoins ou des situations vécues par leurs bénéficiaires et les diriger vers la ressource appropriée. Elle indique que les acteurs et actrices communautaires ont aussi une position privilégiée pour repérer des personnes qui viennent à leurs activités – ou cesseraient subitement de venir – chez lesquelles ils pourraient remarquer certains signes indiquant que leurs conditions de santé ou de mobilité seraient en train de se détériorer.

Bien que le projet soit encore à ses balbutiements, la répondante explore déjà la possibilité d'impliquer des commerçant.es (coiffeur.ses, pharmacien.nes, livreur.ses) ou fonctionnaires comme les facteur.trices. Même si cette fonction de repérage des besoins de leurs clientèles n'est pas incluse dans leur mandat, leurs contacts réguliers avec certaines personnes âgées en font de bonnes ressources pour identifier des sources de vulnérabilités chez des usager.ères qui ne disposeraient pas d'un réseau de soutien.

Mais ça pourrait être aussi des commerces, des commerçants, des coiffeuses. Tsé y a des madames qui vont voir leur coiffeuse toutes les semaines pour faire leurs petites frisettes là. Ben ça pourrait être des coiffeuses. Ça peut être des facteurs aussi ! Y a des facteurs qui font la même run depuis très, très longtemps, qui connaissent très bien les résidents, qui croisent tout le temps les mêmes monsieurs... Bon. L'idée, c'est vraiment de mettre en

place un réseau comme ça, assez élargi, qui va vraiment nous permettre d'avoir des yeux sur le terrain pour dire “Ah Ben je m'inquiète pour tel tel tel...” (OC1)

Cette organisatrice communautaire voit dans ce projet une ressource inestimable pour repérer des personnes se retrouvant dans des situations qui les rendraient particulièrement vulnérables aux vagues de chaleur et qui, autrement, ne disposeraient pas d'un réseau de soutien permettant de leur venir en aide ou de les diriger vers les ressources dont ils auraient besoin :

Là, je fais du pouce déjà peut être que je j'anticipe d'autres questions, mais ça serait intéressant de dire aussi: ben par grosse chaleur, quand t'as des canicules épouvantables, l'été, à Montréal... Est-ce que ces sentinelles-là, aussi, pourraient dire: “Ben là, je sais que telle personne, elle vit dans un logement qui est très mal aéré, qu'il y a pas de clim... Est-ce qu'on peut aller rendre visite à cette personne-là de temps en temps, juste pour s'assurer qu'elle est correcte? “ ...ou qu'elle va prendre des pauses de temps en temps au centre d'achat ou à la bibliothèque. Tu sais pour prendre un petit coup de froid là avant de revenir à la maison, tu vois ça, ça pourrait être *aussi* un outil super intéressant. (OC1)

Mercier-Est en réseau

Dans le quartier Mercier-Est, le représentant de la table de quartier nous parle du projet Mercier-Est en réseau implanté dans le cadre du programme Projet impact collectif (PIC), initié et financé par Centraide. Graduellement implantés dans de nombreux quartiers de Montréal au fil des dernières années, les PIC ont comme objectif de réduire la pauvreté et l'exclusion sociale à Montréal via des initiatives portées par les collectivités (Centraide 2022). Établi depuis quelques années dans le quartier, l'objectif premier du PIC Mercier-Est en réseau est de briser l'isolement social des populations au sein du quartier en créant un réseau de soutien et de référencement mobilisant une grande diversité d'acteurs et d'actrices: employé.es du CIUSSS, travailleur.ses de rue, intervenant.es de milieu, commissions scolaires, acteurs et actrices communautaires, etc. Ce réseau est développé dans une optique de faire connaître les ressources sociocommunautaires disponibles dans le quartier. Ce répondant nous indique également que la table de quartier collabore avec l'association des commerçant.es afin d'intégrer des propriétaires et employé.es de commerce à ce réseau. Le but est alors de sensibiliser ces dernier.ères aux différents enjeux du quartier, de même que sur les bienfaits de devenir un « espace bienveillant », accessible et à l'écoute des besoins exprimés par des résident.es plus vulnérables. Bien que ces relations soient

encore en construction, on vise également à inclure les commerces à la cartographie communautaire de haltes fraîcheur développée dans ce même quartier. Comme l'exprime cette répondante, ce type de partenariat avec les commerçants requiert tout de même un certain encadrement :

Par exemple, on a eu un commentaire de pharmacien qui disait : "oui, mais ces gens-là, quand ils viennent chez nous, ils font peur à ma clientèle pis ils n'achètent rien. Moi, là, je suis une entreprise privée." Alors comment on peut aider les pharmaciens à permettre un 15-20 minutes? Mais à l'encadrer et le baliser de façon à pouvoir dire : "je t'accueille, mais voici le temps ou voici les conditions dans lesquelles je peux le faire " Tu sais, c'est comment on peut les aider à le faire, puis comment on peut leur offrir un soutien si jamais ça dérape, aussi. Disons Arthur il se présente à chaque fois, puis quand il est ici, là, ils se déshabillent tout nu ou... C'est exagéré, ses gestes ; je n'arrive pas à le contrôler et il me fait peur... Ben comment on peut être à l'écoute ? Puis comment on peut accompagner ce partenaire-là, justement, dans comment bien composer pour aller chercher une adhésion et non une confrontation de la part de l'utilisateur.

Le projet Mercier-Est en réseau cherche aussi à mobiliser des citoyen.nes du quartier. Engagé.es sur base volontaire, ces personnes seraient formées sur les différents enjeux sociaux, en plus d'être mises au courant des ressources disponibles (communautaires ou du réseau public) à partager aux personnes chez qui différents besoins ou vulnérabilités pourraient être identifiés. Les répondant.es reconnaissent toutefois que de construire de tels réseaux et de mobiliser les personnes nécessaires requièrent un grand nombre de ressources dont les acteurs, tant du réseau public que du milieu communautaire, ne disposent pas toujours.

Brigade 365 et autres réseaux d'entraide dans le Sud-Ouest

D'autres de ces réseaux où on fait appel à des citoyen.nes pour qu'ils restent attentif.ves à des cas d'isolement ou à des situations qui requerraient une prise en charge ont été mentionnés par une organisatrice communautaire œuvrant dans les quartiers de Saint-Henri, Verdun et Ville-Émard. Des initiatives comme Entourage (Verdun), Citoyen-Radar (Ville-Émard) ou encore le Le Projet d'Accompagnement, de Référencement et d'Intervention (PARI) fonctionnent sur le même principe de vigilance citoyenne pour des membres plus vulnérables et potentiellement isolés du voisinage. Selon le site de la Coalition de la Petite-Bourgogne, le projet PARI serait né en 2012 à la suite du décès d'un locataire d'un HLM de l'arrondissement du Sud-Ouest, sans que personne

ne s'en aperçoit avant 6 mois. Cet exemple témoigne de la gravité de l'isolement social vécu par certain.es Montréalais.es., mais aussi comment le constat d'une injustice déclenche un sentiment d'indignation et d'empathie qui pousse des citoyen.nes et intervenant.es du milieu à se mobiliser pour agir sur une situation considérée inacceptable. D'où l'importance de développer ou de renforcer de tels réseaux de vigilance citoyenne :

Je dis ça, mais c'est à construire hein ? Ça pourrait être d'impliquer les gens qui sont quelquefois les plus aptes à voir que la personne à côté, elle ne sort plus. Ou elle sort, mais elle ne marche pas comme avant. Ou elle ne va pas bien... Pour qu'on évite de retrouver des gens décédés 6 mois plus tard. C'est arrivé dans notre territoire. Personne ne s'était soucié de la mort de cette personne-là. Pendant six mois, personne n'a su qu'elle était morte ! (OC3)

La citoyenne rencontrée dans le quartier Saint-Henri nous avait été référée par l'organisatrice communautaire – également rencontrée – attirée à ce secteur pour qu'elle discute du projet d'installation de climatiseurs chez des personnes âgées à faibles revenus qu'elle avait initiées avec l'aide d'un autre résident du quartier ayant répondu à son appel lancé à la communauté. Cette initiative citoyenne a par la suite été intégrée au projet-pilote de la Brigade 365. Cette dernière partait d'un objectif d'offrir des services à domicile chez des personnes âgées socialement isolées et en perte partielle d'autonomie, à longueur d'année. Elle incluait des services de déneigement, de ménage, des menus travaux ou toute autre tâche comme descendre les poubelles et le recyclage de ménages à mobilité réduite. L'organisatrice communautaire mentionne aussi l'existence d'un projet-pilote du nom de « Brigade salubrité » implanté dans le quartier de la Petite-Bourgogne pour venir en aide aux ainé.es aux prises avec des problèmes d'infestation de punaises de lit. Des bénévoles se rendaient alors chez ces personnes pour les aider à faire des boîtes ou à mettre leurs vêtements dans des sacs en vue de la visite de l'exterminateur, tâches pour lesquelles ces personnes pourraient avoir de la difficulté à faire par elles-mêmes. Ces projets partent du constat que certaines personnes âgées sont aux prises avec des limitations de physique ou d'autonomie qui peuvent les rendre excessivement vulnérables si elles ne disposent pas d'un certain soutien pour effectuer des tâches quotidiennes de base. Cette situation remarquée par la citoyenne rencontrée exprime bien cet enjeu :

Tu sais, par exemple, une madame âgée qui avait des problèmes de mobilité et qui ne pouvait pas sortir son recyclage ou sa poubelle. Et donc elle demandait à son mari de le faire et le mari a une démence et donc il sortait, mais elle devait le superviser et tout ce

dont elle avait besoin, c'est quelqu'un pour apporter le sac de la porte au trottoir. Mais ça devenait un risque important pour elle de chute ou pour son mari alors... C'est comme, ça n'avait rien à faire avec les climatiseurs, mais les travailleurs sociaux, les intervenants, sont tellement désespérés qu'ils vont... qu'ils jettent... Ouais. Il me semble que ça ne devrait pas être si difficile de trouver de l'aide de ce genre, dans la communauté. (Cit 2)

Les expériences partagées par plusieurs de nos répondant.es nous apprennent que c'est souvent au moment de se rendre dans le domicile des bénéficiaires pour y offrir un service spécifique que d'autres sources de vulnérabilités (isolement, mauvaises conditions du logement, dégradation de l'état de santé du résident, etc.) sont constatées et font rendre compte de l'ampleur de l'isolement vécu par certaines personnes dans les quartiers. Les deux répondantes rencontrées à Saint-Henri expriment donc la nécessité de développer et de renforcer ces réseaux de soutien, autant pour repérer et venir en aide aux personnes vivant des difficultés dans leur logement que pour identifier des besoins chez des personnes présentes dans les espaces partagés des quartiers (rue, parcs, commerces).

Il y a des petites choses comme ça qui peuvent être intéressantes pour être en veille de... Un peu comme au village. On veille sur nos voisins parce que c'est normal de veiller sur nos voisins (...) Mais je pense que ça serait quelque chose d'intéressant à déployer, puis ça peut se déployer de manière très informelle, de dire "on n'a pas besoin d'être membre de rien, là, on est un citoyen-veilleur, point à la ligne. Et à qui on s'adresse quand on est inquiet ?" (OC3)

Pour ces deux répondantes, il y aurait tout intérêt et nécessité d'en faire davantage pour supporter collectivement des personnes vulnérables de son entourage, même si ce n'est fait que de manière informelle, initiée et autogérée par les citoyen.nes désireux.ses de s'impliquer pour soutenir leurs voisin.es. Comme l'indique l'organisatrice communautaire, l'objectif serait de construire une « communauté bienveillante qui veille sur ses membres » (OC3). La citoyenne rencontrée évoque la possibilité de développer un « Tinder pour bénévoles » (Cit2), une application à travers laquelle des résident.es pourraient soit demander ou offrir des services à leurs voisin.es.

Parce que pour moi, ce serait intéressant, euh... Peut-être que ce n'est pas réaliste... Créer une culture d'entraide ou de culture de bénévolat dans la communauté parce que y a tellement de personnes âgées qui ont des petits besoins... Et il y a *plein* de gens qui semblaient vouloir – et on l'a vu pendant la pandémie – il y a beaucoup de gens qui

s'intéressent à offrir une aide. Donc, c'est une question de trouver moyen de les mettre ensemble. (Cit2)

Malgré le dynamisme de la vie citoyenne et communautaire de quartiers comme Villeray, Mercier-Est ou Saint-Henri, et que ces réseaux voient le jour ou continuent de se développer au fil des années, une répondante nous indique que certaines personnes socialement isolées restent difficiles à rejoindre :

Mais c'est sûr qu'on ne rejoint pas... c'est impossible de rejoindre tout le monde. D'abord, il y en a qui ne sont pas intéressés à être approchés ou quoi que ce soit. Il y en a qui sont enfermés carrément entre 4 murs, dans leur maison, qui sortent peu. Y en a qui ont des défis dont ils ne parleront pas à l'intervenant de proximité nécessairement, donc... Puis y en a qui n'ont pas de besoin non plus là! Ou tsé qui vont aller eux-mêmes solliciter un service qu'ils ont de besoin. Mais non, c'est sûr qu'on ne rejoint pas tout l'monde, mais on essaie de trouver les meilleures stratégies possibles pour les rejoindre. (OC2)

Cette difficulté à rejoindre les populations socialement isolées se reflète aussi dans les propos d'un répondant travaillant pour l'Office municipal de l'habitation de Montréal (OMHM). Ce dernier évoque le fait que certain.es occupant.es plus socialement isolé.es des logements sociaux sont *loin*, au sens où ils sont difficiles à rejoindre malgré le travail d'intervenant.es de milieu qui se rendent directement à leurs portes :

J'aime souvent dire que nos ménages ne sont pas dans leur salon, ils sont dans leur garde-robe ! Donc juste les sortir de leur garde-robe pour aller à leur salon, c'est un immense travail. Tellement qu'ils sont isolés, je veux dire. Ils sont loin, très loin. Donc les faire sortir de chez eux pour venir dans une activité, c'est d'abord leur faire sortir de leur chambre pour les amener à leur salon. Et cette étape-là est énorme. Donc c'est une image pour expliquer l'isolement : ils sont loin. (OMHM)

Les personnes qui restent isolées dans leur logement peuvent facilement échapper aux regards s'ils ne sollicitent aucun service ou s'ils n'ont personne dans leur entourage pour prendre de leurs nouvelles. Toutefois, le fait qu'un nombre significatif de personnes soient sensibilisées, au sein des communautés, sur les enjeux de marginalisation et d'isolement social vécus par des membres du voisinage contribue à ce qu'une plus grande vigilance soit portée à ces membres plus vulnérables. Ces initiatives, qu'elles soient déjà en place ou encore au stade de réflexion, démontrent que les acteurs et actrices communautaires ont des yeux sur le terrain, en plus de

travailler activement à ce que les autres membres de la communauté – citoyen.nes, commerçant.es, etc. – veillent activement et soient appelé.es à prendre soin de leurs client.es ou voisin.es qui sont plus isolé.es et sans doute moins visibles.

Il est cependant difficile d'évaluer l'efficacité de telles pratiques. La plupart de ces réseaux d'entraide et de repérage des plus vulnérables sont décrits par les répondant.es comme étant encore en développement. Dans les cas où les réseaux sont déjà implantés, nous n'avons pas été en mesure de savoir si, dans les faits, des personnes sont bel et bien soutenues. Comme l'affirme cette répondante, « ce n'est pas tout de mettre en place une structure, c'est comment t'habites ta structure qui fait la différence. » (OC4)

4.5. Les impacts de la pandémie

Le fait que de telles structures soient déjà réfléchies ou mises en place, bien qu'encore imparfaites, constitue tout de même un atout en cas de crise. L'état de crise sanitaire déclenchée par la pandémie s'est posé comme une occasion de prendre conscience des multiples vecteurs d'isolement et de marginalisation qui peuvent être accentués dans une situation de crise. Pour un répondant, les perturbations engendrées par la pandémie, bien que malheureuses, sont également vues comme une occasion d'évaluer la pertinence et l'efficacité des ressources en place pour soutenir les plus vulnérables, notamment lorsque viennent à interagir plusieurs perturbations en simultanées; dans ce cas-ci, une crise sanitaire et les conséquences du réchauffement climatique :

Si on parle de justice climatique ou de résilience face à une pandémie qui nous a mis dans des retranchements, c'est intéressant de voir dans quelles mesures on était capables... (...) On doit rester à la maison et les gens qui sont capables de passer à travers une vague de chaleur, ça va. (...) Mais quand on cumule ces choses-là et que les gens n'ont pas nécessairement d'espace de fraîcheur, ça devient un autre enjeu de santé publique. Puis comme dit X, on a dû trouver des façons puis respecter les règles sanitaires, mais offrir ces espaces-là. C'est comme un révélateur de la véritable résilience des milieux de vie face à la situation liée à la crise climatique. Les vagues de chaleur en étant une, mais c'est une bonne façon de regarder, de façon crue, la véritable résilience. (OMHM)

Plusieurs répondants mentionnent que le contexte de la pandémie et les confinements successifs ont mené à une prise de conscience par rapport à plusieurs situations de précarité qui avaient pu, avant, échapper aux regards. La pandémie est surtout abordée par les répondants comme un

stress supplémentaire ayant pesé sur des populations déjà vulnérables, mais aussi comme un fardeau additionnel ressenti par les intervenant.es du milieu communautaire qui a dû mettre sur pause certaines de leurs activités et redéfinir leurs priorités d'intervention afin de s'adapter au contexte d'état d'urgence sanitaire.

Plusieurs répondants remarquent que le contexte pandémique et les impératifs de respecter les mesures sanitaires ont accentué des vulnérabilités préexistantes. Le fait que la pandémie s'ajoute comme facteur supplémentaire de production de vulnérabilité est exprimé par plusieurs d'entre eux qui se disent inquiets des effets qu'a pu avoir la pandémie sur des populations déjà précarisées. Une répondante raconte par exemple avoir vu une explosion du nombre de demandes en dépannage alimentaire dès les premiers mois du confinement au printemps 2020. Elle associe ce phénomène au ralentissement de l'économie et aux pertes d'emploi, surtout pour les personnes occupant des emplois précaires ou dont la barrière ou le statut d'immigration auraient entravé l'accès aux programmes d'aide d'urgence offerts aux différents stades de la crise sanitaire.

Ce même organisme raconte avoir fait passer plusieurs de leurs activités en mode virtuel afin de pouvoir continuer à offrir à distance des ateliers de cuisine et de sensibilisation à une saine alimentation. Cette démarche a toutefois permis de constater une fracture numérique vécue par plusieurs familles du quartier, lesquelles ne pouvaient alors pas bénéficier des activités offertes par l'organisme. Cette fracture numérique est observée par des répondant.es d'autres quartiers et, bien que l'enjeu ait été connu avant le début de la pandémie, elle a été particulièrement marginalisante pour les familles défavorisées ou les personnes âgées en contexte pandémique. Les répondants reconnaissent que cette fracture numérique a été une source importante d'exclusion et d'isolement pour les ménages ou individus affectés. Si cet enjeu a gagné en visibilité dans un contexte où un grand nombre d'activités (activités communautaires, école, travail) ont dû être maintenues en mode virtuel, il entrave aussi quotidiennement l'accès aux ressources et services pour les personnes ne disposant pas d'une connexion internet de qualité ou encore celles n'ayant pas l'habitude de s'en servir – les personnes âgées surtout – accentuant ainsi leur isolement.

Le fait de devoir rester confiné dans son logement accentue l'isolement social, tout particulièrement pour les personnes vulnérables craignant d'être exposées aux virus comme les aîné.es. Une répondante reporte avoir ressenti cet isolement chez des bénéficiaires de leurs services pour qui la distribution des paniers de dépannage alimentaire devient l'une des rares

occasions de socialiser : « on voit que les gens ont besoin de, de parler, tsé. La chaleur humaine a manqué un peu durant la pandémie. " (TQ1). Comme mentionné plus haut, d'autres s'avouent également inquiets des effets d'un confinement prolongé sur les conditions de santé – mentale et physique – de personnes âgées craintives de sortir de leur domicile ou encore de se rendre à l'hôpital pour des rendez-vous médicaux, par crainte de contracter le virus. La dégradation des conditions (pertes d'autonomie, de mobilité, etc.) en résultant peut par la suite accroître leur sensibilité et réduire leurs capacités à faire face à la chaleur, surtout pour les personnes habitant des logements non climatisés ou mal aérés.

Alors que les besoins semblaient particulièrement criants pendant la pandémie, les ressources pour y répondre étaient pourtant limitées tant pour les intervenant.es du milieu communautaire que pour les populations vulnérables. En effet, la situation de crise sanitaire a eu de nombreux impacts sur les activités communautaires, mais également sur l'accès à différents espaces publics et services, contribuant à accroître la marginalisation ou l'isolement des personnes qui en dépendaient. Plusieurs évoquent en effet un ralentissement de leurs activités et offre de services. D'autres encore mentionnent que les mesures sanitaires ont entravé l'accès à plusieurs lieux qui ont dû temporairement fermer ou dont les capacités d'accueil étaient réduites. C'est le cas notamment des locaux communautaire, commerces, bibliothèques, et centres de jour pour personnes en situation d'itinérance où il était normalement possible de socialiser ou de se rafraichir. Pour ce répondant, les populations en situation d'itinérance ont été parmi les plus touchées par cette conséquence du contexte pandémique :

Surtout qu'en ce moment, ben tsé en temps de Covid, c'est plus particulier parce qu'ils ne peuvent pas nécessairement aller, par exemple, s'asseoir dans un restaurant ou un Tim Horton ou quoi que ce soit. Donc, ça fait en sorte qu'ils sont pas mal coupés de ces opportunités-là. (AC4)

Ce même répondant précise toutefois que la situation de précarité vécue par les personnes en situation d'itinérance, résultante des effets combinés de la pandémie et des vagues de chaleur, a rapidement été prise en charge par la Ville et les instances de santé publique : ouverture de centre d'accueil, distribution de bouteilles d'eau, installation de toilettes dans les parcs et remise en marche des abreuvoirs dont l'eau a été coupée pendant plusieurs mois dans de nombreux parcs de la ville pour des raisons sanitaires. Pour ces travailleur.ses de rue intervenant directement auprès des personnes en situation d'itinérance, soutenir ces populations lors des vagues de chaleur et en contexte de COVID était ressenti comme une gestion de deux crises simultanées.

Cette forme de surcharge, tant dans l'offre que dans la demande en services engendrée par la pandémie, est d'ailleurs exprimée par plusieurs répondant.es. Un répondant affirme que, dans un contexte où l'ensemble du réseau communautaire était mobilisé pour répondre aux perturbations provoquées par la situation d'urgence sanitaire, les vagues de chaleur font partie des enjeux qui auraient été « éclipsés » par d'autres enjeux. Les propos de cette autre répondante expriment bien cet impact qu'a eu la pandémie sur le fonctionnement habituel des activités et autres protocoles de soutien aux plus vulnérables. Lorsqu'interrogée sur la manière dont s'était vécue, sur le terrain, l'initiative communautaire de cartographie des haltes fraîcheur du quartier, elle nous répond :

Euh dans le fond on n'a pas fait de bilan, c'est vrai! Habituellement je fais un bilan, mais là on est tellement demandé pour faire n'importe quoi depuis la pandémie là! (*rires*) (...) Donc... c'est ça. Ça été difficile, vraiment, pour le milieu communautaire, la pandémie. Tsé... pour tout l'monde. Pendant la pandémie, le réseau de la santé, le réseau communautaire, on a travaillé 3 fois plus que d'habitude. Pis d'habitude on travaille déjà à notre 100% tsé! Alors malgré tout ils ont répondu à ça alors qu'ils avaient beaucoup d'autres préoccupations, mais c'est intégré, cette préoccupation-là, de la chaleur, au niveau de la clientèle plus vulnérable... on voit que c'est intégré! (OC2)

Au moment de conduire les entretiens, plus d'un an et demi s'était écoulé depuis le début de la pandémie au Québec en mars 2020. Outre ces quelques opportunités bénéfiques générées par le contexte pandémique, les contraintes logistiques, fatigue, surcharge et perturbations de toutes sortes revenaient systématiquement dans les propos de plusieurs répondants. En plus de contribuer à « lever un voile » sur plusieurs sources d'inégalités et de vulnérabilités préexistantes au sein de la population, le contexte particulier de pandémie au cours duquel les entretiens ont été conduits a permis d'ouvrir la discussion sur de nombreuses contraintes structurelles auxquelles les membres du milieu communautaire font face pour soutenir les populations vulnérables à la chaleur.

4.6. Les contraintes à l'action communautaire sur les vagues de chaleur

Nous avons vu jusqu'à présent différents apports du milieu communautaire dans l'identification des vulnérabilités et la prise en charge de celles-ci, qu'elles soient ou non directement associées aux enjeux climatiques et aux vagues de chaleur. Nos entretiens ont aussi été riches en ce qui a

trait aux contraintes rencontrées par les organismes, tant pour mettre en place des mesures spécifiques d'adaptation que pour agir sur les facteurs de vulnérabilité aux vagues de chaleur. Le but de cette dernière section est de passer en revue les différentes contraintes exprimées par les répondant.es, allant des enjeux logistiques aux contraintes structurelles.

4.5.1. Enjeux de financement

Le manque de ressources financières est nommé par l'ensemble des membres d'organismes communautaires et trois des organisatrices communautaires rencontrées dans le cadre de notre recherche. Les propos de cette répondante résument bien cette problématique : « On n'a pas le budget, on travaille avec des *peanuts*, le communautaire! » (OC1). Dans certains cas, bien que des ressources soient débloquées pour des projets contribuant à l'adaptation, ces derniers n'ont qu'une portée limitée en raison des budgets restreints qui leur sont alloués. La répondante de l'écoquartier qui travaille sur l'implantation du programme Vert le Nord nous indique par exemple que la déminéralisation nécessaire à la plantation de végétaux est extrêmement coûteuse, limitant ainsi les interventions de verdissement à des espaces très restreints. Un enjeu similaire est exprimé par une organisatrice communautaire par rapport à l'installation de climatiseurs dans les domiciles des personnes âgées, les ressources qu'elle est parvenue à débloquent n'ayant permis que de répondre partiellement à la demande. D'autres encore sont contraints de se débrouiller avec très peu de ressources pour offrir un service qui en nécessiterait davantage, comme de circuler dans les rues du centre-ville pour distribuer des bouteilles d'eau aux personnes en situation d'itinérance lors des journées de grande chaleur :

Tsé comme dans un monde idéal, je pense que... avoir peut-être quelqu'un en voiture ou quoi que ce soit, qui distribue l'eau, ça serait peut-être plus logique parce qu'effectivement, comme dit X, c'était très lourd pour nous. Déjà que, bon, quand t'as passé un bon 2-3h dans la chaleur à marcher, aussi, puis à suer des quantités que tu ne croyais pas possibles à l'extérieur d'un cours de yoga chaud ! (*rires*) Ça a été quand même assez spectaculaire, disons! (AC4)

Dans de telles circonstances, ces personnes qui interviennent en soutien à cette population vulnérable encourent elles-mêmes de se mettre à risque en marchant de longues heures dans la chaleur accablante avec une lourde charge sur les épaules, faute d'alternatives plus confortables ou sécuritaires. Bien que les répondant.es identifient plusieurs besoins à répondre et sources de vulnérabilité à prendre en charge, ils ne disposent souvent pas des ressources financières

nécessaires et humaines nécessaires: « À un moment donné les groupes en traînent tellement sur leurs épaules en développement de services ! Ils ne peuvent pas tout assumer non plus, tsé, sans ressources ! » (OC1).

Outre la nature quantitative de cette contrainte ressentie par les acteurs et actrices du milieu communautaire, le problème semble principalement concerner la structure de l'allocation des ressources financières aux organismes. D'abord, le financement *par projet* pousse les obligent les groupes communautaires à définir des priorités d'intervention, limitant les possibilités d'agir sur des enjeux de manière transversale ou d'intervenir de manière préventive. Plusieurs des exemples présentés plus haut démontrent que les acteurs et actrices du milieu communautaire une connaissance étendue des différents besoins des populations de leur territoire, même si ces besoins qu'ils identifient dépassent souvent leur mandat d'origine. Par exemple, pour les organismes qui adaptent leurs activités (installation de tentes, distribution de bouteilles d'eau, systèmes de livraison de denrées alimentaires, etc.) ou ouvrent leurs locaux comme espace pour se rafraîchir lors des journées chaudes, il est évident que les enjeux de vulnérabilités face aux vagues de chaleur sont pris en considération et intégrés à leurs pratiques. Toutefois, le système d'allocation des ressources favorise plutôt l'intervention en silos et pousse les différents organismes à être en compétition les uns avec les autres :

C'est comme vous dites, si les organismes communautaires qui travaillent pour le logement social n'étaient pas isolés en quartiers et qu'ils travaillaient ensemble... Vous voyez ? S'il y avait cet esprit de communauté (...) Ou de transversalité. On peut très bien demander des logements sociaux et du verdissement, que ce ne soit pas contradictoire. Et que c'est pas « on va pas prendre l'argent du logement social pour planter des arbres non plus », vous voyez? Alors, c'est ça. C'est à l'interne, en fait, qu'il faudrait changer les choses ou dans la façon dont on attribue les subventions. (Cit1)

Le financement par projet ou par enveloppe pose aussi contrainte sur la pérennité de l'offre des services qui sont – ou pourraient être – développés grâce aux budgets alloués. Deux répondantes relèvent qu'il peut être délicat de développer de nouveaux services ou de générer des attentes parmi les bénéficiaires sans avoir la garantie que ces services puissent être maintenus dans le temps :

Tsé on ferait un défrichage, pour voir c'est quoi les besoins, mais en même temps on n'aurait rien à leur promettre, tsé c'est toujours délicat aussi si on ouvre des besoins auprès des gens... "okay, on se renseigne seulement, mais on n'a rien à vous promettre, on n'a

pas de solution, donc ok vous avez chaud? Ben vous avez chaud” (rire) Tu comprends? Tsé c’est comme si on ouvre des portes aux gens... C’est toujours délicat. Pis même si on a des projets ponctuels, ou des enveloppes, c’est toujours délicat parce qu’on ne peut pas promettre rien à long terme. (AC2)

Puisque les besoins sont déjà nombreux et que les ressources disponibles pour y répondre sont déjà limitées, il serait par exemple impensable de développer une initiative de soutien aux personnes âgées vulnérables aux vagues de chaleur sans qu’il y ait une enveloppe budgétaire qui y soit directement allouée. Produire de nouvelles demandes de subventions ou aller mobiliser des élus pour obtenir du financement représente beaucoup de travail et, selon cette répondante, « *per-sonne* en ce moment, dans le communautaire, a le temps de faire ça. » (AC2)

4.5.2. Enjeux de surcharge et roulement de personnel

Découlant du sous-financement des organismes communautaires, le temps et la disponibilité des ressources humaines sont également décrits par les répondant.es comme étant limités. Le roulement de personnel génère différents défis en matière de soutien aux plus vulnérables. Un répondant nous indique par exemple être la sixième personne en dix ans à occuper son poste à la table de quartier, ce qui peut compromettre, selon lui, leur capacité d’action sur les différents enjeux du quartier : « À chaque fois que quelqu’un part, on perd un morceau d’information, on change un peu de stratégie... » (TQ3).

La faible rétention du personnel affecte aussi les liens de confiance tissés avec des personnes vulnérables qui seraient plus difficiles à rejoindre. L’un des répondants de l’OMHM mentionne par exemple que le lien de confiance avec les locataires socialement isolés prend beaucoup de temps à construire. Un roulement de personnel trop fréquent fait donc en sorte que beaucoup de temps est perdu à devoir reconstruire à chaque fois ce lien de confiance :

Donc un intervenant de milieu va passer beaucoup de temps à faire du porte-à-porte, à aller converser avec la personne. Et puis, souvent, les premières discussions vont se porter sur autre chose et la prise de confiance avant qu’on puisse commencer à travailler l’isolement. Donc oui, l’isolement est énorme en HLM et puis on essaie de travailler. Et puis quand on parle de financement, ben c’est dans tout... (OMHM)

L'enjeu de la rétention de personnel est mentionné par certain.es des répondant.es pour considérations similaires. Selon l'une des organisatrices communautaires, « les plus affectés ont très peu confiance » (OC2). Le roulement de personnel est ainsi susceptible de poser entrave à ce rapport privilégié qu'entretiennent les acteurs et actrices communautaires avec les personnes plus vulnérables découlant de leur travail de proximité avec ces populations.

L'importance de ces liens tissés non seulement avec les populations vulnérables, mais également avec les partenaires communautaires ou institutionnels des territoires d'intervention revient à quelques reprises dans les entretiens. Cette force du milieu communautaire à mobiliser et à travailler en concertation se trouve dans certains cas compromise par le roulement personnel et par leur manque de temps pour entretenir ces relations. Bien que chronophage, la concertation est essentielle pour éviter les dédoublements de services et pour évaluer l'efficacité des projets déployés. Cela s'exprime notamment dans le fait que certaines tables de quartiers ou groupes communautaires rencontrés n'étaient que partiellement au courant des initiatives mises en place par les autres organismes du quartier, par exemple :

Tsé on est toujours débordés partout, tout l'temps. C'est toujours le discours qu'on entend partout : c'est que c'est même de se rencontrer, de se concerter, c'est difficile, surtout depuis la pandémie. Tout le monde en a un petit peu marre, aussi, des Zooms. (*rires*) Donc d'avoir des nouvelles de tout l'monde, c'est difficile; de savoir ce qu'ils font et... c'est ça. (AC2)

Cette réalité peut rendre difficile de faire l'inventaire des besoins et des ressources en place – ou manquantes – pour y répondre. Comme mentionné à la section précédente, le contexte d'état d'urgence sanitaire et la sur-sollicitation du milieu communautaire a compromis les ressources en temps nécessaire à faire des bilans sur la portée de certaines initiatives déployées dans les quartiers. À titre d'exemple, le représentant de la table de quartier rencontré à Mercier-Est où avait été lancé le projet de cartographie des haltes fraîcheur avoue ne pas connaître son impact effectif :

C'est toujours ça la difficulté ; c'est de quantifier, des fois, ces actions-là qu'on fait, parce que souvent c'est comme... parce que, tu sais, on produit quelque chose puis c'est comme si on l'envoyait dans la nature finalement! Puis c'est difficile d'en faire l'évaluation, puis faire le suivi après. Mais je te dirais que presque tous les organismes qui étaient identifiés comme halte fraîcheur ont reçu ces cartes-là puis les distribuent à leur tour. (...) Puis on n'a pas fait de retour, encore là, auprès des organismes à savoir si y a des gens qui sont venus cogner à leur porte parce qu'il y avait justement besoin d'un verre d'eau, ou besoin

de se reposer un petit peu... On ne sait pas encore, c'est quoi les impacts, finalement, de ce qu'on a fait. (TQ2)

4.5.3. La rigidité des cadres d'intervention

En plus de ressources humaines et financières limitées, différentes contraintes législatives et institutionnelles sont notées par nos répondant.es. Deux d'entre elles qui travaillent en soutien aux personnes âgées nous expliquent par exemple que d'envoyer des bénévoles effectuer de menus travaux chez des résident.es socialement isolé.es ou en perte d'autonomie n'est pas envisageable pour des questions d'assurances. Un organisme porteur de ce type d'initiative pourrait se retrouver dans l'embarras si un.e bénévole se blessait en déneigeant ou en installant une tablette, par exemple. Les organismes qui voudraient offrir ce genre de service devraient faire appel à un entrepreneur pour effectuer ce genre de travaux, ce qui n'est évidemment pas envisageable financièrement parlant. Les enjeux de confidentialité ou de prévention des abus (maltraitance) que pose le fait d'envoyer des personnes externes au RSSS ou peu connues du milieu communautaire dans les domiciles de personnes vulnérables limitent les possibilités d'aller offrir ces formes de soutien direct à ces derniers.

C'est bête, là, tsé on le fait toute chez nous, mais on ne peut pas l'faire chez quelqu'un d'autre. Pis pour ça faudrait avoir affaire à des entrepreneurs, mais c'est impossible. C'est comme tout un gap là au niveau législatif qui faudrait comme modifier ou en tout cas. Je l'sais bien que des fois y'a des bénévoles qui vont l'faire et qui ne vont juste pas nous l'dire, mais on n'est pas supposé. (AC2)

Le fait d'aller soutenir les personnes âgées dans l'exécution de tâches quotidiennes, l'installation de climatiseurs ou simplement d'aller faire des visites d'amitié contribue à briser leur isolement et à améliorer leur confort et bien-être. Ces visites constituent d'autant plus une occasion d'être à l'écoute de besoins non répondus ou encore d'observer des situations qui pourraient nuire à la sécurité ou à la santé de ces résident.es. Selon cette organisatrice communautaire, il existe cependant une procédure à respecter, en relation notamment aux enjeux de confidentialité, qu'elle s'est chargée de rappeler aux citoyen.nes ayant pris l'initiative d'installer des climatiseurs chez des personnes âgées vulnérables :

Mais eux-autres ils ne voyaient pas de mal ; c'était comme leur façon de pas laisser tomber la personne. Parce que, en allant installer un climatiseur, ils jasant avec la personne, la

personne leur a parlé, a pleuré avec eux et leur a confié plein de problèmes. Ces gens-là ne voulaient pas laisser la personne à part donc ils ont pris des notes et puis ils faisaient des suivis : est-ce que cette personne a de l'aide ? (OC3)

Toutefois, d'autres répondant.es voient ces règles et protocoles comme des contraintes limitantes – parfois même superflues – dans un contexte où les besoins sont nombreux et souvent urgents. Dans plusieurs cas, notamment le projet d'installation de climatiseurs, se plier à ces protocoles résulte au fait que moins de personnes finissent par bénéficier du service. Le témoignage de cette répondante en constitue un autre exemple :

Sinon pendant l'hiver, c'est toujours les enjeux de déneigement. Pour la mobilité, là? Nous ce qu'on entend, des bénévoles qui peuvent déneiger... Bah chaque fois, c'est encore la même chose : s'il y a des risques de blessures, on ne peut pas vraiment. Donc souvent, on fait des partenariats avec des organismes jeunesse en réinsertion. Il y a plein d'enjeux de confidentialité, féc c'est toujours des petits nombres. Ça ne répond jamais à tous les besoins. Ça c'est dans ce que nous on entend puis qu'on ne peut jamais desservir. (TQ1)

L'une des citoyennes rencontrées s'exprime très critique de la rigidité du système actuel qui viendrait inhiber plusieurs gestes de soutien spontané et entraver le développement de réseaux citoyens d'entraide à l'échelle des quartiers. Selon elle, il y aurait intérêt à faire plus confiance aux citoyen.nes qui ressentent l'appel d'aider les membres plus vulnérables de leur quartier. Au niveau des institutions et du milieu communautaire, davantage de flexibilité et d'ouverture seraient bénéfiques aux efforts de soutenir les personnes socialement isolées et aux prises avec plusieurs besoins non répondus :

Je pense qu'on est très vite à dire, pourquoi on ne peut pas faire quelque chose d'une certaine façon, c'est la première chose qui va être dite, c'est : "oui, mais on ne peut pas parce que..." et donc c'est ça. S'il y a toujours un "non", avant même de réfléchir à la question puis dire, ben s'il fallait le faire, quels sont les obstacles qu'on va devoir surmonter ? Pas les, les obstacles qui nous empêchent de le faire, mais les obstacles qu'on va devoir surmonter pour offrir cette aide. C'est un changement d'attitude complète qui ouvre des portes plutôt que fermer les portes. (Cit2)

4.5.2. Reconnaître la valeur (socio)économique de l'adaptation à la chaleur

Différentes contraintes de nature plus structurelles ou systémique ont également été identifiées par des répondant.es qui croient que les changements réellement structurants doivent plutôt venir des politiques et dans les façons, plus en amont, de construire et d'aménager les villes. Pour un des répondants de l'OMHM, la plupart du parc locatif a été construit à une époque où on ne tenait pas compte des évolutions climatiques. Bien qu'on en soit plus conscient aujourd'hui, il est dans certains cas difficile de retourner en arrière, le système actuel n'accorde pas de valeur économique aux mesures d'adaptation. L'enjeu, selon ce répondant, c'est que la difficulté d'attribuer une valeur monétaire à un besoin de s'adapter aux changements climatiques fait en sorte qu'il y a rarement des budgets qui y sont alloués. Il explique que les nouvelles constructions ne peuvent pas arriver à la hauteur de ce qui serait nécessaire pour être en mesure d'offrir des milieux de vie résilients à la chaleur, faute de disposer de ressources financières suffisantes. De plus, il affirme que, s'il n'y a pas de budget alloué spécifiquement pour l'adaptation, le coût des rénovations devrait être absorbé par les occupants sous la forme de hausse des loyers. Ainsi, selon ces répondants, on ne reconnaît pas suffisamment les retombées socioéconomiques positives des mesures qui contribuent à l'adaptation. Il en va de même pour la reconnaissance du travail des intervenant.es de milieu qui supportent les locataires vulnérables de ces logements mal adaptés aux vagues de chaleur : « Tout ce qui est social est généralement sous-financé. Donc on ne voit pas la valeur de payer un bon salaire à temps plein pour un intervenant qui fait ce travail-là. » (OMHM)

Cet enjeu de reconnaissance est observé par l'une des citoyennes rencontrées. Elle dénonce le fait qu'il n'y ait pas de valeur économique reconnue à la plantation d'arbres : « Ça ne rapporte rien, de planter des arbres ! » (Cit1). Dans son travail de mobilisation auprès d'élus, elle constate que peu d'entre eux sont sensibilisés aux bénéfices à long terme de planter des arbres, notamment en matière de réduction des ICU, mais aussi surtout en ce qui a trait au bien-être et à la santé des populations de manière générale. Pour un autre répondant, le système politique et économique en place fait en sorte que des tours à logements vétustes, insalubres et inadaptés aux vagues de chaleur ont de fortes chances d'être détruits ou convertis en condos plutôt que d'être rénovés dans le but que des populations à plus faibles revenus puissent continuer d'y vivre, mais dans de meilleures conditions et en toute sécurité.

Donc si ces bâtiments-là sont tellement mésadaptés aux changements climatiques qui s'en viennent vers nous, qu'ils causent trop de problèmes de santé... éventuellement, à

moins qu'il y ait une intervention du Saint-Esprit, pis qu'il y ait de l'argent qui apparaisse de quelque part pis que quelqu'un décide d'adapter ces immeubles-là, de les rénover puis d'effectuer le travail d'accueil des nouveaux arrivants, ben on va... Les probabilités sont de plus en plus grandes que, dans le fond, la solution simple du modèle économique qu'on a actuellement, c'est qu'ils soient vendus, détruits, transformés en condo ou je ne sais trop. Ça va être une solution privée qui risque de juste déplacer le problème vers d'autres secteurs de l'arrondissement. (TQ3)

Bref, le milieu communautaire, en plus de devoir composer avec des ressources limitées pour offrir des services aux populations, se retrouve aux prises avec ces différentes contraintes systémiques qui pourraient poser un fardeau supplémentaire en cas d'augmentation de la fréquence et de l'intensité des vagues de chaleur. Ce genre de priorisation d'intervention et d'allocation de financement décidée au niveau des politiques contribuent à la surcharge du milieu communautaire, laquelle pourrait être accentuée dans l'éventualité où les conséquences du réchauffement climatique viennent s'ajouter aux multiples besoins à prendre en charge. En fait, pour cette citoyenne, il n'est pas réaliste de demander au milieu communautaire que de prendre en charge l'adaptation aux conséquences du réchauffement climatique :

On ne peut pas demander au communautaire de régler tout ça, ce n'est pas possible, ça ! Politiquement, là, on ne peut pas leur demander ça. Mais on peut. C'est ça en fait, c'est ça qu'on leur demande. C'est qu'on dit « bah là on a demandé au communautaire, ils nous ont dit ça, on la fait, *pouf* ! On s'en lave les mains ». Donc moi je dis, la responsabilité, ce n'est pas au niveau du communautaire que je la mets, hein, c'est au niveau des politiques. (Cit1)

Une certaine impuissance est ressentie chez plusieurs répondant.es qui voient l'ampleur des inégalités et des besoins à répondre, sans toutefois disposer des ressources suffisantes pour pallier la demande. Des répondant.es expriment des préoccupations vis-à-vis le fait de ne pas être en mesure d'agir sur les causes structurelles et systémiques à la source de plusieurs facteurs de marginalisation. Pour certaines, le fait de ne pas pouvoir agir en amont des vulnérabilités revient en quelque sorte à « mettre des pansements » (Eco1, OC3) sur les symptômes alors que les problèmes de fond persistent.

L'ensemble de ces contraintes limitent les possibilités qu'ont les acteurs du milieu communautaire de prendre soin des populations et de l'environnement. Nos résultats indiquent toutefois que les

acteurs et actrices du milieu communautaire, en identifiant les besoins et vulnérabilités de populations isolées ou marginalisées (éthique de l'attention), en décidant d'agir sur ceux-ci (responsabilité) et en veillant à mobiliser le plus de ressources possible pour y répondre (compétence), parviennent à développer des réseaux de soutien susceptibles d'atténuer les effets néfastes des vagues de chaleur sur les populations.

Dans le chapitre suivant, nous reprendrons les éléments de l'éthique du *care* pour évaluer l'apport du milieu communautaire dans la reconnaissance et la prise en charge de facteurs de vulnérabilité thermique et sur le développement de communautés de *care*. Nous discuterons des forces du milieu communautaire et de la position privilégiée dont ils disposent pour agir sur les facteurs de vulnérabilité aux vagues de chaleur, notamment leur proximité au terrain et l'approche transversale de leurs modes d'intervention. Nous reviendrons toutefois sur certaines des contraintes abordées plus haut, que nous tâcherons d'analyser dans un contexte plus large d'austérité et de gouvernance (climatique) néolibérale qui tend à inhiber les possibilités de *care*. De telles contraintes ne s'appliquent évidemment pas uniquement à l'adaptation aux vagues de chaleur, mais bien sûr l'ensemble des interventions qui agissent sur les facteurs de vulnérabilité à cet aléa (isolement social, accès aux ressources, conditions de santé, etc.).

CHAPITRE 5 : DISCUSSION ET RETOUR SUR LA THÉORIE

Le but de notre recherche était d'explorer des formes moins visibles et à plus petite échelle de l'adaptation aux vagues de chaleur. Nous cherchions également à remonter à la source des inégalités et des vulnérabilités face aux vagues de chaleur et explorer la manière dont les différents acteurs et actrices du milieu communautaire reconnaissent ou perçoivent ces enjeux, de même que leur rôle perçu par rapport à ceux-ci et, le cas échéant, les ressources mobilisées pour aider certain.es résident.es plus vulnérables à y faire face. Nous reviendrons dans un premier temps sur notre question de recherche afin d'analyser dans quelle éthique du *care* les acteurs et actrices du milieu communautaire agissent sur différents facteurs de vulnérabilité et d'inégalités face aux vagues de chaleur. Ensuite, nous analyserons le rôle des participant.es dans le développement de communautés de *care*, en veillant au bien-être d'autrui et à l'amélioration du cadre de vie. Nous reviendrons enfin sur les contraintes et ambiguïtés de leur agentivité dans un contexte d'austérité et de gouvernance climatique néolibérale.

5.1. Agir sur des facteurs de vulnérabilité dans une éthique du *care*

Un premier constat que nous pouvons tirer de nos résultats est que les acteurs et les actrices du milieu communautaire disposent, pour reprendre Burchell et ses collègues (2017), d'une expertise terrain (*grassroot knowlegde*) découlant de leur proximité avec les populations des quartiers. Cette proximité leur confère une position privilégiée pour identifier des besoins de *care* qui, autrement, échapperaient aux regards et feraient en sorte que des populations marginalisées (ou invisibles) resteraient dans des positions de vulnérabilité face aux vagues de chaleur. Plusieurs exemples ont démontré que c'est souvent au moment de répondre à un besoin ciblé que d'autres sources de vulnérabilité sont identifiées. Par exemple, les répondantes qui travaillaient à la base à fournir des services de dépannage alimentaire parviennent, soit en échangeant avec leurs bénéficiaires ou en se rendant dans le domicile de certain.es, à constater des situations qui pourraient générer des vulnérabilités en cas de vagues de chaleur : isolement social ressenti dans un « besoin de chaleur humaine », ou encore une forme de précarité résidentielle constatée dans les conditions inadéquates des logements visités (surpopulation et absence de ventilation). Ainsi, bien que leur mandat n'ait rien à voir avec les vagues de chaleur, ces participant.es sont tout de même en mesure d'identifier des facteurs de vulnérabilité thermique.

À l'inverse, offrir un service directement pensé comme mesure d'adaptation permet aussi de constater d'autres formes de vulnérabilités, comme l'illustre l'exemple des volontaires s'étant rendu.es dans les domiciles de personnes âgées pour installer des climatiseurs et pour finalement constater les situations d'extrême vulnérabilité dans lesquelles certaines vivaient. Ce service a donc permis de constater des sources de vulnérabilité qui ont pu ensuite être portées à l'attention de l'organisatrice communautaire faisant le pont entre le milieu communautaire et le réseau public (RSSS). L'expérience partagée par les travailleur.ses de rue distribuant des bouteilles d'eau aux personnes en situation d'itinérance lors des journées chaudes témoigne aussi d'une préoccupation pour cette population marginalisée hautement exposée à cet aléa climatique. Le fait que les intervenant.es aient eux-mêmes ressenti les effets d'une exposition prolongée à la chaleur leur fait prendre conscience des failles de cette infrastructure de soutien. Leur expérience déclenche aussi un sentiment d'empathie envers leurs bénéficiaires, les motivant à envisager des améliorations pour mieux les supporter, sans pour autant se mettre à risque. Ces différentes relations de proximité avec des populations vulnérables favorisent donc une éthique de l'attention : elle permet en effet de reconnaître des besoins de *care* qui pourraient passer inaperçus si on n'y portait pas attention (Laugier 2015).

Bien que les organismes communautaires aient généralement une clientèle et une mission ciblées, les propos de plusieurs portent à croire qu'ils ont une vision transversale de ce qui contribue à la santé et au bien-être de leurs bénéficiaires, mais aussi sur ce qui peut les mettre à risque face à des perturbations. En interrogeant les participant.es sur les enjeux vécus par les populations de leur territoire d'intervention, plusieurs sont en mesure de nommer différentes sources de précarité – bien que pas systématiquement nommées comme des facteurs de vulnérabilité thermique – qui dépassent leur mandat. Plusieurs évoquent par exemple le fait que la pandémie a permis de mettre à jour plusieurs sources de précarités qui ont été exacerbées, mais qui existaient toutefois déjà, notamment l'isolement social et différentes manifestations de défavorisation socioéconomique (précarité résidentielle, insécurité alimentaire) ou d'exclusion comme la fracture numérique. Plusieurs de ces enjeux ont été associés à la vulnérabilité aux vagues de chaleur par les répondant.es, témoignant une capacité à reconnaître la nature systémique des vulnérabilités et des inégalités que les conséquences du changement climatique viennent plutôt exacerber que causer (Ribot 2010).

Leur perception de la vulnérabilité face aux vagues de chaleur tient donc plus de cette idée de stress chronique (Bolitho et Miller 2017) généré par un ensemble de menaces quotidiennes (Ranganathan et Bratman 2019) ne pouvant être dissociés de processus structurels opérant à

plusieurs échelles et parfois sur le temps long. Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, des sentiments d'impuissance et d'indignation sont par ailleurs exprimés par certain.es des répondant.es qui sont conscient.es de l'ampleur des inégalités et des besoins non répondus, mais qui ne disposent pas des ressources effectives (compétences) ni du poids politique pour redresser ces injustices et offrir le soutien nécessaire aux plus vulnérables. Ce fardeau émotionnel (découragement, surcharge) en réaction à la demande croissante de services en contexte d'austérité a par ailleurs été constaté par Clayton, Donovan et Merchant (2015) dans leur étude sur l'expérience émotionnelle d'employé.es des secteurs publics et communautaires occupant des emplois liés au soin au Royaume-Uni. D'autre part, la notion de travail émotionnel (*emotional labour*) (Hochschild 1987) fournirait une perspective théorique intéressante pour expliquer ce qui *motive* nos participant.es ayant exprimé ce type de charge émotionnelle à tout de même prendre en charge (responsabilité) certains besoins de *care*, et ce malgré l'ampleur des problèmes et la nature systémique de ce qui génère de tels besoins. Par exemple, suivant cette notion de travail émotionnel, le fait d'être faiblement rémunéré serait dans certains cas compensé par la satisfaction émotionnelle d'agir dans le sens de ses valeurs ou encore de se sentir utile (Baines 2011).

D'autre part, nous constatons toutefois que la structure de concertation sur laquelle les réseaux communautaires opèrent à l'échelle des quartiers permet une prise en charge assez large des différents besoins de *care* qu'ils identifient. Le fait de travailler en concertation et en étroite proximité avec le réseau public – notamment via le travail des organisatrices communautaires – permet de solliciter l'expertise d'un grand bassin d'acteurs et d'actrices en redirigeant des individus vers les instances disposant des compétences pour répondre au(x) besoin(s) de *care*. Le fait que le dépannage alimentaire soit identifié comme « point d'entrée » aux divers services sociaux et communautaires en constitue un bon exemple, de même que les différents besoins identifiés (puis redirigés) par les intervenant.es qui travaillent en étroite proximité au terrain. Pareilles approches d'intervention et de concertation contribuent ainsi à briser les silos et d'impliquer une grande diversité d'acteurs et de secteurs, se rapprochant ainsi des modes de gouvernance du risque mis de l'avant dans la littérature (Keith et al. 2019; Mees et al. 2015; Vanderplanken et al. 2021; Zaidi et Pelling 2015). Les tentatives de mobiliser différentes personnes de la société civile (membres du voisinage, commerçant.es, fonctionnaires, etc.) en sollicitant leur vigilance aux besoins de *care* de résident.es plus vulnérables de leur quartier va également dans ce sens, tout en contribuant au développement de communautés de *care* (*caring communities*).

5.2. Développer des communautés de *care*

Comme nous l'avons au chapitre 2, des communautés de *care* consistent en de communautés portées sur le bien-être d'autrui en prenant soin de leurs membres et de l'environnement afin que tous puissent y vivre le mieux possible (Chatzidakis et al. 2020, Tronto 1993). Étant donné que les vagues de chaleur affectent particulièrement les personnes isolées, âgées ou marginalisées (Graham 2015; Keller 2015; Klinenberg 2015), le développement de telles communautés nous semblait indissociable d'une approche de l'adaptation qui soit porteuse de justice sociale. Nos résultats indiquent que plusieurs acteurs et actrices du milieu communautaire contribuent au développement de ces communautés en instaurant un climat de *care* au sein des quartiers. En plus d'y contribuer par certaines de leurs pratiques, ils mobilisent aussi des citoyen.nes, commerçant.es, etc. afin qu'ils participent activement à prendre soin des autres et de l'environnement.

Le développement de ces réseaux vient répondre à des impératifs de « créer des cultures d'entraide » (Cit2) pour répondre à des besoins qui sont parfois élémentaires, mais qui peuvent générer d'importantes vulnérabilités s'ils ne sont pas répondus, particulièrement chez des clientèles âgées en perte partielle d'autonomie et ne disposant pas, autrement, d'un réseau de soutien (précarité résidentielle, isolement, accès limité aux ressources et services). Pour les mettre en place, les participant.es sollicitent la vigilance des citoyen.nes, appelé.es à porter attention aux besoins de *care* ressentis par d'autres. En informant ces citoyen.es vigilant.es sur les différentes ressources existantes, ils et elles peuvent facilement prendre en charge le besoin au moyen de référencement vers le service ou la ressource appropriés. Les personnes participant à ces réseaux de soutien deviennent en quelque sorte des infrastructures de soutien, ou des *people as infrastructure* (Simone 2009), de par leur proximité et leur attention portée vis-à-vis des membres plus vulnérables de leur communauté.

Nous constatons toutefois que la rigidité des cadres d'intervention (enjeux d'assurances, confidentialité, craintes d'abus, etc.) inhibe plusieurs gestes spontanés d'entraide qui contribueraient à renforcer de telles communautés de *care*. Il semble aussi exister des divergences d'opinions parmi nos répondant.es, notamment entre l'impératif d'encadrer certaines pratiques de soutien pour prévenir les abus ou l'atteinte à la vie privée des bénéficiaires (OC3) et, d'un autre côté, la nécessité de « faire confiance » (Cit2) pour permettre à ce que davantage de personnes soient soutenues dans un contexte où les besoins sont trop criants pour se permettre d'alourdir les gestes d'entraide, de contraintes législatives ou administratives.

La capacité des groupes de la société civile à intervenir directement sur l'environnement pour en améliorer la qualité a par ailleurs déjà été démontrée (Cloutier, Papin et Bizier 2018). Nos résultats permettent en effet de mettre à jour certaines initiatives visant à améliorer le cadre de vie au sein des quartiers, mais aussi à rendre accessibles certaines infrastructures sociales et de soin. Cela se manifeste notamment dans le souci de certain.es répondant.es à s'assurer que des personnes plus vulnérables ne se mettent pas davantage à risque en bénéficiant des services offerts lors des journées particulièrement chaudes. Le service de livraison de panier de dépannage alimentaire en constitue un bon exemple, ou encore le fait d'installer des tentes et d'assurer un accès à l'eau potable lors des journées de distributions des paniers ou au moment d'activités culturelles tenues dans les parcs. Certain.es acteurs et actrices communautaires travaillent aussi activement à rendre accessible des lieux (commerces, locaux communautaires, parcs et autres espaces verts) où il est possible, pour les résident.es des quartiers, de se rafraichir lors des journées chaudes. Certains de ces lieux deviennent aussi des espaces de rencontre qui contribuent à créer du lien social. En y proposant des activités ou encore en invitant les résident.es à les investir (marchés solidaires, jardins communautaires) ou les améliorer (plantation de végétaux, corvées printanières), les organismes communautaires prennent soin de l'environnement, contribuent au développement d'infrastructures sociales (Klinenberg 2015) et travaillent sur l'agentivité des résident.es dans l'amélioration de leur cadre de vie.

De plus, en travaillant en étroite proximité au terrain, plusieurs participant.es parviennent à constater des injustices vécues par des populations marginalisées, habitant des quartiers qui auraient été désinvestis ou abandonnés par les politiques. Si nous avons pu identifier des interventions contribuant en partie à les redresser, certain.es de nos répondant.es expriment toutefois une impuissance face à ces manifestations structurelles et systémiques d'injustice environnementale, comme l'illustrent les propos de cette citoyenne engagée : « Mais vous voyez, donc, on est invisibles ! C'est vraiment le problème de l'invisibilité des populations immigrées et pauvres... » (Cit1). De plus, malgré les efforts des groupes communautaires d'impliquer les citoyen.es, certain.es ne disposent pas du temps ni des ressources pour y prendre part, démontrant le fait que la participation dans l'amélioration de l'environnement peut dans certains cas devenir une forme de privilège réservé à des groupes plus aisés (Bach et McClintock 2020). Toutefois, l'engagement de cette citoyenne et d'autres groupes rencontrés à dénoncer les injustices environnementales viennent donner une voix aux populations marginalisées et injustement exposées aux différentes nuisances. Les efforts déployés par les groupes communautaires et les résident.es mobilisé.es pour améliorer et prendre soin de leur

environnement immédiat en viennent également à bénéficier aux populations qui disposeraient de moins d'agentivité pour y prendre part.

Bien que certains des réseaux de soutien mentionnés plus haut soient encore au stade embryonnaire et que nous n'ayons pas été en mesure de recueillir de données sur leur portée concrète, l'existence de tels réseaux pourrait certainement contribuer à ce que personne ne reste invisible (Klinenberg 2015) ou ne soit oublié (Keller 2015) en cas de vagues de chaleur. En travaillant à ce que personne ne soit laissé derrière, le déploiement de telles initiatives entre en opposition avec cette *politics of disposability* conceptualisée par Giroux (2008). Elles contrastent également avec une rationalité néolibérale basée sur la résilience (individuelle) et l'idée que chaque personne soit autonome et responsable de son propre bien-être. L'éthique des communautés de *care* considère au contraire le bien-être de ces membres et la qualité de l'environnement comme une responsabilité collective. Dans les quartiers touchés par des injustices environnementales et autres conséquences du développement urbain inégal (désinvestissement, abandon des politiques et dégradation du cadre de vie qui s'en suit), les participant.es prennent soin de l'environnement au moyen d'initiatives de verdissement, mais aussi en développant des espaces dignes et conviviaux pour les résident.es.

Cet apport cadre également avec les approches traditionnelles d'intervention du milieu communautaire basées sur l'*empowerment* du citoyen (Dufour et Guay 2019) et sur l'élaboration de stratégies collectives pour lutter contre les injustices et l'aliénation (Lamoureux et al. 2008). En travaillant à développer de telles communautés qui veillent au bien-être de leurs membres et à la qualité du cadre de vie – incluant l'accès aux infrastructures sociales – les participant.es à notre recherche contribuent à briser l'isolement social et à prendre en charge différents besoins de *care* qui pourraient, s'ils n'étaient pas répondus, accroître la vulnérabilité de certaines populations face aux vagues de chaleur.

6.3. Marginalisation de l'action communautaire sur les vagues de chaleur

Ainsi, notre recherche a permis d'identifier de nombreuses « forces » du milieu communautaire à reconnaître différents facteurs de vulnérabilité thermique, d'identifier et de rejoindre les populations affectées, de prendre en charge et de répondre à de nombreux besoins de *care*. Néanmoins, la reconnaissance de leur apport dans l'adaptation aux vagues de chaleur semble marginale. En effet, nos résultats indiquent que peu (voire pas) de ressources sont, à ce jour, allouées à des projets d'adaptation basés sur des pratiques de soutien social, c'est du moins la

perception des acteurs communautaires. Nous avons néanmoins mis à jour quelques ressources allouées à des projets de verdissement, dont les programmes Vert le Nord et Verdir le Sud pensés dans une optique de réduction des ICU dans des secteurs plus défavorisés. Selon les intervenant.es rencontré.es, ces programmes ont une portée limitée en raison du grand nombre de ressources financières et humaines nécessaires pour déminéraliser et verdir des espaces, mais également pour les entretenir par la suite.

L'emphase mise sur les initiatives de verdissement dans l'allocation des ressources, au détriment d'interventions davantage centrées sur le soutien social des populations isolées ou marginalisées, cadre aussi dans les approches dominantes de l'adaptation aux vagues de chaleur et de la gouvernance climatique néolibérale priorisant l'intervention sur le milieu physique, dont le verdissement. Cette priorisation dans les interventions d'adaptation expliquerait aussi pourquoi un grand nombre de personnes contactées pour notre recherche ne se sentent pas réellement concernées par l'enjeu des vagues de chaleur, ou plutôt imagine difficile le rôle qu'elles peuvent jouer par rapport à cet aléa. Pourtant, la mission de plusieurs de ces organismes correspond à des facteurs de vulnérabilité identifiés dans la littérature. Telle perception de leur rôle ne favorise pas une prise en charge (responsabilité) des besoins de care qui pourraient être générés ou aggravés par une augmentation de la fréquence et de l'intensité des vagues de chaleur.

D'un autre côté, notre recherche menée auprès d'actrices et d'acteurs communautaires nous a permis d'observer un réseau surchargé et sous-financé, qui venait de surcroît d'être frappé de plein fouet par la pandémie de COVID-19. En faisant croître la demande de services et de soutien social envers le milieu communautaire, le contexte de crise sanitaire a alimenté cette « tempête parfaite » (*perfect storm*) décrite dans la littérature sur les effets des politiques d'austérité sur le tiers secteur et les systèmes de soin (Cunningham et al. 2016; Dowling 2021; Jones et al. 2016; Power et al. 2021) Les contraintes identifiées par plusieurs de nos répondant.es concorde avec ce phénomène observé de sous-ressourcement des systèmes publics de prestation de service et du tiers-secteur, combiné à une demande croissante de besoins de care ressentis par des populations marginalisées par des processus structurels de production de vulnérabilités et d'inégalités socio-environnementales. Dans un tel contexte, il pourrait devenir peu réaliste d'attendre du milieu communautaire qu'ils prennent en charge cet enjeu supplémentaire que constituent les conséquences du réchauffement climatique.

En exacerbant les vulnérabilités, les vagues de chaleur sont susceptibles d'alourdir le fardeau déjà exprimé par les participant.es à notre recherche, s'il n'y a pas davantage de ressources

allouées non seulement à l'adaptation, mais aussi plus généralement au maintien de leurs services de base. Un financement adéquat est en effet indispensable à la pérennité des services et projets, à la rétention de personnel et à l'entretien des structures de coopération locale via les mécanismes de concertation. L'ensemble de ces infrastructures de soin demandent des ressources, mais sont indispensables au développement de relations de confiance permettant de rejoindre les populations isolées. Elles sont également essentielles pour d'agir de manière transversale et sur les causes systémiques de vulnérabilité climatique, pour mesurer l'impact social des projets développés et pour éviter les dédoublements de services qui contribuent à placer les organismes communautaires en compétition les uns avec les autres.

Enfin, bien que nous étudions l'enjeu spécifique des vagues de chaleur, l'apport du milieu communautaire dans l'identification et la prise en charge de facteurs de vulnérabilités thermiques, notamment via le développement de communautés de *care*, pourrait se rapporter à plusieurs formes de perturbations comme la situation de crise sanitaire, les effets d'un confinement prolongé, les événements climatiques extrêmes ou tout autres conséquences des changements climatiques dont les impacts se feraient ressentir à l'échelle des quartiers. Si les crises sont identifiées comme des catalyseurs de mobilisation citoyenne et d'aide mutuelle (Hamshaw et Caldera 2020; Solnit 2009; Spade 2020), le fait que des structures de soutien social existent déjà au sein des communautés peut rendre celles-ci plus aptes à répondre rapidement aux perturbations et prendre soin de leurs membres plus vulnérables. Le contexte actuel d'austérité et de gouvernance climatique néolibérale vient toutefois poser un frein au développement de ces ressources d'adaptation en marginalisant le rôle du milieu communautaire dans l'adaptation et limitant les ressources disponibles pour le *care*.

CONCLUSION

Le but de cette recherche est d'explorer l'apport d'acteurs moins traditionnels de l'adaptation au changement climatique, soit celui du milieu communautaire œuvrant à l'échelle des quartiers montréalais en nous concentrant sur l'enjeu spécifique des vagues de chaleur. Une revue de la littérature nous a en effet permis de constater que les modes typiques d'évaluation des vulnérabilités face aux vagues de chaleur et de gouvernance du risque qu'elles posent pour les populations urbaines peinaient à reconnaître et à agir sur les processus structurels à la source de la vulnérabilité thermique. Plusieurs travaux ont d'ailleurs mis à jour certains de ces processus de production de vulnérabilité (développement urbain inégal, désinvestissement, discrimination raciale et exclusion sociale). Les approches de l'écologie politique et des *disaster studies* conceptualisent d'ailleurs la vulnérabilité climatique comme produite sur le long terme et par l'interaction d'une multitude de facteurs économiques, politiques, sociaux et environnementaux (Bolitho et Miller 2017; Hsu 2011, Nixon 2011; Ribot 2010; Thomas et al. 2018, Tierney 2019; Wisner et al. 2004). Un certain nombre d'études (Ketih et al. 2019; Mees et al. 2015; Vanderplanken et al. 2021; Zaidi et Pelling 2015) insistent par ailleurs sur la nécessité de briser les silos et d'impliquer une grande diversité d'acteurs et d'actrices pour développer des modes d'adaptation qui puissent tenir compte des causes structurelles de la vulnérabilité et des inégalités face aux vagues de chaleur et donc agir davantage en prévention qu'en réaction à ces événements climatiques extrêmes, pour soutenir adéquatement les populations urbaines plus vulnérables.

Puisque cet aléa affecte particulièrement les populations marginalisées, isolées ou exposées à des injustices environnementales, il nous a semblé pertinent d'examiner l'apport d'un groupe d'acteurs et d'actrices encore méconnu dans l'adaptation aux vagues de chaleur – le milieu communautaire montréalais – dont l'intervention est traditionnellement basée sur des valeurs de justice sociale et qui travaillent à prendre soin des résident.es des quartiers, de même qu'à l'amélioration de leur cadre de vie. Nous avons donc conduit 17 entretiens auprès de membres du réseau communautaire montréalais dans le but de recueillir leur perception sur les différents enjeux vécus par les populations des quartiers et dont certains constituaient des facteurs de vulnérabilité thermique identifiés dans la littérature de même que, dans certains cas, par les répondant.es : défavorisation, précarité résidentielle, injustices environnementales, isolement social, etc.

Ces entretiens ont permis de mettre à jour différentes *forces* du milieu communautaire à agir sur des facteurs de vulnérabilité aux vagues de chaleur, mais également de nombreuses contraintes auxquelles ils doivent faire face et qui font en sorte que de nombreux besoins restent non adressés. Pour analyser la contribution du milieu communautaire dans l'action sur les facteurs de vulnérabilité, mais aussi les contraintes et ambiguïtés de leur apport à l'adaptation dans le contexte actuel d'austérité, nous avons mobilisé un cadre théorique des pratiques et de l'éthique du *care*. Cette lunette analytique nous a permis d'évaluer dans quelle mesure les acteurs et actrices de ce secteur identifiaient des enjeux pouvant contribuer à la vulnérabilité thermique (éthique de l'attention), les prenaient en charge ou percevaient leur rôle par rapport à ceux-ci (responsabilité) et, dépendamment des ressources disponibles, agissaient sur ces derniers en prenant soin des populations plus vulnérables.

Faire ainsi ressortir les perspectives et perceptions des acteurs et actrices communautaires sur les enjeux de vulnérabilités et d'adaptation face aux vagues de chaleur constitue la contribution la plus importante de ce mémoire dans la littérature sur l'action climatique urbaine. À la lumière de nos résultats et de leur analyse, nous arrivons au constat que les acteurs et actrices du milieu communautaire montréalais disposent du potentiel de jouer un rôle significatif dans l'adaptation aux vagues de chaleur, mais aussi à d'autres perturbations climatiques ou sanitaires. D'abord, leur expertise terrain et leur regard attentif aux différents besoins de *care* les rendent particulièrement aptes à identifier et rejoindre des populations marginalisées ou isolées qui auraient facilement pu glisser entre les mailles du filet social. Ensuite, leur vision transversale du bien-être de la santé des populations leur permet d'agir sur différents enjeux et besoins (facteurs structurels) à la source des vulnérabilités thermiques. Le fait qu'ils travaillent en concertation permet aussi la prise en charge d'une plus grande variété de ces enjeux ressentis et remarqués au sein des populations des quartiers. Enfin, nous concluons que les groupes communautaires participent au développement de communautés de *care* en encourageant le développement de cultures d'entraide et en travaillant au maintien d'infrastructures sociales. Une fois consolidées, ces communautés de *care* pourraient grandement contribuer à briser l'isolement social, favoriser la prise en charge de besoins de *care* à la source des vulnérabilités climatiques et atténuer les injustices environnementales via des efforts collectifs d'amélioration du cadre de vie.

Il y aurait donc tout intérêt à reconnaître l'apport du travail du milieu communautaire dans l'adaptation aux vagues de chaleur et leur accorder les ressources nécessaires pour qu'ils continuent à soutenir les populations particulièrement vulnérables aux conséquences des changements climatiques à venir. Ce que nous remarquons toutefois, c'est que ce secteur semble

à ce jour rester en marge de la gouvernance climatique (néolibérale), davantage basée sur la modification du cadre bâti (e. i. le verdissement) ou encore la promotion de comportements individuels de mitigation ou d'adaptation (Bee, Rice et Trauger 2015; Schlosberg, Collins et Niemeyer 2017). Sur ce point, il aurait par ailleurs été intéressant de recueillir le point de vue d'un.e élu.e ou de représentant.es d'une instance locale responsable d'adresser les enjeux du climat, par exemple le Bureau de la transition écologique et de la résilience, dans le cas de Montréal, sur les priorités d'intervention dans l'adaptation aux changements climatiques et le rôle du milieu communautaire dans l'adaptation afin d'évaluer le degré de reconnaissance de son apport par les autorités municipales.

En effet, les données qualitatives renseignent sur les impressions des participant.es à la recherche et fournissent donc un point de vue partiel des phénomènes sociaux étudiés (Baines 2011). Davantage de recherches recueillant une plus grande diversité de points de vue – des élu.es, d'intervenant.es sociaux, de personnes recevant des soins ou encore de citoyen.nes offrant des soins sur base volontaire, par exemple – permettrait d'approfondir l'articulation de l'éthique du care avec l'action climatique et de poursuivre la réflexion sur les défis soulevés par l'élaboration de modes d'adaptation et de gouvernance du risque qui soient davantage porteurs d'inclusion sociale et de justice environnementale.

Les résultats issus de notre recherche font pour l'instant état d'un réseau communautaire de soins sous-financé et soumis à de nombreuses contraintes qui limitent les possibilités de *care*. Une situation de « tempête parfaite » (Jones et al. 2016) est en effet ressentie dans les propos de plusieurs participant.es de notre recherche, qui anticipent avec inquiétude le fardeau supplémentaire que pourraient représenter une augmentation de la fréquence et de l'intensité des vagues de chaleur, autant sur leurs services que sur leurs clientèles vulnérables. Bien que les intervenant.es du milieu communautaire semblent particulièrement bien outillés pour agir sur les facteurs de vulnérabilités à la chaleur et même à intégrer plusieurs de ces facteurs à des pratiques existantes, il pourrait sembler irréaliste d'exiger de ce milieu qu'il traite cet enjeu *en plus*, dans un contexte où ces intervenant.es peinent déjà à répondre à tous les besoins identifiés. Sans ressources et financement suffisant, tout porte à croire que les conséquences du réchauffement climatique sont susceptibles d'amplifier la sévérité de cette situation que connaît actuellement le secteur communautaire montréalais, et sans doute aussi ceux de nombreuses autres villes. Ainsi, nous espérons que les résultats de cette étude rayonnent au-delà du domaine milieu académique et puissent en venir à constituer un argument convaincant pour les décideurs et décideuses de soutenir adéquatement le secteur communautaire en leur accordant suffisamment de ressources

pour que ses acteurs et actrices puissent maintenir leurs services. Des ressources adéquates feraient également en sorte qu'il devienne envisageable d'en développer de nouveau et de poursuivre le développement de communautés de *care* afin de répondre aux besoins actuels de même qu'aux nouveaux qui risquent d'émerger avec l'amplification des conséquences du réchauffement climatique comme les vagues de chaleur.

BIBLIOGRAPHIE

- Abeling, Thomas. 2015. « According to plan? disaster risk knowledge and organizational responses to heat wave risk in london, uk. » *Ecosystem Health and Sustainability* 1 (3). doi:10.1890/EHS14-0022.1.
- Abraham, Yves-Marie. 2019. *Guérir du mal de l'infini Produire moins, partager plus, décider ensemble*. Polémos. Montréal: Écosociété.
- Agostino, Ana. 2019. « Towards an urban agenda from a Feminist Political Ecology and care perspective. » In *Feminist Political Ecology and the Economics of Care. In Search of Economic Alternatives*, sous la dir. de Christine Bauhardt et Wendy Harcourt, 262-283. Abingdon, Royaume-Uni: Routledge.
- Ambrey, Christopher, Jason Byrne, Tony Matthews, Aidan Davison, Chloe Portanger et Alex Lo. 2017. « Cultivating climate justice: Green infrastructure and suburban disadvantage in Australia. » *Applied Geography* 89: 52-60. doi:10.1016/j.apgeog.2017.10.002.
- Angelo, Hillary et David Wachsmuth. 2020. « Why Does Everyone Think Cities Can Save the Planet? » *Urban Studies* 57 (11): 2201-2221. doi:10.1177/0042098020919081.
- Anguelovski, Isabelle. 2014. *Neighborhood as a Refuge. Community Reconstruction, Place Remaking and Environmental Justice in the City*. Cambridge: MIT Press.
- Anguelovski, Isabelle, James Connolly et Anna Livia Brand. 2018. « From Landscapes of Utopia to the Margins of the Green Urban Life: For Whom Is the New Green City? » *City* 22 (3): 417-436. doi:10.1080/13604813.2018.1473126.
- Anguelovski, Isabelle, Clara Irazábal-Zurita et James J.T. Connolly. 2019. « Grabbed Urban Landscapes: Socio-Spatial Tensions in Green Infrastructure Planning in Medellín. » *International Journal of Urban and Regional Research* 43 (1): 133-156. doi:10.1111/1468-2427.12725.
- Anguelovski, Isabelle, Linda Sci, Eric Chu, Daniel Gallenher, Kian Goh, Zachary Lamb, Kara Reeve et Hannah Teicher. 2016. « Equity Impacts of Urban Land Use Planning for Climate Adaptation: Critical Perspectives from the Global North and South. » *Journal of Planning Education and Research* 36 (3): 333-348.
- Bach, Clair E et Natha McClintock. 2020. « Reclaiming the city one plot at a time? DIY garden projects, radical democracy, and the politics of spatial appropriation. » *EPC: Politics and Space* 0 (0): 1-20.
- Baillergeau, Évelyne. 2007. « Organisation communautaire et pratique professionnelle au Québec: Nouveaux défis, nouvelles problématiques. » *Informations sociales* n° 143 (7): 98. doi:10.3917/inso.143.0098.
- Baines, Donna. 2011. « Resistance as emotional work: the Australian and Canadian non-profit social services. » *Industrial Relations Journal* 42 (2): 149-156.

- Barton, Allen H. 1970. *Communities in Disaster: A Sociological Analysis of Collective Stress Situations*. New York: Doubleday.
- Beaudoin, Mélanie et Marie-Eve Levasseur. 2017. « Verdir les villes pour la santé de la population. » *Revue de la littérature*. s.l.: Direction de la santé environnementale et de la toxicologie.
- Bee, Beth A, Jennifer Rice et Amy Trauger. 2015. « A Feminist Approach to Climate Change Governance: Everyday and Intimate Politics. » *Geography Compass* 9 (6): 339-350.
- Berland, Adam, Dexter H. Locke, Dustin L. Herrmann et Kirsten Schwarz. 2020. « Beauty or Blight? Abundant Vegetation in the Presence of Disinvestment Across Residential Parcels and Neighborhoods in Toledo, OH. » *Frontiers in Ecology and Evolution* 8: 334. doi:10.3389/fevo.2020.566759.
- Berry, Peter et Gregory R. A. Richardson. 2016. « Approaches for Building Community Resilience to Extreme Heat. » In *Extreme Weather, Health, and Communities: Interdisciplinary Engagement Strategies*, sous la dir. de Sheila Lakshmi Steinberg et William A. Sprigg, 351-388. *Extreme Weather and Society*. Cham: Springer International Publishing. doi:10.1007/978-3-319-30626-1_15.
- Blais, Mireille et Stéphane Martineau. 2006. « L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes. » *Recherches Qualitatives* 26 (2): 1-18.
- Blokland, Talja. 2017. *Community as Urban Practice*. Cambridge: Polity Press.
- Bolitho, Annie et Fiona Miller. 2017. « Heat as emergency, heat as chronic stress: policy and institutional responses to vulnerability to extreme heat. » *Local Environment* 22 (6). Routledge: 682-698. doi:10.1080/13549839.2016.1254169.
- Boucher, Marie-Pierre et Yanick Noiseux. 2018. « Austérité, flexibilité et précarité au Québec : la fuite en avant. » *Labour / Le Travail* 81 (1): 119-157. doi:10.1353/llt.2018.0004.
- Bourban, Michel. 2018. *Penser la justice climatique*. Paris: Presses universitaires de France.
- Bourque, Denis. 2017. « Le développement social et territorial est-il un retrait de l'état et du droit commun ? » In *Les nouvelles dynamiques du développement social*, sous la dir. de Cyprien Avenel et Denis Bourque, 85-101. Nîmes, France: Champ social éditeur.
- Bracke, Sarah. 2016. « Bouncing Back: Vulnerability and Resistance in Times of Resilience. » In *Vulnerability in Resistance*, sous la dir. de Judith Butler, Zeynep Gambetti, et Leticia Sabsay, 52-73. Durham, États-Unis: Duke University Press.
- Brown, Wendy. 2015. *Undoing the Demos: Neoliberalism's Stealth Revolution*. s.l.: Zone Book.
- Brown, Wendy. 2016. « Sacrificial Citizenship: Neoliberalism, Human Capital, and Austerity Politics. » *Constellations* 23 (1): 3-14. doi:10.1111/1467-8675.12166.
- Browning, Christopher R., Danielle Wallace, Seth L. Feinberg et Kathleen A. Cagney. 2006. « Neighborhood Social Processes, Physical Conditions, and Disaster-Related Mortality:

The Case of the 1995 Chicago Heat Wave. » *American Sociological Review* 71 (4). SAGE Publications Inc: 661-678. doi:10.1177/000312240607100407.

Burchell, Kevin, Ben Fagan-Watson, Hilary Jennings, Sue Palmer, David Thorne et Charles Whitehead. 2017. « Urban heat: developing the role of community groups in local climate resilience: final report of the Urban Heat project. » Londres: Policy Studies Institute.

Bustanza, Ray et Marjolaine Dubé. 2021. « Bilan des impacts des vagues de chaleur extrême sur la mortalité au Québec à l'été 2020 dans un contexte de COVID-19. » Article. Montréal: BISE - Bulletin d'information en santé environnementale.

Bustanza, Ray, Germain Lebel, Pierre Gosselin, Diane Bélanger et Fateh Chebana. 2013. « Health impacts of the July 2010 heat wave in Québec, Canada. » *BMC Public Health* 13 (56): 1-7. doi:10.1186/1471-2458-13-56.

Cadot, Emmanuelle et Alfred Spira. 2006. « Canicule et surmortalité à Paris en août 2003. Le poids des facteurs socio-économiques. » *Espace urbain et santé* 2-3: 239-249. doi:<https://doi.org/10.4000/eps.1383>.

Carmel, Emma et Jenny Harlock. 2008. « Instituting the 'Third Sector' as a Governable Terrain: Partnership, Procurement and Performance in the UK. » *Policy & Politics* 36 (2): 155-171. doi:10.1332/030557308783995017.

Carmichael, Christine, Cecilia Danks et Christine Vatovec. 2019. « Green Infrastructure Solutions to Health Impacts of Climate Change: Perspectives of Affected Residents in Detroit, Michigan, USA. » *Sustainability* 11 (20). Multidisciplinary Digital Publishing Institute: 5688. doi:10.3390/su11205688.

Centraide. 2023. « Projet impact collectif. » *Centraide du Grand Montréal*. <https://www.centraide-mtl.org/projet-impact-collectif/>.

Centraide du Grand Montréal. 2020. « Villeray, Saint-Michel et Parc-Extension. Analyse territoriale 2019-20. » Montréal: Centraide. <https://www.centraide-mtl.org/wp-content/uploads/2021/01/Portrait-Montreal-Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension-2019-2020.pdf>.

Charmaz, Kathy. 2005. « Grounded Theory in the 21st Century: Applications for Advancing Social Justice Studies. » In *Handbook of Qualitative Research*, sous la dir. de Norman K Denzin et Yvonna E Lincoln, 3^e éd. Thousand Oaks, CA: SAGE.

Chatzidakis, Adreas, Jamie Hakim, Jo Littler, Catherine Rottenberg et Lynne Segal. 2020. *The Care Manifesto : The Politics of Interdependence*. Londres: Verso.

Clare, Stephen M. 2020. « Building Social Capital to Increase Disaster Resilience. » In *Local Activism for Global Climate Justice: The Great Lake Watershed*, sous la dir. de Patricia E Perkins, 158-165. Routledge Advances in Climate Change Research. Abingdon, Royaume-Uni: Routledge.

Clayton, John, Catherine Donovan et Jacqui Merchant. 2015. « Emotions of Austerity: Care and Commitment in Public Service Delivery in the North East of England. » *Emotion, Space and Society* 14: 24-32. doi:10.1016/j.emospa.2014.11.004.

- Cloutier, Geneviève, Marielle Papin et Christian Bizier. 2018. « Do-It-Yourself (DIY) Adaptation: Civic Initiatives as Drivers to Address Climate Change at the Urban Scale. » *Cities* 74: 284-291. doi:10.1016/j.cities.2017.12.018.
- Creamer, Emily. 2015. « The Double-Edged Sword of Grant Funding: A Study of Community-Led Climate Change Initiatives in Remote Rural Scotland. » *Local Environment* 20 (9): 981-999. doi:10.1080/13549839.2014.885937.
- Cunningham, Ian, Donna Baines, John Shields et Wayne Lewchuk. 2016. « Austerity Policies, 'Precarity' and the Nonprofit Workforce: A Comparative Study of UK and Canada. » *Journal of Industrial Relations* 58 (4): 455-472. doi:10.1177/0022185616639309.
- Cutter, Susan L. 2003. « The Vulnerability of Science and the Science of Vulnerability. » *Annals of the Association of American Geographers* 93 (1): 1-12.
- Dekker, Sabrina. 2020. *Cities Leading Climate Action. Urban Policy and Planning*. Routledge Advances in Climate Change Research. Abingdon, Royaume-Uni: Routledge.
- Dominelli, Lena. 2013. « Mind the Gap: Built Infrastructures, Sustainable Caring Relations, and Resilient Communities in Extreme Weather Events. » *Australian Social Work* 66 (2): 204-217. doi:10.1080/0312407X.2012.708764.
- Douglas, Gordon C. C. 2018. *The Help-Yourself City Legitimacy and Inequality in DIY Urbanism*. New York: Oxford University Press.
- Dowling, Emma. 2022. *The care crisis : what caused it and how can we end it?* s.l.: Verso.
- Ducas, Marie-Ève. 2020. « Vague de chaleur: Montréal passera «en mode intervention». » *La presse*, 21 juin. <https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/2020-06-21/vague-de-chaleur-montreal-passera-en-mode-intervention.php>.
- Dufour, Pascale et Lauraine Guay. 2019. *Qui sommes-nous pour être découragées? Conversation militante avec Lorraine Guay*. Montréal : Écosociété.
- Eady, Allison, Bianca Dreyer, Brandon Hey, Manuel Riemer et Anne Wilson. 2020. « Original mixed methods research - Reducing the risks of extreme heat for seniors: communicating risks and building resilience. » *Health Promotion and Chronic Disease Prevention in Canada : Research, Policy and Practice* 40 (7-8): 215-224.
- England, Kim. 2015. « Producing Feminist Geographies: Theory, Methodologies and Research Strategies. » In *Approaches to human geography : philosophies, theories, people and practices*, sous la dir. de Stuart C Aitken et Gill Valentine, 2^e éd., 361-373. Los Angeles: SAGE.
- Eric Klinenberg. 2018. *Palaces for the People: How Social Infrastructure Can Help Fight Inequality, Polarization, and the Decline of Civic Life*. New York: Crown.
- Evans, Brad et Julian Reid. 2014. *Resilient Life: The Art of Living Dangerously*. Cambridge, UK ; Malden, MA: Polity Press.

- Evans, Bryan, Ted Richmond et John Shields. 2005. « Structuring Neoliberal Governance: The Nonprofit Sector, Emerging New Modes of Control and the Marketisation of Service Delivery. » *Policy and Society* 24 (1): 73-97. doi:10.1016/S1449-4035(05)70050-3.
- Fan, Jia Yi et Raja Sengupta. 2021. « Montreal's Environmental Justice Problem with Respect to the Urban Heat Island Phenomenon. » *The Canadian Geographer / Le Géographe Canadien*: cag.12690. doi:10.1111/cag.12690.
- Floro, Maria S. et Georgia Poyatzis. 2019. « Climate change, natural disasters and the spillover effects on unpaid care. The case of Super-typhoon Haiyan. » In *Feminist Political Ecology and the Economics of Care. In Search of Economic Alternatives*, sous la dir. de Christine Bauhardt et Wendy Harcourt. Routledge Studies in Ecological Economics. Feminist Political Ecology and the Economics of Care. In Search of Economic Alternatives: Routledge.
- Fraser, Nancy. 2022. *Cannibal Capitalism How Our System Is Devouring Democracy, Care, and the Planet—and What We Can Do About It*. Londres: Verso.
- Fuller, Sara et Harriet Bulkeley. 2013. « Energy justice and the low-carbon transition: assessing low-carbon community programmes in the UK. » In *Energy Justice in a Changing Climate. Social Equity and Low-Carbon Energy*, sous la dir. de Karen Bickerstaff, Gordon Walker, et Harriet Bulkeley, 61-78. Londres: Zed Books.
- Gabbe, C. J. et Gregory Pierce. 2020. « Extreme Heat Vulnerability of Subsidized Housing Residents in California. » *Housing Policy Debate* 30 (5). Routledge: 843-860. doi:10.1080/10511482.2020.1768574.
- Germain, Annick, Richard Morin et Gilles Sénécal. 2004. « L'évolution du mouvement associatif montréalais : un retour au territoire programmé par l'État ? » *Lien social et politiques* (52): 129-138.
- Gilmore, Ruth Wilson. 2017. « In the Shadow of the Shadow State. » In *The Revolution Will Not Be Funded. Beyond the Non-Profit Industrial Complex*, sous la dir. de INCITE! Women of Color Against Violence, 41-52. Durham, États-Unis: Duke University Press.
- Giroux, Henry. 2008. *Against the Terror of Neoliberalism. Politics Beyond the Age of Greed*. s.l.: Routledge.
- Godbout, Jacques et Jean-Pierre Collin. 1977. « Les organismes populaires en milieu urbain†: contre-pouvoir ou nouvelle pratique professionnelle. » 3. Montréal: INRS-Urbanisation.
- Gouvernement du Québec. 2023. « ORGANISMES COMMUNAUTAIRES. » *Santé Montréal*. <https://santemontreal.qc.ca/population/ressources/organismes-communautaires/>.
- Graham, Stephen. 2015. « Life Support: The Political Ecology of Urban Air. » *City* 19 (2-3): 192-215. doi:10.1080/13604813.2015.1014710.
- Grawitz, Madelaine. 1994. *Lexique des sciences sociales*, 6^e éd. Paris: Éditions Dalloz.
- Grove, Morgan, Laura Ogden, Steward Pickett, Chris Boone, Geoff Buckley, Dexter H. Locke, Charlie Lord et Billy Hall. 2018. « The Legacy Effect: Understanding How Segregation

- and Environmental Injustice Unfold over Time in Baltimore. » *Annals of the American Association of Geographers* 108 (2): 524-537. doi:10.1080/24694452.2017.1365585.
- Hackworth, Jason. 2006. *The Neoliberal City. Governance, Ideology, and Development in American Urbanism*. Ithaca, États-Unis: Cornell University Press.
- Haentjens, Jean et Stéphanie Lemoine. 2015. *Éco-urbanisme. Défis planétaires, solutions urbaines*. Montréal: Écosociété.
- Hales, Simon, Sari Kovats, Simon Lloyd et Diarmid Campbell-Lendrum. 2014. « Quantitative risk assessment of the effects of climate change on selected causes of death, 2030s and 2050s. » s.l.: WHO. <https://www.who.int/globalchange/publications/quantitative-risk-assessment/en/>.
- Hamel, Pierre et Grégoire Autin. 2017. « Austerity Governance and the Welfare Crisis in Montreal. » *Alternate Routes: A Journal of Critical Social Research* 28: 165-188.
- Hamel, Pierre et Roger Keil. 2020. « “La Coopération, c’est Clé”: Montreal’s Urban Governance in Times of Austerity. » *Journal of Urban Affairs* 42 (1): 109-124.
- Hamshaw, Kelly et JoEllen Calderara. 2020. « Cultivating Community Resilience. » In *Local Activism for Global Climate Justice: The Great Lake Watershed*, sous la dir. de Patricia E Perkins. Routledge Advances in Climate Change Research. Abingdon, Royaume-Uni: Routledge.
- Hanouès-Jouve, Sinda et Julia Hidalgo. 2013. « Diminuer la vulnérabilité des villes à la hausse des températures. » *Urbanisme*: 48-51.
- Harcourt, Wendy et Christine Bauhardt. 2019. « Introduction. Conversations on care in Feminist Political Economy and Ecology. » In *Feminist Political Ecology and the Economics of Care. In Search of Economic Alternatives*, sous la dir. de Christine Bauhardt et Wendy Harcourt, 1-15. Routledge Studies in Ecological Economics. s.l.: Routledge.
- Harlan, Sharon L., Anthony J. Brazel, Lela Prashad, William L. Stefanov et Larissa Larsen. 2006. « Neighborhood Microclimates and Vulnerability to Heat Stress. » *Social Science & Medicine* (1982) 63 (11): 2847-2863. doi:10.1016/j.socscimed.2006.07.030.
- Harvey, David. 2010. *Géographie et capital. Vers un matérialisme historico-géographique*. Mille Marxismes. Paris: Éditions Syllepse.
- Hintz, Marie Josefine, Christopher Luederitz, Daniel J. Lang et Henrik von Wehrden. 2018. « Facing the Heat: A Systematic Literature Review Exploring the Transferability of Solutions to Cope with Urban Heat Waves. » *Urban Climate* 24: 714-727. doi:10.1016/j.uclim.2017.08.011.
- Ho, Hung Chak, Anders Knudby, Guangqing Chi, Mehdi Aminipouri et Derrick Yuk-Fo Lai. 2018. « Spatiotemporal Analysis of Regional Socio-Economic Vulnerability Change Associated with Heat Risks in Canada. » *Applied Geography* 95: 61-70. doi:10.1016/j.apgeog.2018.04.015.
- Hochschild, A. 1983. *The Managed Heart: Commercialization of Human Feeling*. Berkeley, University of California Press

- Hoffman, Jeremy S., Vivek Shandas et Nicholas Pendleton. 2020. « The Effects of Historical Housing Policies on Resident Exposure to Intra-Urban Heat: A Study of 108 US Urban Areas. » *Climate* 8 (1). Multidisciplinary Digital Publishing Institute: 12. doi:10.3390/cli8010012.
- Hondula, David M., Robert E. Davis, Michael V. Saha, Carleigh R. Wegner et Lindsay M. Veazey. 2015. « Geographic Dimensions of Heat-Related Mortality in Seven U.S. Cities. » *Environmental Research* 138: 439-452. doi:10.1016/j.envres.2015.02.033.
- Hsu, Eric L. 2017. « Must Disasters Be Rapidly Occurring? The Case for an Expanded Temporal Typology of Disasters. » *Time & Society*: 0961463X17701956. doi:10.1177/0961463X17701956.
- Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ). 2023. « Vagues de chaleur et santé humaine. » *Mon climat ma santé. Pour mieux s'adapter aux changements climatiques*. <http://www.monclimatmasante.qc.ca/vagues-de-chaleur.aspx>.
- Jandaghian, Zahra et Hashem Akbari. 2018. « The Effects of Increasing Surface Reflectivity on Heat-Related Mortality in Greater Montreal Area, Canada. » *Urban Climate* 25: 135-151. doi:10.1016/j.uclim.2018.06.002.
- Jetté, Christian. 2011. « The Role of Community Organizations in the Transformation of the Social Development Model in Quebec. » *Canadian Journal of Nonprofit and Social Economy Research* 2 (1). doi:10.22230/cjnser.2011v2n1a65. <https://www.anserj.ca/index.php/cjnser/article/view/65>.
- Johnston, Lisa G. et Keith Sabin. 2010. « Échantillonnage déterminé selon les répondants pour les populations difficiles à joindre. » *Methodological Innovations Online* 5 (2): 38-48. doi:10.4256/mio.2010.0017a.
- Jones, Gerwyn, Richard Meegan, Patricia Kennett et Jacqui Croft. 2016. « The Uneven Impact of Austerity on the Voluntary and Community Sector: A Tale of Two Cities. » *Urban Studies* 53 (10): 2064-2080. doi:10.1177/0042098015587240.
- Jonsson, A. C. et L. Lundgren. 2015. « Vulnerability and adaptation to heat in cities: perspectives and perceptions of local adaptation decision-makers in Sweden. » *Local Environment* 20 (4). Routledge: 442-458. doi:10.1080/13549839.2014.896326.
- Joseph, Jonathan. 2013. « Resilience as Embedded Neoliberalism: A Governmentality Approach. » *Resilience: International Policies, Practices and Discourses* 1 (1): 38-52.
- Kaika, Maria. 2012. « The Economic Crisis Seen from the Everyday: Europe's *Nouveau* Poor and the Global Affective Implications of a 'Local' Debt Crisis. » *City* 16 (4): 422-430. doi:10.1080/13604813.2012.696943.
- Kaiser, David, Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, et Direction régionale de santé publique. 2016. *La climatisation des ménages et la vulnérabilité à la chaleur extrême à Montréal*. s.l.: s.n. <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2668593>.

- Keith, Ladd, Sara Meerow et Tess Wagner. 2019. « Planning for Extreme Heat: A Review. » *Journal of Extreme Events* 06 (03n04). World Scientific Publishing Co.: 2050003. doi:10.1142/S2345737620500037.
- Keller, Richard C. 2015. *Fatal Isolation: The Devastating Paris Heat Wave of 2003*. s.l.: University of Chicago Press.
- Kim, Yong-ook, Whanhee Lee, Ho Kim et Youngtae Cho. 2020. « Social Isolation and Vulnerability to Heatwave-Related Mortality in the Urban Elderly Population: A Time-Series Multi-Community Study in Korea. » *Environment International* 142: 105868. doi:10.1016/j.envint.2020.105868.
- Kingsborough, Ashley, Katie Jenkins et Jim W. Hall. 2017. « Development and Appraisal of Long-Term Adaptation Pathways for Managing Heat-Risk in London. » *Climate Risk Management* 16: 73-92. doi:10.1016/j.crm.2017.01.001.
- Kiss, Bernadett, Filka Sekulova, Kathrin Hörschelmann, Carl F. Salk, Wakana Takahashi et Christine Wamsler. 2022. « Citizen participation in the governance of nature-based solutions. » *Environmental Policy and Planning* 32: 247-272.
- Klinenberg, Eric. 2015. *Heat Wave: A Social Autopsy of Disaster in Chicago*, 2^e éd. Chicago: University of Chicago Press.
- Kotsila, Panagiota, Isabelle Anguelovski, Francesc Baró, Johannes Langemeyer, Filka Sekulova et James JT Connolly. 2021. « Nature-Based Solutions as Discursive Tools and Contested Practices in Urban Nature's Neoliberalisation Processes. » *Environment and Planning E: Nature and Space* 4 (2): 252-274. doi:10.1177/2514848620901437
- Kovats, R Sari et Ebi L Kristie. 2006. « Heatwaves and public health in Europe. » *Eur J Public Health* 16 (6): 592-599. doi:10.1093/eurpub/ckl049.
- Kravchenko, Julia, Amy P. Abernethy, Maria Fawzy et H. Kim Lyerly. 2013. « Minimization of Heatwave Morbidity and Mortality. » *American Journal of Preventive Medicine* 44 (3): 274-282. doi:10.1016/j.amepre.2012.11.015.
- Lachowycz, K. et A. P. Jones. 2011. « Greenspace and Obesity: A Systematic Review of the Evidence: Greenspace and Obesity Review. » *Obesity Reviews* 12 (5): 183-189. doi:10.1111/j.1467-789X.2010.00827.x.
- Lamothe, Felix, Maxime Roy et Sarah-Émilie Racine-Hamel. 2019. « Enquête épidémiologique - Vague de chaleur à l'été 2018 à Montréal. » Montréal: Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.
- Lamoureux, Henri. 2008. *La pratique de l'action communautaire*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Lanctôt, Aurélie. 2015. *Les libéraux n'aiment pas les femmes. Essai sur l'austérité*. Lettre libres. Montréal : Lux Éditeur.
- Lareau, Félicia et Yves Baudouin. 2015. « Évaluation et cartographie de la vulnérabilité à la chaleur dans l'agglomération de Montréal. » *The Canadian Geographer / Le Géographe canadien* 59 (2): 234-245. doi:https://doi.org/10.1111/cag.12166.

- Lass, Wiebke, Armin Haas, Jochen Hinkel et Carlo Jaeger. 2011. « Avoiding the Avoidable: Towards a European Heat Waves Risk Governance. » *International Journal of Disaster Risk Science* 2 (1): 1-14. doi:10.1007/s13753-011-0001-z.
- Laster Pirtle, Whitney N. 2020. « Racial Capitalism: A Fundamental Cause of Novel Coronavirus (COVID-19) Pandemic Inequities in the United States. » *Health Education & Behavior* 47 (4): 504-508. doi:10.1177/1090198120922942.
- Latham, Alan et Jack Layton. 2019. « Social Infrastructure and the Public Life of Cities: Studying Urban Sociality and Public Spaces. » *Geography Compass* 13 (7): e12444. doi:https://doi.org/10.1111/gec3.12444.
- Laugier, Sandra. 2015. « Care, environnement et éthique globale. » *Cahiers du Genre* 2 (59): 127-152. doi:10.3917/cdgc.059.0127.
- Laverdière, Émélie, Mélissa Généreux, Pierrette Gaudreau, José Morais, Bryna Shatenstein et Hélène Payette. 2015. « Prevalence of Risk and Protective Factors Associated with Heat-Related Outcomes in Southern Quebec: A Secondary Analysis of the NuAge Study. » *Canadian Journal of Public Health* 106 (5). Cham: Springer International Publishing: e315-e321. doi:10.17269/cjph.106.5029.
- Lawson, Victoria. 2007. « Geographies of Care and Responsibility. » *Annals of the Association of American Geographers* 97 (1): 1-11. doi:https://doi.org/10.1111/j.1467-8306.2007.00520.x.
- Ledrans, M et H Isnard. 2003. « Impact sanitaire de la vague de chaleur d'août 2003 en France : bilan et perspectives - Octobre 2003. » Sant-Maurice, France: Institut de veille sanitaire.
- Lefèvre, Sylvain et Annabelle Berthiaume. 2018. « Les partenariats entre secteur public et fondations philanthropiques au Québec : genèse, contestation et épilogue d'une réforme de l'action publique: » *Revue française d'administration publique* N° 163 (3): 491-506. doi:10.3917/rfap.163.0491.
- Locas, Marie-Chantal et Sébastien Rivard. 2014. « Les conséquences du sous-financement des organismes communautaires montréalais. Des conclusions qui appellent à la mobilisation. » s.l.: RIOCM - Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal.
- Lofland, Lyn H. 1989. « Private Lifestyles, Changing Neighborhoods, And Public Life: A Problem in Organized Complexity. » *Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie* 80 (2): 89-96.
- Long, Joshua et Jennifer L Rice. 2019. « From Sustainable Urbanism to Climate Urbanism. » *Urban Studies* 56 (5): 992-1008. doi:10.1177/0042098018770846.
- Lopes, Abby Mellick, Stephen Healy, Emma Power, Louise Crabtree et Katherine Gibson. 2018. « Infrastructures of Care: Opening up "Home" as a Common in a Hot City. » *Human Ecology Review* 24 (2). JSTOR: 41-60.
- Lorey, Isabelle. 2017. *State of Insecurity*. s.l.: Verso.

- MacKinnon, Danny et Kate Driscoll Derickson. 2012. « From Resilience to Resourcefulness. » *Progress in Human Geography* 37 (2): 253-270.
- Magis, Kristen. 2010. « Community Resilience: An Indicator of Social Sustainability. » *Society & Natural Resources* 23 (5): 401-416. doi:10.1080/08941920903305674.
- Mahlkow, Nicole et Julie Donner. 2017. « From Planning to Implementation? The Role of Climate Change Adaptation Plans to Tackle Heat Stress: A Case Study of Berlin, Germany. » *Journal of Planning Education and Research* 37 (4). SAGE Publications Inc: 385-396. doi:10.1177/0739456X16664787.
- Martin, Philippe, Yves Baudouin et Philippe Gachon. 2015. « An Alternative Method to Characterize the Surface Urban Heat Island. » *International Journal of Biometeorology* 59 (7): 849-861. doi:10.1007/s00484-014-0902-9.
- Marx, Werner, Robin Haunschild et Lutz Bornmann. 2021. « Heat Waves: A Hot Topic in Climate Change Research. » *Theoretical and Applied Climatology*. doi:10.1007/s00704-021-03758-y. <https://link.springer.com/10.1007/s00704-021-03758-y>.
- McClintock, Nathan, Christiana Miewald et Eugene McCann. 2020. « Governing Urban Agriculture: Formalization, Resistance, and Re-Visioning in Two 'Green' Cities. » *International Journal of Urban and Regional Research*: 1-22.
- McEvoy, Darryn, Iftexhar Ahmed et Jane Mullett. 2012. « The impact of the 2009 heat wave on Melbourne's critical infrastructure. » *Local Environment* 17 (8). Routledge: 783-796. doi:10.1080/13549839.2012.678320.
- McEwan, Cheryl et Michael K. Goodman. 2010. « Place Geography and the Ethics of Care: Introductory Remarks on the Geographies of Ethics, Responsibility and Care. » *Ethics, Place & Environment* 13 (2): 103-112. doi:10.1080/13668791003778602.
- McFarlane, Colin. 2016. « Repenser l'informalité : la politique, les crises et la ville. » *Lien social et Politiques* (76): 44-76. doi:10.7202/1037065ar.
- Meerow, Sara et Joshua P. Newell. 2019. « Urban resilience for whom, what, when, where, and why? » *Urban Geography* 40 (3): 309-329.
- Mees, Heleen L. P., Peter P. J. Driessen et Hens A. C. Runhaar. 2015. « "Cool" Governance of a "Hot" Climate Issue: Public and Private Responsibilities for the Protection of Vulnerable Citizens against Extreme Heat. » *Regional Environmental Change* 15 (6): 1065-1079. doi:10.1007/s10113-014-0681-1.
- Milligan, Christine et Janine Wiles. 2010. « Landscapes of Care. » *Progress in Human Geography* 34 (6): 736-754. doi:10.1177/0309132510364556.
- Mirzaei, Parham A., Fariborz Haghighat, Arya A. Nakhaie, Abderrahmane Yagouti, Mélissa Giguère, Raffi Keusseyan et Alexandru Coman. 2012. « Indoor Thermal Condition in Urban Heat Island – Development of a Predictive Tool. » *Building and Environment* 57. Elsevier Ltd: 7-17. doi:10.1016/j.buildenv.2012.03.018.

- Mitchell, Bruce C et Jayajit Chakraborty. 2015. « Landscapes of Thermal Inequity: Disproportionate Exposure to Urban Heat in the Three Largest US Cities. » *Environmental Research Letters* 10 (11): 115005. doi:10.1088/1748-9326/10/11/115005.
- Musante, Kathleen. 2015. « Participant Observation. » In *Handbook of Methods in Cultural Anthropology*, sous la dir. de H. Russell Bernard, 2^e éd., 251-292. s.l.: Lanham, Rowman & Littlefield.
- Nixon, Rob. 2011. *Slow Violence and the Environmentalism of the Poor*. Cambridge: Harvard University Press.
- O'Hare, Paul et Iain White. 2013. « Deconstructing Resilience: Lessons from Planning Practice. » *Planning, Practice & Research* 28 (3): 275-279.
- Ormston, Rachel, Liz Spencer, Matt Barnard et Dawn Snape. 2013. « The Foundations of Qualitative Research. » In *Qualitative Research Practice. A Guide for Social Science Students and Researchers*, sous la dir. de Jane Richie, Jane Lewis, Carol McNaughton Nicholls, et Rachel Ormston, 2^e éd. Londres: SAGE.
- Ouranos. 2020. « Portraits climatiques. » *ouranos.ca*. <https://www.ouranos.ca/portraits-climatiques/#/regions/28>.
- Oven, K.J., S.E. Curtis, S. Reaney, M. Riva, M.G. Stewart, R. Ohlemüller, C.E. Dunn, S. Nodwell, L. Dominelli et R. Holden. 2012. « Climate Change and Health and Social Care: Defining Future Hazard, Vulnerability and Risk for Infrastructure Systems Supporting Older People's Health Care in England. » *Applied Geography* 33: 16-24. doi:10.1016/j.apgeog.2011.05.012.
- Peck, Jamie. 2012. « Austerity Urbanism: American Cities under Extreme Economy. » *City* 16 (6): 626-655. doi:10.1080/13604813.2012.734071.
- Peck, Jamie et Adam Tickell. 2002. « Neoliberalizing Space. » *Antipode* 34 (3): 380-404. doi:10.1111/1467-8330.00247.
- Pelling, Mark. 2010. *Adaptation to climate change: From resilience to transformation*. Londres: Routledge.
- Petrova, Saska et Alexandra Prodromidou. 2019. « Everyday Politics of Austerity: Infrastructure and Vulnerability in Times of Crisis. » *Environment and Planning C: Politics and Space* 37 (8): 1380-1399. doi:10.1177/2399654419831293.
- Porter, Libby, Julia Hurst et Tina Grandinetti. 2020. « The Politics of Greening Unceded Lands in the Settler City. » *Australian Geographer*: 1-18. doi:10.1080/00049182.2020.1740388.
- Poulin, Étienne, Sophie L. Van Neste, C Gagnon-Lewis et Anne-Marie D'Amours. 2021. « Action communautaire et adaptation aux changements climatiques: la participation des organismes communautaires de Lachine à la résilience aux journées de chaleur accablante. » Montréal, Canada: Labo Climat Montréal.
- Poutiainen, C., L. Berrang-Ford, J. Ford et J. Heymann. 2013. « Civil Society Organizations and Adaptation to the Health Effects of Climate Change in Canada. » *Public Health* 127 (5): 403-409. doi:10.1016/j.puhe.2013.02.004.

- Power, Andrew, Edward Hall, Alex Kaley et Hannah Macpherson. 2021. « Voluntary Support in a Post-Welfare State: Experiences and Challenges of Precarity. » *Geoforum* 125: 87-95. doi:10.1016/j.geoforum.2021.07.003.
- Putnam, Robert. 2000. *Bowling alone. The collapse and revival of American community*. New York: Simon Schuster publishers.
- Ranganathan, Malini et Eve Bratman. 2019. « From Urban Resilience to Abolitionist Climate Justice in Washington, DC. » *Antipode*.
- Ribot, Jesse. 2010. « Vulnerability Does Not Fall from the Sky: Toward Multiscale, Pro-Poor Climate Policy. » In *Social Dimension of Climate Change. Equity and Vulnerability in a Warming World*, sous la dir. de Robin Mearns et Andrew Norton. Washington, DC: The World Bank.
- Rice, Jennifer L. 2014. « Public Targets, Private Choices: Urban Climate Governance in the Pacific Northwest. » *The Professional Geographer* 66 (2): 333-344. doi:10.1080/00330124.2013.787011.
- Rice, Jennifer L., Daniel Aldana Cohen, Joshua Long et Jason R. Jurjevich. 2020. « Contradictions of the Climate-Friendly City: New Perspectives on Eco-Gentrification and Housing Justice. » *International Journal of Urban and Regional Research* 44 (1): 145-165. doi:10.1111/1468-2427.12740.
- Rice, Jennifer, Joshua Long et Anthony Levenda. 2022. « Against Climate Apartheid: Confronting the Persistent Legacies of Expendability for Climate Justice. » *Environment and Planning E: Nature and Space* 5 (2): 625-645. doi:10.1177/2514848621999286.
- Roberge, François et Laxmi Sushama. 2018. « Urban Heat Island in Current and Future Climates for the Island of Montreal. » *Sustainable Cities and Society* 40: 501-512. doi:10.1016/j.scs.2018.04.033
- Robinson, Cedric. 1983. *Black Marxism: The making of the black radical tradition*. Chapel Hill, États-Unis : University of North Carolina Press.
- Rohat, Guillaume, Johannes Flacke, Alessandro Dosio, Simona Pedde, Hy Dao et Martin van Maarseveen. 2019. « Influence of Changes in Socioeconomic and Climatic Conditions on Future Heat-Related Health Challenges in Europe. » *Global and Planetary Change* 172: 45-59. doi:10.1016/j.gloplacha.2018.09.013.
- Rohat, Guillaume, Olga Wilhelmi, Johannes Flacke, Andrew Monaghan, Jing Gao, Hy Dao et Martin van Maarseveen. 2019. « Characterizing the Role of Socioeconomic Pathways in Shaping Future Urban Heat-Related Challenges. » *Science of The Total Environment* 695: 133941. doi:10.1016/j.scitotenv.2019.133941.
- Rohat, Guillaume, Olga Wilhelmi, Johannes Flacke, Andrew Monaghan, Jing Gao, Martin van Maarseveen et Hy Dao. 2021. « Assessing Urban Heat-Related Adaptation Strategies under Multiple Futures for a Major U.S. City. » *Climatic Change* 164 (3-4): 61. doi:10.1007/s10584-021-02990-9.

- Salmons, Janet. 2016. *Doing Qualitative Research Online*. s.l.: SAGE.
- Sampson, Natalie R., Carina J. Gronlund, Miatta A. Buxton, Linda Catalano, Jalonne L. White-Newsome, Kathryn C. Conlon, Marie S. O'Neill, Sabrina McCormick et Edith A. Parker. 2013. « Staying Cool in a Changing Climate: Reaching Vulnerable Populations during Heat Events. » *Global Environmental Change* 23 (2): 475-484. doi:10.1016/j.gloenvcha.2012.12.011.
- Sampson, Robert J., Stephen W. Raudenbush et Felton Earls. 1997. « Neighborhoods and Violent Crime: A Multilevel Study of Collective Efficacy. » *Science of The Total Environment* 227 (5328): 918-923. doi:10.1126/science.277.5328.918. PMID: 9252316.
- Santé Canada. 2011a. « Communiquer les risques des périodes de chaleur accablante pour la santé: trousse à l'intention des responsables de la santé publique et de la gestion des urgences. » s.l.: Santé Canada. www.santecanada.gc.ca.
- Sarkar, Chinmoy, Chris Webster, Matthew Pryor, Dorothy Tang, Scott Melbourne, Xiaohu Zhang et Liu Jianzheng. 2015. « Exploring Associations between Urban Green, Street Design and Walking: Results from the Greater London Boroughs. » *Landscape and Urban Planning* 143: 112-125. doi:10.1016/j.landurbplan.2015.06.013.
- Savoie-Zajc, Lauraine. 2016. « L'entrevue semi-dirigée. » In *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, 6^e éd., 337-362. Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Schlosberg, David, Lisette B. Collins et Simon Niemeyer. 2017. « Adaptation policy and community discourse: risk, vulnerability, and just transformation. » *Environmental Politics* 26 (3): 413-437. doi:10.1080/09644016.2017.1287628.
- Schuster, Christian, Katrin Burkart et Tobia Lakes. 2014. « Heat Mortality in Berlin – Spatial Variability at the Neighborhood Scale. » *Urban Climate* 10: 134-147. doi:10.1016/j.uclim.2014.10.008.
- Sekulova, Filka, Isabelle Anguelovski, Bernadett Kiss, Panagiota Kotsila, Francesc Baró, Yuliya Voytenko Palgan et James Connolly. 2021. « The Governance of Nature-Based Solutions in the City at the Intersection of Justice and Equity. » *Cities* 112: 103136. doi:10.1016/j.cities.2021.103136.
- Semenza, Jan C., Carol H. Rubin, Kenneth H. Falter, Joel D. Selanikio, W. Dana Flanders, Holly L. Howe et John L. Wilhelm. 1996. « Heat-Related Deaths during the July 1995 Heat Wave in Chicago. » *New England Journal of Medicine* 335 (2): 84-90. doi:10.1056/NEJM199607113350203.
- Shokry, Galia, Isabelle Anguelovski, James J. T. Connolly, Andrew Maroko et Hamil Pearsall. 2022. « “They Didn’t See It Coming”: Green Resilience Planning and Vulnerability to Future Climate Gentrification. » *Housing Policy Debate* 32 (1). Routledge: 211-245. doi:10.1080/10511482.2021.1944269.
- Silk, John. 2000. « Caring at a Distance: (Im)Partiality, Moral Motivation and the Ethics of Representation - Introduction. » *Ethics, Place & Environment* 3 (3): 303-309. doi:10.1080/713665900.

- Simone, AbdouMaliq. 2009. *City life from Jakarta to Dakar: Movements at the Crossroads*, Abingdon, Royaume-Uni: Routledge.
- Sites, William, Robert J. Chaskin et Virginia Parks. 2007. « Reframing Community Practice for the 21st Century: Multiple Traditions, Multiple Challenges. » *Journal of Urban Affairs* 29 (5): 519-541. doi:10.1111/j.1467-9906.2007.00363.x.
- Smith, Susan J. 2009. « Everyday Morality: Where Radical Geography Meets Normative Theory. » *Antipode* 41 (1): 206-209. doi:10.1111/j.1467-8330.2008.00664.x.
- Solnit, Rebecca. 2009. *A Paradise Built in Hell. The Extraordinary Communities That Arise In Disaster*. New York : Penguin Random House.
- Sood, Rahul, Geoffrey Stockdale et Rogers. 1987. « How the news media operate in natural disasters. » *Journal of Communication* 37: 27-41.
- Spade, Dean. 2020. *Mutual Aid : Building Solidarity During This Crisis (And the Next)*. Londres : Verso.
- Staeheli, Lynn A. 2003. « Women and the Work of Community. » *Environment and Planning A: Economy and Space* 35 (5): 815-831. doi:10.1068/a35134.
- Staeheli, Lynn A et Michael Brown. 2003. « Where Has Welfare Gone? Introductory Remarks on the Geographies of Care and Welfare. » *Environment and Planning A: Economy and Space* 35 (5): 771-777. doi:10.1068/a35132.
- Stone, Brian, Evan Mallen, Mayuri Rajput, Carina J. Gronlund, Ashley M. Broadbent, E. Scott Krayenhoff, Godfried Augenbroe, Marie S. O'Neill et Matei Georgescu. 2021. « Compound Climate and Infrastructure Events: How Electrical Grid Failure Alters Heat Wave Risk. » *Environmental Science & Technology* 55 (10). American Chemical Society: 6957-6964. doi:10.1021/acs.est.1c00024.
- Taylor Aiken, Gerald, Lucie Middlemiss, Susannah Sallu et Richard Hauxwell-Baldwin. 2017. « Researching Climate Change and Community in Neoliberal Contexts: An Emerging Critical Approach. » *WIREs Climate Change* 8 (4). doi:10.1002/wcc.463. <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1002/wcc.463>.
- Thierney, Kathleen. 2019. *Disaster. A sociological Approach*, Polity. Cambridge: s.n.
- Thomas, Kimberley, R Dean Hardy, Heather Lazrus, Michael Mendez, Ben Orlove, Isabel Rivera-Collazo, J Timmons Roberts, Marcy Rockman, Benjamin P Warner et Robert Winthrop. 2018. « Explaining Differential Vulnerability to Climate Change: A Social Science Review. » *WIREs Climate Change*: 18.
- Thomson, Harriet, Neil Simcock, Stefan Bouzarovski et Saska Petrova. 2019. « Energy poverty and indoor cooling: An overlooked issue in Europe. » *Energy and Buildings* 196. Elsevier: 21-29.
- Till, Karen E. 2012. « Wounded Cities: Memory-Work and a Place-Based Ethics of Care. » *Political Geography* 31 (1): 3-14. doi:10.1016/j.polgeo.2011.10.008.

- Trenow, Polly. 2015. « Plan F and the care crisis: why we need feminist economics. » In *Resist! Against a precarious future*, sous la dir. de Ray Fillar, 35-41. Londres: Lawrence&Wishart.
- Tronto, Joan. 1993. *Moral Boundaries. A Political Argument for an Ethic of Care*. New York : Routledge.
- . 2009. *Un monde vulnérable. Pour une politique du care*. Paris: La Découverte.
- Vaillancourt, Yves. 2017. « Marges de manœuvre des acteurs locaux de développement social en contexte d'austérité. » Montréal : Centre de recherche sur les innovations sociales.
- Valleron, Alain-Jacques et Ariane Boumendil. 2004. « Epidemiology and heat waves: analysis of the 2003 episode in France. » *C R Biol* 327 (12): 1125-1141.
- Van den Berg, Magdalena, Wanda Wendel-Vos, Mireille van Poppel, Han Kemper, Willem van Mechelen et Jolanda Maas. 2015. « Health Benefits of Green Spaces in the Living Environment: A Systematic Review of Epidemiological Studies. » *Urban Forestry & Urban Greening* 14 (4): 806-816. doi:10.1016/j.ufug.2015.07.008.
- Vanderplanken, K., P. van den Hazel, M. Marx, A.Z. Shams, D. Guha-Sapir et J.A.F. van Loenhout. 2021. « Governing heatwaves in Europe: comparing health policy and practices to better understand roles, responsibilities and collaboration. » *Health Research Policy and Systems* 19 (1). Scopus. doi:10.1186/s12961-020-00645-2.
- Vermandèle, Vincent et Isabelle Demers. 2021. « Plan ministériel de gestion des épisodes de chaleur extrême. » s.l.: Ministère de la santé et des services sociaux.
- Ville de Montréal. 2023. « Canicule. » *Ville de Montréal*. <https://montreal.ca/sujets/canicule>.
- Villeneuve, Paul J., Michael Jerrett, Jason G. Su, Richard T. Burnett, Hong Chen, Amanda J. Wheeler et Mark S. Goldberg. 2012. « A Cohort Study Relating Urban Green Space with Mortality in Ontario, Canada. » *Environmental Research* 115: 51-58. doi:10.1016/j.envres.2012.03.003.
- Wilhelmi, Olga V. et Mary H. Hayden. 2010. « Connecting People and Place: A New Framework for Reducing Urban Vulnerability to Extreme Heat. » *Environmental Research Letters* 5 (1). IOP Publishing: 014021. doi:10.1088/1748-9326/5/1/014021.
- Williams, Miriam J. 2016. « Care-Full Justice in the City. » *Antipode*: 49 (3) : 821-839. doi:10.1111/anti.12279.
- Wilson, Bev. 2020. « Urban Heat Management and the Legacy of Redlining. » *Journal of the American Planning Association* 86 (4). Routledge: 443-457. doi:10.1080/01944363.2020.1759127.
- Wilson, Bev et Arnab Chakraborty. 2019. « Mapping vulnerability to extreme heat events: Lessons from metropolitan Chicago. » *Journal of Environmental Planning and Management* 62 (6). Routledge: 1065-1088. doi:10.1080/09640568.2018.1462475.
- Wisner, Ben, Piers Blaikie, Terry Cannon et Ian Davis. 2004. *At Risk: Natural Hazards, People's Vulnerability, and Disasters*, 2^e éd. New York: Routledge.

Wolch, Jennifer. 1990. *The Shadow State: Government and the Voluntary Sector in Transition*. New York: The Foundation Center.

Wolf, Johanna, W. Neil Adger, Irene Lorenzoni, Vanessa Abrahamson et Rosalind Raine. 2010. « Social Capital, Individual Responses to Heat Waves and Climate Change Adaptation: An Empirical Study of Two UK Cities. » *Global Environmental Change* 20 (1). 44-52. doi:10.1016/j.gloenvcha.2009.09.004.

Zaidi, R Zehra et Mark Pelling. 2015. « Institutionally Configured Risk: Assessing Urban Resilience and Disaster Risk Reduction to Heat Wave Risk in London. » *Urban Studies* 52 (7). SAGE Publications Ltd: 1218-1233. doi:10.1177/0042098013510957.

Zografos, Christos, Isabelle Anguelovski et Maria Grigороva. 2016. « When Exposure to Climate Change Is Not Enough: Exploring Heatwave Adaptive Capacity of a Multi-Ethnic, Low-Income Urban Community in Australia. » *Urban Climate* 17: 248-265

ANNEXE 1 : COURIEL DE RECRUTEMENT

Lettre d'invitation

Bonjour,

Je suis étudiante à la maîtrise à l'INRS-UCS. Je vous contacte aujourd'hui parce que je cherche des acteurs et actrices du milieu communautaire pour participer à une recherche.

Je désire comprendre et documenter l'apport du milieu communautaire dans l'adaptation aux vagues de chaleur (ou canicules) à Montréal.

Si vous êtes intéressé.e et disponible, je voudrais vous rencontrer pour un entretien d'environ une heure portant sur l'impact des vagues de chaleur sur vos activités et sur votre clientèle.

L'entretien sera enregistré, mais votre participation restera anonyme : votre nom ne figurera dans aucun des rapports de recherche et des publications issus de cette recherche.

J'espère que notre projet vous intéressera et que vous accepterez d'y participer!

En vous remerciant d'avance,

Anne-Marie D'Amours

Étudiante à la maîtrise – auxiliaire de recherche

Institut national de la recherche scientifique
Centre Urbanisation Culture Société
385 Sherbrooke est, Bureau 7107
Montréal H2X 1E3
+1 (514) 293-3733
Anne-Marie.D'amours@ucs.inrs.ca

ANNEXE 2 : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Formulaire de consentement « L'adaptation aux vagues de chaleur à Montréal »

J'ai pris connaissance de la recherche décrite dans la lettre d'information.

J'ai été informé(e), oralement et par écrit, des objectifs de la recherche, de ses méthodes de cueillette des données et des modalités de ma participation au projet.

J'ai également été informé(e) :

- a) de la façon selon laquelle les chercheurs assureront la confidentialité des données et protégeront les renseignements recueillis;
- b) de mon droit de mettre fin à l'entrevue, si je le désire, ou de ne pas répondre à certaines questions;
- c) de mon droit, à titre de participant(e) volontaire à cette étude, de me retirer à tout moment sans conséquence négative;
- d) de mon droit de communiquer, si j'ai des questions sur le projet, avec le responsable du projet Anne-Marie D'Amours (coordonnées ci-bas) ou de sa directrice de recherche (Sophie L. Van Neste; sophiel.vanneste@ucs.inrs.ca).

J'ai compris que j'ai la possibilité de me retirer de la recherche en tout temps ou de ne pas répondre à certaines questions, sans avoir à fournir d'explications et sans subir d'inconvénients.

J'ai l'assurance que les propos recueillis au cours de cette entrevue seront conservés de façon confidentielle et traités de façon anonyme. Cependant, je suis conscient(e) que malgré toutes les précautions prises à cet effet, il demeure possible que je sois identifié(e) de manière indirecte.

J'autorise le chercheur principal, désigné ci-dessous, à citer certains extraits de l'entrevue, et ce, exclusivement à des fins de recherche.

J'accepte, par la présente, de participer à la recherche selon les modalités décrites dans la lettre d'information sur le projet, ci-annexée.

Je signe ce formulaire en deux exemplaires et j'en conserve une copie.

Signature du participant ou de la participante

Date

Nom du participant ou de la participante

Anne-Marie D'Amours

INRS – Centre Urbanisation Culture Société
385 Sherbrooke Est, Bureau 7107
Montréal H2X 1E3
+1 (514) 293-3733
Anne-Marie.D'amours@ucs.inrs.ca

Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique en recherche avec des êtres humains de l'INRS le 29 juin 2021

ANNEXE 3 : LETTRE D'INFORMATIONS AUX PARTICIPANT.ES



Institut national
de la recherche
scientifique

Lettre d'information sur la recherche et formulaire de consentement

L'adaptation aux vagues de chaleur à Montréal

Recherche menée par Anne-Marie D'Amours au Centre Urbanisation Culture Société de l'INRS. Cette recherche est financée par une bourse de maîtrise octroyée par le Conseil de recherche canadien en sciences humaines (CRSH) ainsi que par la Chaire de recherche du Canada sur l'action climatique urbaine de la professeure-chercheure Sophie L. Van Neste

Madame, Monsieur,

Voici de l'information sur la recherche à laquelle vous êtes invité à participer. L'objectif de ces documents est de vous informer de vos droits en tant que participant à la recherche.

1. L'objectif de la recherche est de documenter et comprendre l'apport des groupes communautaires à l'adaptation aux vagues de chaleur à Montréal, notamment les pratiques de soutien aux personnes plus vulnérables.
2. Votre participation à la recherche consistera à m'accorder une entrevue d'environ une heure. Cette entrevue portera sur divers aspects de vos pratiques et activités offertes à la population du quartier et des impacts potentiels des vagues de chaleur sur celles-ci. Les informations recueillies lors de cette entrevue seront utilisées pour rédiger un mémoire de maîtrise de même qu'un rapport d'informations destiné aux organismes intéressés par la question.
3. En participant à cette recherche, vous contribuerez à une meilleure compréhension de l'apport du milieu communautaire dans l'adaptation aux vagues de chaleur à Montréal. Les données recueillies seront utiles à mieux connaître les ressources disponibles ou manquantes pour soutenir les personnes plus vulnérables aux épisodes de canicules dans votre quartier ainsi que dans l'ensemble de la ville de Montréal. Par ailleurs, l'entrevue ne vous expose pas à des risques différents que ceux auxquels vous vous exposez dans votre vie de tous les jours. Le principal inconvénient est le temps passé à participer au projet. L'entrevue comporte un également un risque minimal d'identification indirecte.
4. S'il y a des questions auxquelles vous ne pouvez pas ou préférez ne pas répondre, vous êtes tout à fait libre de choisir de ne pas répondre sans avoir à fournir de raisons et sans inconvénient

ou conséquences négatives. Sachez par ailleurs qu'à titre de participant volontaire à cette étude, vous avez la possibilité de vous en retirer à tout moment.

5. La confidentialité des résultats sera assurée de la façon suivante : les données seront anonymisées lors de la transcription des entretiens et dans la prise de notes de terrain. Lors de la diffusion des résultats, aucune information ne permettra de vous identifier directement ou d'identifier des personnes dont vous nous auriez parlé. Il existe malgré tout toujours un risque qu'un tiers vous identifie indirectement, et ce, malgré les précautions prises. Soyez assuré-e que tout sera mis en œuvre pour réduire ce risque au minimum.

6. Une fois retranscrites, les entrevues seront conservées dans des fichiers sécurisés par mot de passe. Les retranscriptions ne seront accessibles qu'aux chercheurs qui participent à la recherche (ma directrice de recherche et moi-même). Les enregistrements audios et les fichiers avec les données nominatives seront détruits à la fin de la recherche. Par ailleurs, les données anonymisées (y compris les transcriptions dont on aura retiré les noms et informations permettant l'identification) seront conservées pour des recherches ultérieures de même nature par l'étudiante Anne-Marie D'Amours ou sa directrice de recherche, dans leurs ordinateurs avec des fichiers préservés par mots de passe.

Vous trouverez ci-joint deux (2) exemplaires du formulaire de consentement que nous vous demandons de signer, si vous acceptez de participer à cette recherche et de nous accorder une entrevue. Avant de signer le formulaire, vous pouvez, si vous le désirez, demander à la chercheuse toutes les informations supplémentaires que vous souhaitez sur la recherche. Vous pouvez aussi contacter ma directrice de recherche, dont les coordonnées apparaissent au bas de la page. Vous pouvez également contacter la présidente du Comité d'éthique de la recherche de l'INRS, Mme Isabelle Plante, qui peut vous renseigner sur vos droits en tant que participant à cette recherche.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Anne-Marie D'Amours

Étudiante à la maîtrise – auxiliaire de recherche

INRS – Centre Urbanisation Culture Société
385 Sherbrooke Est, Bureau 7107
Montréal H2X 1E3
+1 (514) 293-3733
Anne-Marie.D'amours@ucs.inrs.ca

Directrice de recherche :

Sophie L. Van Neste
Professeure-chercheure en études urbaines
Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en action climatique urbaine

INRS – Centre Urbanisation Culture Société
385 Sherbrooke Est, Bureau 7107
Montréal H2X 1E3
+1 (514) 499-4042
sophiel.vanneste@ucs.inrs.ca

Personne-ressource extérieure à l'équipe de recherche :

Comité d'éthique en recherche avec des êtres humains

INRS

490, rue de la Couronne,

Québec (Québec) G1K 9A9

Téléphone : 418-650-7434

Courriel: cer@inrs.ca

ANNEXE 4 : GUIDE D'ENTRETIENS

Présentations, explication du projet et contexte de recherche, enregistrement de la séance et consentement

Questions d'ouverture

1. En quoi consiste votre implication dans l'organisme _____ ?
 - Quelles sont vos responsabilités ?
 - Quelle est la mission de l'organisme ?
2. Depuis combien de temps vous y travaillez/êtes bénévole ?

Thème 1 : Vie de quartier

1. Comment décririez-vous la vie de quartier à _____ ?
2. Quels sont selon vous les enjeux les plus importants à adresser dans ce quartier ?
 - a. Comment votre organisme participe-t-il à améliorer la situation sur ces enjeux ?
 - b. Est-ce qu'il y a selon vous des enjeux d'accès difficile à des services ou des commerces de proximité dans le quartier ?
 - c. Est-ce que l'isolement social est un enjeu sur lequel votre organisme travaille ?
 - d. Si oui, quelles sont les initiatives mises en place pour diminuer l'isolement social ?
3. Votre organisme a-t-il des activités liées à l'animation ou le réaménagement d'espaces publics dans le quartier ?
4. Votre organisme a-t-il des activités liées au verdissement ?

Thème 2 : Ressources en place pour accroître la résilience des populations vulnérables à la chaleur

1. Quand il y a des vagues de chaleur, ou en anticipation à celle-ci, avez-vous des activités spécifiques que vous organisez pour soutenir la population du quartier ?
 - a. Si oui, qu'est-ce qui fonctionne bien/moins bien ?
 - b. Est-ce que les canicules ont des impacts sur vos activités dans l'ensemble ?
2. De votre point de vue, qu'est ce qui pourrait être amélioré pour soutenir efficacement les personnes affectées par les canicules ?
3. Travaillez-vous en partenariat avec d'autres organismes ou institutions du quartier ou d'ailleurs ?
 - a. Etes-vous en lien avec le CIUSSS par exemple ?

Thème 3 : Perceptions de la vulnérabilité aux vagues de chaleur

1. Quand il y a des canicules, quels sont selon vous les personnes ou les groupes les plus affectés parmi votre clientèle, ou dans le quartier ?

2. Dans le quartier ou dans l'arrondissement, y a-t-il des zones ou des quartiers plus à risques que d'autre, selon vous ?
3. Qu'est-ce qui rend ces personnes et ces milieu particulièrement vulnérables à la chaleur selon vous ?
4. Qu'est-ce que vous faites pour rejoindre cette population ?
5. Croyez-vous que certaines populations dans le quartier est une accès plus difficile aux soins de santé que d'autres ? Pourquoi, de quelle manière ?
 - a. Dans votre expérience, est-ce que certain.e.s résident.e.s font et/ou craignent faire l'objet de racisme et/ou de discrimination qui pourraient nuire à leur accès à des services et activités communautaires ou de santé?
6. Plus tôt, vous m'avez parlé du fait que ____ est un enjeu important dans le quartier. - de votre point de vue, cet enjeu peut-il avoir une relation avec la vulnérabilité aux vagues de chaleur de certaines populations ?

Question de clôture

4. Y a-t-il d'autres éléments que nous n'avons pas abordés et dont vous voudriez discuter ?

Remerciements

Fin de l'entretien